

VILLE DE
BULLE

Grand-Rue 7 | Case postale | CH-1630 Bulle
Tél. 026 919 18 00
www.bulle.ch | secretariat@bulle.ch



Rapport de gestion 2023 de la Ville de Bulle

LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

Editorial

L'année 2023 a marqué l'entrée dans la seconde moitié de la législature. Depuis le 1^{er} avril 2021, date de son entrée en fonction, le Conseil communal s'est engagé avec enthousiasme et conviction pour une évolution harmonieuse de notre ville et l'amélioration de la qualité de vie des Bulloises et des Bullois. L'Exécutif entend poursuivre sur cette voie, dans l'esprit de cohésion et de collégialité qui l'anime.

Ce travail collectif et engagé des autorités locales est un élément clé pour relever avec succès les nombreux défis induits par la hausse démographique constante que connaît et connaîtra encore notre ville, tout comme notre région. Selon l'étude démographique Wanders récemment réactualisée, la Ville de Bulle comptera environ 38'000 habitant-e-s à l'horizon 2040, contre un peu plus de 27'000 au 31 décembre 2023. Cette projection est le reflet de l'attractivité de notre ville, magnifique et accueillante. Si ce dynamisme est réjouissant, il nécessite une planification et une gestion attentives de la part du Conseil communal pour relever les multiples défis associés en matière d'aménagement du territoire, d'infrastructures, de services publics et de développement économique, sans oublier l'intégration sociale et culturelle.

Le rapport de gestion d'une commune offre une opportunité précieuse de rendre compte des principales réalisations et activités menées au cours de l'année écoulée. Comme il sera constaté à la lecture de ce document, de nombreux projets ont été initiés, poursuivis ou menés à leur terme pour améliorer la qualité de vie dans la commune et répondre aux besoins de la population, en droite ligne avec le programme de législature 2021-2026.

Parmi les principales concrétisations de l'année 2023, on peut citer le développement du Plan d'aménagement de détail « Prila – Combes Sud » et de ses équipements destinés à accueillir l'entreprise Rolex, la suite du réaménagement des espaces publics autour de la gare, le lancement des travaux de réaménagement de la rue de Vevey ou encore la réaffectation de l'ancien abri PC à La Tour-de-Trême en locaux de répétition pour les groupes de musiques actuelles. Quant au renforcement du lien social et intergénérationnel, il constitue encore et toujours l'un des axes prioritaires de la politique communale. Dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse, des seniors, de l'intégration, de la culture et du sport, l'offre proposée à la population continue de s'étoffer. Le succès de la démarche participative « Culture en partage » en est un parfait exemple.

Une ville en croissance pose aussi des défis financiers importants. Sur ce point, force est de constater que l'évolution de la situation financière de notre commune n'est plus aussi réjouissante que dans un passé encore récent. Outre les baisses fiscales décidées ces dernières années par le Grand Conseil, cette détérioration s'explique en grande partie par l'augmentation constante des charges liées, soit les nombreuses participations communales aux dépenses cantonales, régionales et intercommunales, sur lesquelles le Conseil communal a peu ou pas d'emprise. Dans ce contexte, il appartient plus que jamais à l'Exécutif de trouver le juste équilibre entre la capacité financière publique et la satisfaction des besoins de la population en matière d'infrastructures et de services.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2023 DE LA VILLE DE BULLE

FOCUS 2023

8 | 16

Population	page 08
Naturalisations	page 09
Chômage	page 10
Personnel communal	page 11
Votations	page 15
Aperçu de la construction	page 16

1

Rapport sur les comptes 2023

18 | 33

Introduction	page 18
Résultat	page 18
Indicateurs financiers	page 20
Endettement	page 22
Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)	page 23
Charges liées	page 23
Compte de résultats	page 24
Compte des investissements	page 32
Bilan	page 33

2

Activités des Conseils communal et général

35 | 39

Séances du Conseil communal et des diverses commissions	page 35
Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation	page 36
Séances du Conseil général	page 36

3

Service des écoles

41 | 44

Introduction	page 41
Composition du service au 31.12.2023	page 41
Le Service des écoles en quelques chiffres	page 42
Faits marquants en 2023	page 43
Projets et perspectives	page 43

4

Service enfance-jeunesse

46 | 49

Introduction	page 46
Secteur «petite enfance»	page 46
Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle	page 46
Secteur hors murs	page 47
Secteur «Bulle Pro»	page 47
Evénements et projets	page 48

5

Service des seniors

51 | 53

Concept communal en faveur des seniors	page 51
Groupes de travail	page 51
EspaceSenior	page 51
Evénements et projets	page 52

6

Service de l'intégration

55 | 58

Primo-information et conseil	page 55
Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français	page 55
Vivre-ensemble et participation citoyenne	page 56
Lutte contre la discrimination et le racisme	page 57
Coordination et transversalité	page 57

7

Service de la culture

60 | 63

Une année en évolution	page 60
Mission de la politique culturelle actuelle	page 60
Collaboration avec l'association intercommunale Option Gruyère	page 61
Projet en cours: création de locaux de répétition pour les groupes amateurs	page 61

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2023 DE LA VILLE DE BULLE

Favoriser une production culturelle de qualité	page 61
Diffusion et rayonnement des offres culturelles	page 62
Accès à la culture et à la participation de tous les publics	page 62
Culture en partage	page 62
Projets Culture en partage	page 62
Coopérations	page 63

8

Service des sports 65 | 66

Les activités proposées par le Service des sports	page 65
---	---------

9

Foyers communaux 68 | 73

Introduction	page 68
Commission des Foyers	page 68
Objectifs 2023, perspectives	page 68
Tarif 2023	page 69
Détail des journées et taux d'occupation	page 69
Animations	page 70
Personnel	page 70
Comptes d'exploitation	page 70
Perspectives 2024	page 73

10

Service des curatelles 75 | 78 **Communes de Bulle, Riaz et Morlon**

Introduction	page 75
Composition du service au 31.12.2023	page 75
Exercice comptable 2023	page 75
Statistiques des mandats de curatelles	page 76
Commentaires	page 78
Perspectives 2024	page 78
Inspections	page 78

11

Service des eaux 80 | 82

Introduction	page 80
Travaux	page 80
Rue Hans-Liebherr	page 80
Route du Cloalet	page 81
Avenue de la Gare + Rue Nicolas-Glasson	page 81
Rue de la Pépinière	page 81
Chemin des Coquilles	page 81
Rue Saint-Joseph	page 81
Consommation	page 82
Qualité de l'eau	page 82

12

Rapport sur l'énergie 84 | 91

Introduction	page 84
Cité de l'énergie	page 84
Comptabilité énergétique communale	page 84
Programme de subventions communales	page 87
Energie solaire	page 88
Mobilité électrique	page 89
Eclairage public	page 89
Conclusion	page 91

13

Musée gruérien et Bibliothèque publique 93 | 111

L'année 2023 en bref	page 93
Bilan chiffré	page 93
Bibliothèque scolaire et publique	page 94
Musée gruérien	page 99

Dans le présent rapport, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont valeur pour tous les genres.

Population	page 08
Naturalisations	page 09
Chômage	page 10
Personnel communal	page 11
Votations	page 15
Aperçu de la construction	page 16

FOCUS 2023

Population

1. Population au 31 décembre 2023

Etablis

Suisses établis	15'164	
Permis B	4'054	
Permis C	6'987	
Livrets F (<i>asile - admis provisoirement</i>)	226	
Permis L (<i>courte durée</i>)	223	
Permis S	239	
En attente d'autorisation	19	
Population dite légale	26'912	+ 851 (26'061 au 31.12.2022)

Séjours

Suisses	166	
Permis B	19	
Permis C	22	
Permis F	0	
Permis G	0	
Population totale	27'100	+ 853 (26'247 au 31.12.2022)

Répartition géographique

Habitants de La Tour-de-Trême	5'574
Habitants de Bulle	21'526

La population étrangère (11'770 personnes) représente 43,43% de la population totale.
Nationalités représentées: 129.

Principales communautés étrangères:

1 Portugal	4'668
2 France	1'729
3 Kosovo	836
4 Italie	671
5 Espagne	533

En plus, pour mémoire (exclus des calculs)

Livrets N (<i>requérants d'asile</i>)	23
---	----

2. Naissances et décès

Il y a eu 275 naissances et 176 décès enregistrés dans la commune.

3. Doyen et doyenne

Au 31 décembre 2023, le doyen est M. Antoine Zenoni, né le 1^{er} novembre 1922 et la doyenne Mme Alice Jaquier, née le 25 juin 1922.

Au 31 décembre 2023, la population bulloise comprenait 202 personnes de 90 ans et plus, dont 142 femmes. En 2024, 56 personnes fêteront leur 90^e anniversaire et 3 personnes entreront dans leur 100^e année.

FOCUS 2023

Naturalisations

La Commission communale des naturalisations est composée de 2 membres de l'Exécutif et de 5 membres du Législatif.

Composition au 31 décembre 2023:

- Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, présidente
- Mme Chantal Pythoud, conseillère communale, vice-présidente
- M. Joshua Cangiano, conseiller général
- Mme Chantal Frossard, conseillère générale
- M. Alain Pasche, conseiller général
- Mme Marie-Claire Pasquier, conseillère générale
- M. André Schibler, conseiller général

La Commission des naturalisations s'est réunie à 7 reprises.

Conformément à la Loi sur le droit de cité fribourgeois (LDCF, art. 43 al. 3), les commissions communales ont la possibilité de statuer sur dossier, pour autant que le dossier de la personne requérante démontre une intégration parfaitement aboutie. Ainsi, sans auditionner les candidat-e-s, la Commission des naturalisations a proposé l'octroi du droit de cité à 18 requérant-e-s de deuxième génération dont le dossier et le rapport d'enquête du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC) remplissaient les conditions requises.

Durant l'année écoulée, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Ville de Bulle à 54 personnes, dont 10 mineurs, et ne l'a refusé à aucun-e candidat-e.

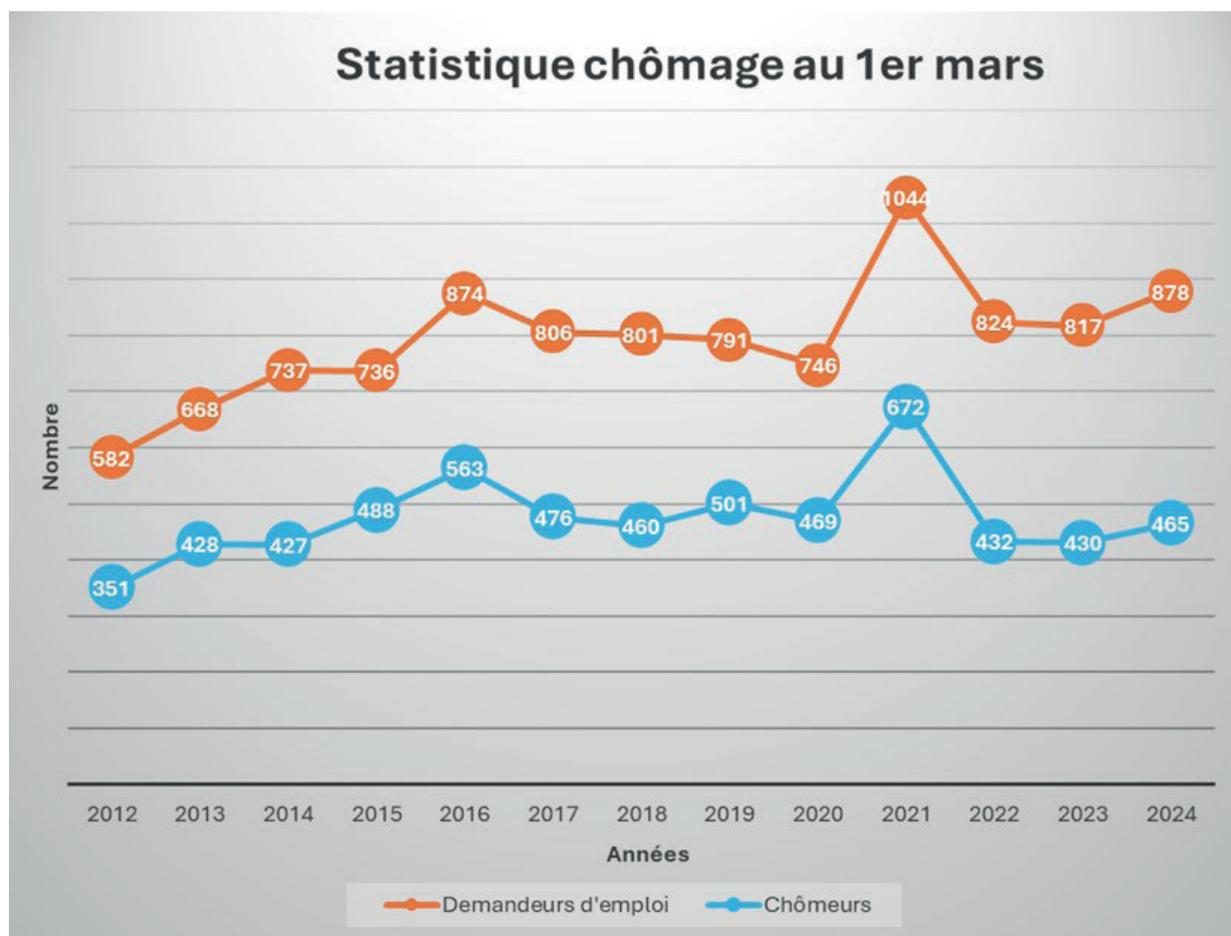
Evolution de 2014 à 2023:

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités
2014	10	36
2015	11	40
2016	13	50
2017	17	64
2018	14	47
2019	16	61
2020	6 (plus par circulaire)	27
2021	7 (plus par circulaire)	34
2022	6	30
2023	7	34

Pour rappel, afin d'aider au mieux les requérant-e-s à la naturalisation à se préparer aux auditions avec la Commission communale des naturalisations, un cours préparatoire, gratuit et facultatif, a été mis en place et est dispensé par la déléguée aux naturalisations depuis 2018. Il s'agit d'une session de deux heures, comportant une brève explication du déroulement de l'audition, une partie théorique de connaissances générales et civiques, puis les questions des participant-e-s. Ce cours a eu lieu à 3 reprises et a attiré 29 personnes.

FOCUS 2023 Chômage

Au 1^{er} mars 2024, 878 demandeurs d'emploi (chômeurs, gains intermédiaires, programmes d'occupation d'emploi temporaire, semestres de motivation, etc.) étaient inscrits (817 au 1^{er} mars 2023), ce qui représente, par rapport à la population active de 12'588 (selon le Relevé structurel 2021 – SStat), un taux de 6,97%. Quant au taux de chômage, à cette même date, il s'élève à 3,69% (3,41% en 2023).



FOCUS 2023

Personnel communal

1. Effectif du personnel de la commune au 31.12.2023

Administration (secrétariat, contrôle de l'habitant, agence AVS, seniors, intégration, naturalisations, culture, ressources humaines, caisse de pensions, archives, communication)	12 plein temps 17 temps partiel 1 apprenti
Finances	5 plein temps 5 temps partiel 1 apprenti
Technique	7 plein temps 5 temps partiel
Urbanisme	9 plein temps 9 temps partiel 1 apprentie
Section bâtiments et infrastructures	11 plein temps 26 auxiliaires 1 apprentie
Section voirie, déchetterie et entretien	19 plein temps 1 apprenti
Section espaces verts	12 plein temps 4 temps partiel 5 apprentis
Contrôle denrées alimentaires	4 auxiliaires
Service enfance-jeunesse	3 plein temps 5 temps partiel 15 auxiliaires 3 stagiaires
Police communale	7 plein temps 3 temps partiel
Service des écoles	
• administration scolaire	2 plein temps 5 temps partiel 1 stagiaire MPC
• professeurs de sport	3 plein temps 2 temps partiel
• sports facultatifs	23 auxiliaires

• infirmerie	1 temps partiel		
• surveillance des devoirs	26 auxiliaires		
• patrouilles scolaires	20 auxiliaires		
• accueil extrascolaire	4 temps partiel 44 auxiliaires		
• matériel et informatique	13 auxiliaires		
Musée gruérien et Bibliothèque publique	4 plein temps 14 temps partiel 25 auxiliaires 1 apprentie		
Service des curatelles (pour les communes de Bulle, Riaz et Morlon)	2 plein temps 20 temps partiel 2 stagiaires		
Total EPT personnel de statut communal	190 unités	soit	157.88 EPT
Total EPT personnel de statut de droit privé	196 unités	soit	46.82 EPT
Total EPT apprentis et stagiaires	17 unités	soit	16.20 EPT
Total	403 unités*		
Hommes	138 unités*		
Femmes	265 unités*		
<i>*Non inclus:</i>			
<i>Membres de commissions et du Conseil général</i>	130 unités		
<i>Petits jobs d'été : piscine, conciergerie et jardins</i>	70 unités		
<i>Nombre total de certificats de salaire établis:</i>	820		
	(y inclus les entrées/sorties en cours d'année)		

2. Mutations intervenues durant l'année 2023

ARRIVÉES

Administration	Audrey Deillon, archiviste Lise Kolly, agente AVS Valentine Kolly, collaboratrice administrative Mathurin Pittet, apprenti employé de commerce
Technique	Régis Brasey, chef de projet Travaux publics Collette Maillard, collaboratrice administrative Ludovic Vial, chef du Service Travaux publics
Urbanisme	Alexandre Gonçalves, chef de la Police des constructions Maude Lepri, collaboratrice administrative Noémi Palomo, apprentie employée de commerce
Section voirie	Pierre-André Vallélian, ouvrier de voirie
Section espaces verts	Moïsette Berdoz, apprentie floricultrice Emile Gremaud, apprenti floriculteur
Police communale	Christophe Leu, chef de la Police communale
Service de la culture	Mélanie Rouiller, conseillère culturelle
Service des curatelles	Stéphanie Borruat, curatrice Eloïse Duc, curatrice Françoise Meyer, curatrice Sahide Morina, collaboratrice administrative Daniela Sobral, curatrice

DÉPARTS

Administration	Christel Renevey, assistante RH
Urbanisme	Christophe Clément, chef de la Section Police des constructions
Police communale	Isabelle Castella, cheffe de la Police communale François Noth, policier – suppléant chef de la Police communale Annaëlle Oberson, agente de surveillance
Musée gruérien et Bibliothèque	Mégane Rime, conseillère culturelle
Service des curatelles	Maria Monteiro Da Veiga Mathieu, curatrice Florence Oberson, curatrice

ANCIENNETÉ

25 ans

Benôit Cotting, concierge
Yves Dey, ouvrier de voirie

35 ans

Isabelle Pugin, collaboratrice administrative

DÉPARTS À LA RETRAITE

Administration

Solange Thorimbert, agente AVS

Section forêts

Amédée Andrey, garde-forestier

FINS D'APPRENTISSAGE

Administration

Maude Buchs, apprentie employée de commerce
Aya Ismael, apprentie employée de commerce
Valentine Kolly, apprentie employée de commerce

Service enfance-jeunesse

Xavier Bise, apprenti assistant socio-éducatif

Section espaces verts

Jeanne Tornare, apprentie floricultrice
Emma Pasquier, apprentie floricultrice

FOCUS 2023

Votations

Les citoyens ont été convoqués deux fois pour des votations en 2023:

Le 18 juin 2023, 4'368 votants sur 12'413 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 35,2%, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants:

Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (mise en œuvre du projet conjoint de l'ECDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)

3'500 OUI 693 NON

Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)

2'873 OUI 1'383 NON

Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de Covid-19 (loi Covid-19)

2'671 OUI 1'561 NON

De plus, **4'275** votants sur 12'413 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 34,4%, se sont prononcés en votation cantonale sur l'objet suivant:

Délocalisation du Musée d'histoire naturelle dans le dépôt transformé de l'ancien Arsenal à Fribourg, et création d'une nouvelle exposition permanente

3'193 OUI 972 NON

Le 12 novembre 2023, 3'845 votants sur 12'491 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 30,8%, se sont prononcés en votation cantonale sur l'objet suivant:

Loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (1^{er} paquet)

1'619 OUI 2'065 NON

FOCUS 2023

Aperçu de la construction

Section Police des constructions

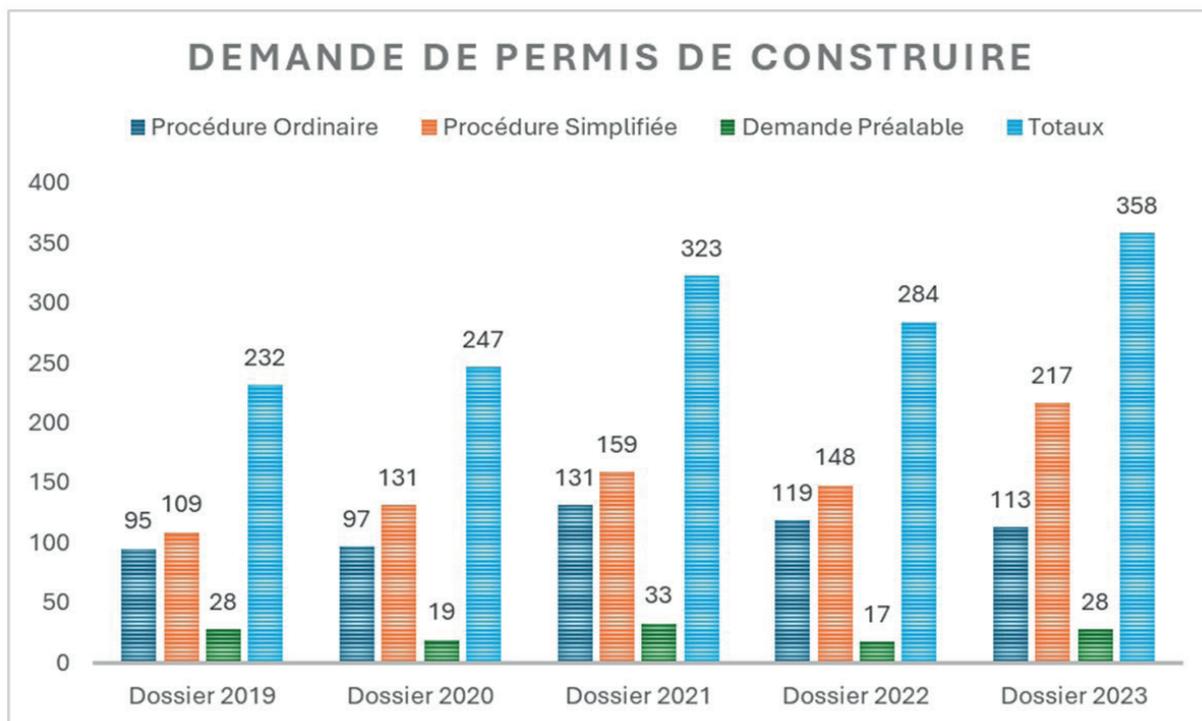
Durant l'année 2023, la Section Police des constructions a réceptionné 358 demandes de permis de construire, via le support FRIAC:

- 217 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux), dont 35 demandes analysées et retournées au requérant qui n'a pas donné suite à la demande;
- 113 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux), dont 10 demandes analysées et retournées au requérant qui n'a pas donné suite à la demande;
- 28 procédures de demandes préalables.

En sus, il a été constaté que dans les 358 demandes de permis de construire susmentionnées, 46 demandes concernaient des mises en conformité.

Il est également précisé que l'analyse des différentes demandes d'autorisation s'effectue par la section Police des constructions, en plus du traitement des dossiers précités.

Ci-dessous, l'évolution du nombre de dossiers durant les 5 dernières années:



1

Introduction	page 18
Résultat	page 18
Indicateurs financiers	page 20
Endettement	page 22
Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)	page 23
Charges liées	page 23
Compte de résultats	page 24
Compte des investissements	page 32
Bilan	page 33

1. Introduction

La nouvelle législation sur les finances communales et le nouveau plan comptable MCH2 ont été mis en œuvre le 1^{er} janvier 2022. La mise en application s'est poursuivie sur l'année 2023, notamment par la mise en place du système de contrôle interne.

Dès cette année, les comptes peuvent être comparés à ceux de l'année précédente.

Afin de distinguer les différentes opérations comptables, le résultat est présenté au point 2 de ce rapport, selon trois niveaux:

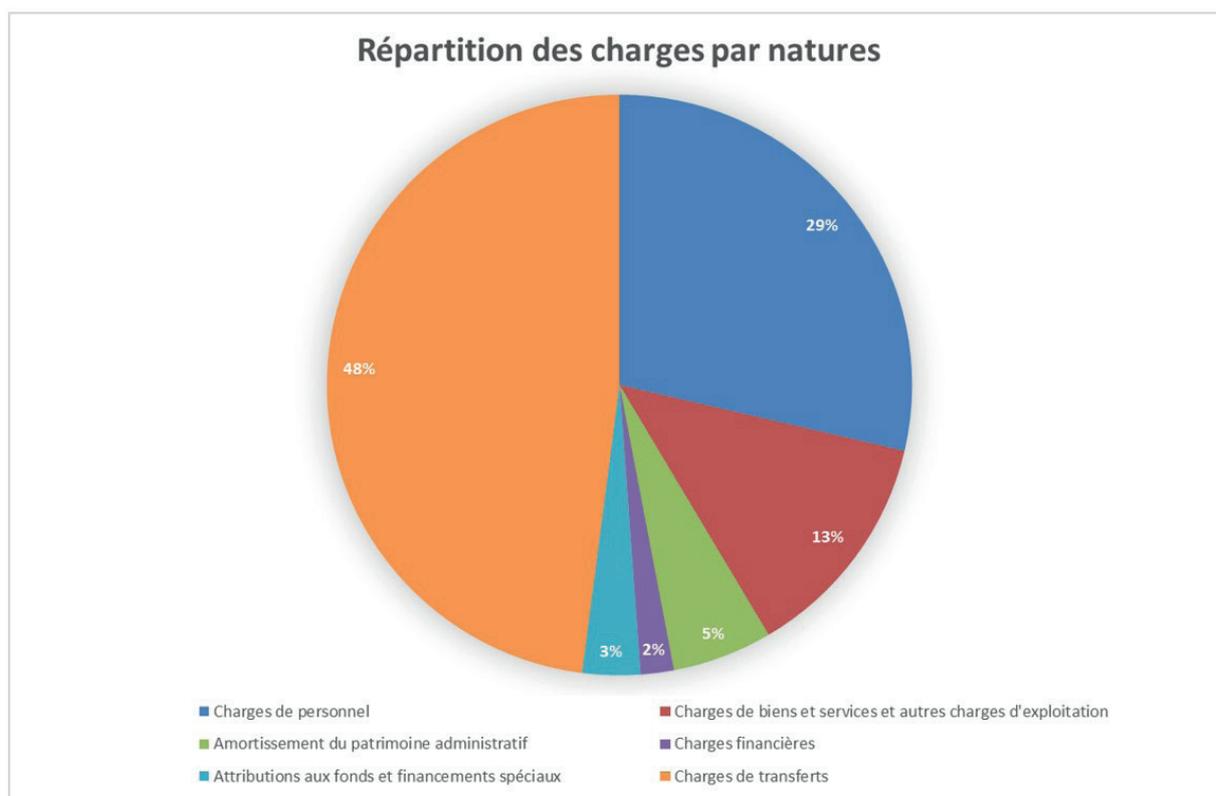
- Le premier niveau indique le résultat opérationnel composé des activités d'exploitation (résultat structurel) et des activités de financements (résultats financiers et gains comptables).
- Le deuxième niveau indique le résultat des opérations extraordinaires.
- Le résultat total (troisième niveau) est l'addition du résultat opérationnel et du résultat extraordinaire. Il vient modifier le capital propre.

2. Résultat

Nature	Compte de résultats à 3 niveaux	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
	CHARGES D'EXPLOITATION	136'417'584.35	137'179'900.00	133'767'659.78
30	Charges de personnel	39'804'409.08	39'487'500.00	39'487'937.24
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17'846'973.82	17'914'900.00	17'324'922.99
33	Amortissement du patrimoine administratif	7'691'426.45	7'354'000.00	6'875'190.95
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'431'473.45	4'465'300.00	6'193'378.40
36	Charges de transferts	66'643'301.55	67'958'200.00	63'886'230.20
37	Subventions redistribuées			
	REVENUS D'EXPLOITATION	133'604'262.48	129'786'400.00	137'007'979.86
40	Revenus fiscaux	83'441'037.97	80'585'000.00	84'059'624.96
41	Patentes et concessions	49'306.00	39'500.00	44'538.20
42	Taxes et redevances	23'487'287.57	22'823'300.00	25'086'209.94
43	Revenus divers	225'082.90	100'000.00	394'627.30
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	3'635'515.00	3'836'300.00	2'631'131.35
46	Revenus de transferts	22'766'033.04	22'402'300.00	24'791'848.11
47	Subventions à redistribuer			
	RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	2'813'321.87	7'393'500.00	-3'240'320.08
34	Charges financières	2'548'025.30	2'281'150.00	1'898'126.00
44	Revenus financiers	2'867'996.18	3'050'500.00	2'926'504.61
	RESULTAT PROVENANT DES FINANCEMENTS	-319'970.88	-769'350.00	-1'028'378.61
	RESULTAT OPERATIONNEL (NIVEAU 1)	2'493'350.99	6'624'150.00	-4'268'698.69
38	Charges extraordinaires			
48	Revenus extraordinaires	3'113'000.00	3'068'000.00	4'539'685.62
	RESULTAT EXTRAORDINAIRE (NIVEAU 2)	-3'113'000.00	-3'068'000.00	-4'539'685.62
	RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS (NIVEAU 3)	-619'649.01	3'556'150.00	-8'808'384.31

Résultat : (+) Déficit (-) Bénéfice

Les comptes des Foyers (fonction 4120) sont intégrés aux comptes de la Commune. Aussi, la comparaison avec le budget doit être analysée en détail, en particulier pour les charges de personnel (nature 30). Le dépassement constaté par rapport au budget provient essentiellement des comptes des Foyers communaux, mais il est entièrement compensé par le subventionnement cantonal des charges de personnel des soins (nature 46).



Le compte de résultats dégage un **bénéfice de Fr. 619'649.--**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 3'556'150.--. L'amélioration est de Fr. 4'175'799.--.

Les charges ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 127'641'750.-- de charges, avant amortissements, attributions aux fonds et financements spéciaux et imputations internes. Les comptes 2023 enregistrent un total de Fr. 126'842'710.--.

La diminution des charges est de Fr. 799'040.-- (0,6%).

Les revenus enregistrent des recettes fiscales supérieures aux prévisions budgétaires.

Le budget prévoyait Fr. 129'000'600.-- de revenus, avant prélèvements sur fonds et financements spéciaux, revenus extraordinaires et imputations internes. Les comptes 2023 enregistrent un total de Fr. 132'836'744.--.

L'augmentation des revenus est de Fr. 3'836'144.-- (3%).

Par rapport au budget, voici les principaux écarts:

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>		<u>Ecarts</u>
<u>Charges</u>				
Accueil extrascolaire	1'938'200.—	2'136'635.59	+	198'435.59
Aide et soins à domicile (RSSG)	3'648'400.—	3'518'483.—	-	129'917.—
Service des ambulances	201'500.—	- 21'669.40	-	223'169.40
Service social (RSSG)	3'189'200.—	2'922'226.—	-	266'974.—
Mobul	1'410'700.—	1'215'498.71	-	195'201.29
Intérêts sur comptes-courants	250'000.—	544'836.15	+	294'836.15
<u>Revenus</u>				
Accueil extrascolaire	1'000'000.—	1'575'302.55	+	575'302.55
Impôt revenu/fortune pers. physiques	55'550'000.—	56'503'798.72	+	953'798.72
Impôt bénéfice/capital pers. morales	8'450'000.—	11'187'112.55	+	2'737'112.55
Impôt sur les prestations en capital	700'000.—	1'080'425.25	+	380'425.25
Contribution immobilière	9'100'000.—	9'299'095.45	+	199'095.45
Impôt sur les gains immobiliers	1'900'000.—	1'378'717.15	-	521'282.85
Impôt sur mutations immobilières	4'500'000.—	3'182'434.40	-	1'317'565.60
Impôt sur les successions/donations	150'000.—	549'354.45	+	399'354.45
Intérêts des prêts et placements	201'000.—	421'935.—	+	220'935.—
Dividende Gruyère Energie SA	458'000.—	0.—	-	458'000.—

3. Indicateurs financiers

Dans le cadre de l'entrée en vigueur des réformes de la gestion des finances communales, les nouveaux indicateurs financiers sont définis comme suit à l'article 18 de l'Ordonnance sur les finances communales:

- 1) le taux d'endettement net exprime la part des revenus fiscaux nécessaire à amortir la dette nette;
- 2) le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements;
- 3) la part des charges d'intérêts détermine le poids des intérêts des dettes mesuré par rapport aux revenus;
- 4) la dette brute par rapport aux revenus mesure la part des revenus nécessaire à amortir la dette brute;
- 5) la proportion des investissements mesure l'activité au niveau des investissements et son effet sur l'endettement net;
- 6) la part du service de la dette détermine le poids des charges financières induites par les dettes, mesuré par rapport aux revenus;
- 7) la dette nette par habitant permet l'appréciation et l'analyse comparative de l'endettement net;
- 8) le taux d'autofinancement caractérise la capacité financière dont dispose la commune.

Leur évolution dans le temps permet de disposer d'une bonne évaluation de la situation financière.

Le constat principal est que la Commune ne dégage pas assez d'autofinancement en 2023, ce qui a pour conséquence une augmentation de la dette.

Indicateurs financiers:

	2022	2023
1 TAUX D'ENDETTEMENT NET (Dettes nettes / Revenus fiscaux)	84.70%	102.51%
< 100% <i>bon</i>		
100% – 150% <i>suffisant</i>		
> 150% <i>mauvais</i>		
2 DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT (Autofinancement / Investissements nets)	79.08%	58.97%
A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :		
Haute conjoncture :	> 100%	
Cas normal :	80 - 100%	
Récession :	50 - 80%	
3 PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS (Charges d'intérêts nettes / Revenus courants)	0.43%	0.79%
0% - 4% <i>bon</i>		
4% - 9% <i>suffisant</i>		
> 9% <i>mauvais</i>		
4 DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS (Dette brute / Revenus courants)	144.91%	168.81%
< 50% <i>très bon</i>		
50% - 100% <i>bon</i>		
100% - 150% <i>moyen</i>		
150% - 200% <i>mauvais</i>		
> 200% <i>critique</i>		
5 PROPORTION DES INVESTISSEMENTS (Investissements bruts / dépenses totales)	15.29%	11.90%
< 10% <i>effort d'investissement faible</i>		
10% - 20% <i>effort d'investissement moyen</i>		
20% - 30% <i>effort d'investissement élevé</i>		
> 40% <i>effort d'investissement très élevé</i>		
6 PART DU SERVICE DE LA DETTE (Service de la dette / Revenus courants)	4.94%	5.84%
< 5% <i>charge faible</i>		
5% - 15% <i>charge acceptable</i>		
> 15% <i>charge forte</i>		
7 DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	2'732	3'178
< 0 CHF <i>patrimoine net</i>		
0 - 1'000 CHF <i>endettement faible</i>		
1'001 - 2'500 CHF <i>endettement moyen</i>		
2'501 - 5'000 CHF <i>endettement important</i>		
> 5'000 CHF <i>endettement très important</i>		
8 TAUX D'AUTOFINANCEMENT (Autofinancement / Revenus courants)	10.92%	3.83%
> 20% <i>bon</i>		
10% - 20% <i>moyen</i>		
< 10% <i>mauvais</i>		

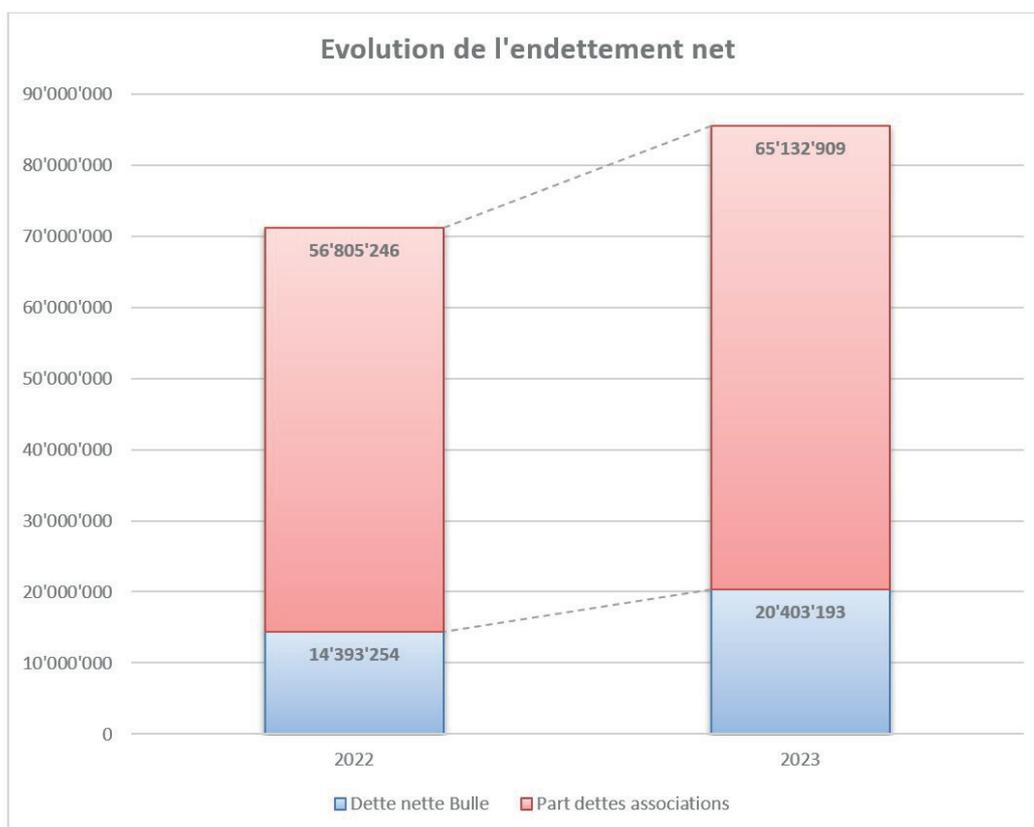
4. Endettement

La réévaluation du patrimoine financier, la prise en compte de la part aux dettes des associations intercommunales, ainsi que le reclassement de certains postes du bilan ne permettent pas une comparaison objective de l'évolution de l'endettement par rapport aux années antérieures à 2022.

La dette brute, y compris la part aux dettes des associations intercommunales, s'élève à **Fr. 235'628'307.--** au 31.12.2023 (Fr. 209'363'723.-- au 31.12.2022).

La dette nette, patrimoine financier déduit, s'élève à **Fr. 85'536'102.--** au 31.12.2023 (Fr. 71'198'500.-- au 31.12.2022).

- La dette nette par habitant est de Fr. 3'178.-- à fin 2023 (Fr. 2'732.-- à fin 2022).



5. Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)

	<u>Comptes 2023</u>	<u>Comptes 2022</u>	<u>Comptes 2021</u>
Revenus	148'652'855.26	153'751'057.94	149'774'214.13
- Charges	148'033'206.25	144'942'673.63	139'486'665.66
= BÉNÉFICE	619'649.01	8'808'384.31	10'287'548.47
+ Amortissements	7'691'426.45	6'875'190.95	5'974'456.90
+ Amortissements épuration (valeur remplacement)			700'537.00
+ Attributions aux réserves ou fonds	4'431'473.45	6'193'378.40	235'490.00
- Prélèvements sur réserves ou fonds	7'396'691.00	6'105'770.85	1'730'284.00
= AUTOFINANCEMENT	5'345'857.91	15'771'182.81	15'467'748.37

6. Charges liées

Les participations à des collectivités publiques (charges liées) s'élèvent à Fr. 57'460'073.--, soit Fr. 840'127.-- de moins que prévu au budget. Par contre, elles sont en augmentation de Fr. 2'934'765.-- par rapport aux comptes 2022. Elles représentent le **41,3% des charges**, imputations internes déduites.

COMPTE	DÉSIGNATION	COMPTES 2023	BUDGET 2023	COMPTES 2022
1500.3612.00	Service du feu / ASSF	398'362.30	398'300.00	0.00
1620.3611.00	Part aux frais de la Protection civile	47'220.90	55'700.00	47'654.45
2110.3611.00	Traitements corps enseignant enfantine	1'967'766.30	1'950'300.00	1'860'237.55
2120.3611.00	Traitements corps enseignant primaire	8'157'109.45	8'079'100.00	7'596'896.55
2120.3612.01	Frais d'écolages	1'000.00	5'000.00	5'000.00
2130.3612.00	Cycles d'orientation - Frais d'exploitation	9'131'944.00	9'131'900.00	8'236'620.00
2130.3612.01	Cycles d'orientation - Frais financiers	783'605.00	783'600.00	1'367'300.00
2140.3611.00	Ecole de musique - Conservatoire	548'555.25	566'100.00	549'520.40
2196.3612.00	Ecoles - coûts des classes de Morlon	77'319.80	80'000.00	84'451.70
2200.3611.00	Enseignement spécialisé - prestataires privés	203'137.45	167'300.00	171'360.35
2200.3612.00	Services auxiliaires scolaires	911'630.65	911'000.00	720'430.15
2200.3631.00	Instit. pers. handicapées/inadaptées - écoles spécial.	3'362'018.05	3'283'500.00	3'018'735.45
2300.3611.00	Formation professionnelle	395'913.45	410'000.00	394'634.70
3290.3612.00	Association CO2	307'874.00	307'900.00	307'874.00
3411.3612.00	Régionalisation des sports	213'609.70	221'900.00	412'435.60
4110.3611.00	Coûts résiduels des soins infirmiers	99'349.50	110'000.00	74'334.85
4121.3612.00	Frais financiers des homes	1'967'195.00	1'958'200.00	1'753'094.00
4121.3631.00	Subventions soins spéciaux dans les homes médic.	4'351'130.85	4'441'200.00	4'233'529.20
4210.3612.01	Service d'aide et de soins à domicile	3'518'483.00	3'648'400.00	3'327'274.00
4210.3612.02	Indemnités forfaitaires	1'247'864.00	1'301'300.00	1'298'091.00

COMPTE	DÉSIGNATION	COMPTES 2023	BUDGET 2023	COMPTES 2022
4210.3612.03	Service de puériculture	95'266.00	95'200.00	85'442.00
4220.3611.00	Dispositif sanitaire en cas d'évènements majeurs	15'042.00	15'000.00	17'088.40
4220.3612.00	Service des ambulances	-21'669.40	201'500.00	202'829.00
4330.3611.00	Service dentaire scolaire	183'996.00	200'000.00	214'502.20
5230.3631.00	Invalidité - institutions spécialisées	7'018'046.15	6'947'400.00	6'402'359.30
5410.3631.00	Part s/allocations familiales personnes sans activité	130'646.20	168'600.00	155'980.00
5430.3631.00	Part sur contributions d'entretien non récupérées	171'197.20	190'100.00	168'777.15
5590.3631.00	Part au fonds cantonal de l'emploi	475'857.00	463'800.00	426'190.00
5720.3611.00	Part aux Services sociaux spécialisés	48'708.15	51'200.00	43'721.55
5720.3612.00	Part au Service social régional	2'922'226.00	3'189'200.00	3'169'517.00
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction	54'407.00	51'200.00	57'174.75
6210.3611.00	Part au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	215'015.00	177'900.00	204'143.00
6220.3611.00	Part au titre de trafic régional	2'513'959.00	2'461'000.00	2'185'816.00
6220.3612.00	Part au trafic communal - MOBUL	1'215'498.71	1'410'700.00	1'389'934.41
7201.3611.00	Frais de lutte contre les hydrocarbures	3'721.35	15'000.00	6'143.70
7201.3612.00	STEP de Vuippens - Frais d'exploitation	1'912'097.65	1'941'000.00	1'719'322.10
7201.3612.01	STEP de Vuippens - Frais financiers	1'153'924.40	1'218'900.00	1'180'950.50
7201.3612.02	STEP de Broc - Frais d'exploitation	373'152.55	371'700.00	312'883.05
7201.3612.03	STEP de Broc - Frais financiers	68'467.70	79'000.00	97'644.10
7410.3612.00	Endiguement de la Trême	17'700.00	17'700.00	17'700.00
7410.3612.01	Endiguement de la Sionge	2'618.00	2'600.00	2'618.00
7410.3612.02	Endiguement de la Sarine	0.00	0.00	0.00
7906.3612.00	Contributions à l'ARG - Frais d'exploitation	238'753.90	238'800.00	234'137.90
8200.3612.00	Entretien des chemins forestiers	38'781.25	50'400.00	5'721.10
8200.3612.01	Corporation forestière Moléson	156'612.00	156'600.00	0.00
8406.3612.00	Contribution à Gruyère Tourisme	384'521.00	431'600.00	384'521.00
8406.3612.01	Contribution à la Société de développement	42'000.00	5'000.00	42'000.00
8406.3612.02	Contributions à l'ARG - Fonds ordinaire d'invest.	338'439.10	338'400.00	338'717.65
	TOTAUX	57'460'072.56	58'300'200.00	54'525'307.81

7. Compte de résultats

Selon l'article 8 du règlement des finances, le Conseil communal est compétent pour décider un crédit supplémentaire pour autant que ce dernier ne dépasse pas 50% du crédit budgétaire concerné et à condition que le montant du crédit supplémentaire soit au maximum de Fr. 20'000.--.

Les dépassements de crédits sont autorisés lorsqu'ils sont compensés par des revenus afférents au même objet. Une liste motivée doit être soumise au Conseil général pour approbation, au plus tard lors de la présentation des comptes.

Les postes concernés par un dépassement sont listés ci-après.

La masse salariale, déduction faite des traitements des Foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 18'542'111.--, soit Fr. 145'610.-- de plus que prévu au budget (+0,79%).

7.1 Administration générale (0)

0220.3099.00	<u>Autres charges de personnel</u>	Divers mandats ont été conclus pour gérer des situations particulières en lien avec le personnel.
0220.3130.02	<u>Mandats divers et émoluments</u>	En raison du congé maternité de la responsable des salaires, une fiduciaire a été engagée pour son remplacement. Ce compte enregistre également les honoraires d'avocats pour diverses affaires en cours.
0220.3153.00	<u>Entretien – informatique</u>	Les frais de maintenance des logiciels et du matériel informatique ont été supérieurs aux prévisions. Le dépassement s'explique par l'augmentation du parc et principalement par les interventions au niveau de la sécurité informatique. En contrepartie, les achats de matériel informatique ont été réduits au minimum (0220.3113.00). La Commune ne dispose pas de son propre service informatique. Les prestations sont attribuées à un mandataire externe dont les heures facturées correspondent à un employé à 90%.
0220.3158.00	<u>Entretien – licences et logiciels</u>	
0220.4260.02	<u>Remboursements – assurances et tiers</u>	L'assurance-accidents complémentaire à la LAA a versé la participation aux excédents pour la période 2018 à 2020.
0221.3130.00	<u>Prestations de services de tiers</u>	Un mandat a été octroyé à un bureau d'architectes pour l'examen formel et matériel des dossiers de demandes de permis de construire.
029010.3130.00	<u>Prestations de services de tiers</u>	Les prestations des régisseurs sont en partie refacturées aux utilisateurs (compte 029010.4470.00).

029010.3144.00 Entretien et rénovation

Divers travaux, non prévus au budget, ont été effectués, soit:

Divers travaux à la suite du changement de gérant du restaurant	Fr.	68'000.00
Rép. lucarnes à la suite de la grêle 2021 (remb. par assurance)	Fr.	35'000.00
Etude de projets – aménagement bureaux au 3 ^e étage	Fr.	8'500.00
Peinture – bureaux 3 ^e étage	Fr.	4'500.00
Réparation à la suite de déprédations (remb. par assurance)	Fr.	4'500.00
Réfrigérateur supplémentaire au 3 ^e étage	Fr.	1'500.00
Réparation graffitis (plainte déposée)	Fr.	1'200.00

029010.4470.00 Loyers encaissés – restaurant et locaux

A la suite de la rupture de contrat avec le tenancier du restaurant à fin février 2023, les locaux ont été reloués à partir de juillet 2023.

029020.3120.00 Chauffage, eau, électricité

En raison du report des travaux de transformation, le bâtiment a été utilisé par les écoles et diverses associations. Le budget prévoyait trois mois de consommation d'énergie.

029030.3130.00 Frais de gérance

Les locaux du 3^e étage du bâtiment CEB33 ont été loués. Un mandat de mise en valeur a été octroyé à une gérance de la place.

7.2 Ordre et sécurité publics, défense (1)

1110.3130.00 Prestations de services de tiers

Pour pallier des manques d'effectifs, un mandat a été donné à une entreprise de sécurité pour le contrôle du stationnement. Ces coûts sont partiellement couverts par les indemnités journalières reçues des assurances (1110.3010.09).

1400.3130.00 Révision de l'abornement1400.4260.00 Remboursements et participations de tiers

Le Service cantonal de la géomatique a procédé à la mise à jour périodique de la base cadastrale officielle, soit l'inscription des bâtiments manquants (garages, cabanons, couverts, etc.).

Les frais de cadastration ont été refacturés auprès des propriétaires concernés.

1401.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures

La Police cantonale a exigé des éléments de protection pour sécuriser les manifestations, notamment pour le marché d'été.

7.3 Formation (2)

217002.3144.00 Entretien et rénovation

Des travaux de réparation du toit ont été effectués pour Fr. 28'300.--, à la suite de la grêle de juin 2021. Ces coûts ont été remboursés par l'assurance ECAB (compte 217002.4260.00).

2180 Structures d'accueil extrascolaire

Le budget prévoyait un déficit de Fr. 938'200.--; les comptes enregistrent un déficit de Fr. 561'000.--, nettement inférieur aux prévisions.

L'augmentation des charges s'explique notamment par la reprise des locaux des Zoubilous, à la rue du Marché 12.

La fréquentation, en nette hausse, a généré des produits supplémentaires. En outre, le Canton a subventionné la création de nouvelles places d'accueil pour un total de Fr. 228'000.--.

Des informations complémentaires figurent dans le rapport du Service des écoles, aux pages 41 à 44.

7.4 Culture, sport et loisirs (3)

3110 Musée gruérien et Bibliothèque publique

Le rapport du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique figure aux pages 93 à 111.

Les comptes 2023 présentent un excédent de charges de Fr. 2'092'560.--, légèrement inférieur au budget qui s'élevait à Fr. 2'097'400.--.

3412 Sports – piscine

Il s'agit de la deuxième saison après la rénovation de la piscine. L'affluence a été très importante, avec 94'847 passages, contre 92'140 en 2022 et 52'077 en 2019, dernière année représentative avant les travaux.

Du personnel complémentaire pour la caisse, la surveillance, la sécurité et le nettoyage a été nécessaire. En raison des fortes chaleurs et de la fréquentation, les régénérations et filtrations supplémentaires de l'eau des bassins ont eu pour conséquence une augmentation des frais d'énergie.

Les charges supplémentaires ont été en grande partie compensées par l'augmentation des recettes. En effet, le budget prévoyait un déficit de Fr. 617'900.--. Les comptes bouclent avec un déficit de Fr. 632'369.--.

7.5 Santé (4)

- 4120 Foyers pour personnes âgées de la Ville de Bulle
- Le rapport du fonctionnement général des Foyers communaux pour personnes âgées figure aux pages 68 à 73.
- Les Foyers tiennent une comptabilité indépendante, selon le plan comptable des hôpitaux H+, intégrée en fin d'année dans les comptes de la Commune.
- Les comptes 2023 bouclent sur un déficit de Fr. 59'786.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 294'800.--.
- 4220.3612.00 Participation – Service des ambulances
- Les comptes 2023 enregistrent le remboursement de l'excédent 2022, soit Fr. 223'100.--, ce qui explique le solde négatif.

7.6 Trafic et télécommunications (6)

- 6152.3120.00 Energie – routes communales
- Le dépassement, d'environ Fr. 14'000.--, provient du fait que la diminution notable de la consommation électrique entre 2022 et 2023 (- 26%) n'a pas compensé l'augmentation du prix de l'énergie.
- En effet, ce dernier a augmenté de 78,4% en tarif normal et de 108,6% en tarif réduit. Le coût de l'acheminement a subi également une hausse, d'environ 14%.
- 6153.3130.00 Déneigement – prestations de services de tiers
- Une facture de Fr. 34'400.--, pour des travaux de déneigement effectués en décembre 2022, a été reçue tardivement et comptabilisée sur 2023.
- D'autre part, les différences sur ce compte sont dues aux événements neigeux importants de 2023.
- 6220.3612.00 Participation – Mobul
- La diminution de la participation est à mettre au profit d'une bonne maîtrise des charges de l'association Mobul en général et du versement d'un montant extraordinaire de plus de Fr. 100'000.--, pour toutes les communes, concernant les remboursements d'indemnités relatives aux recettes publicitaires et aux rétrocessions d'assurances par les TPF par suite d'un audit.

7.7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (7)

7101 Approvisionnement en eau

La gestion des infrastructures liées à l'eau potable est effectuée par Gruyère Energie SA, sous contrôle de la Commission de l'eau. Le rapport figure aux pages 80 à 82.

Les comptes correspondent aux exigences MCH2, soit l'attribution au financement spécial (réserve) de la valeur de maintien du réseau, le prélèvement sur le financement spécial des frais financiers et enfin l'attribution au financement spécial pour l'équilibre du compte selon résultat.

Les mêmes principes comptables sont appliqués pour le traitement des eaux usées (7201).

7301 Gestion des déchets

Les charges 2023 sont couvertes par les produits et taxes à plus de 100%.

Un montant de Fr. 38'890.-- a été attribué à la réserve (financement spécial pour équilibre du compte).

7690.3132.00 Honoraires et prestations – aménagement du territoire

Une partie des honoraires est prise en charge par les privés (compte 7900.4260.00).

Le dépassement s'explique par divers mandats qui n'étaient pas prévus au budget, soit:

Avis juridiques divers	Fr.	3'230.00
Accompagnement échanges fonciers PAD La Pâla	Fr.	9'840.00
Modifications PAL et MEP	Fr.	63'000.00

7.8 Economie publique (8)

8200 Forêts

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Corporation forestière Moléson regroupe les communes de Botterens, Broc, Gruyères, Haut-Intyamou, Le Pâquier, Morlon et Bulle. L'Etat de Fribourg en tant que propriétaire forestier y participe également.

La participation annuelle est estimée à Fr. 156'600.-- et les frais d'entretien des chemins forestiers sont à charge de la Commune.

Les autres charges et revenus comptabilisés en 2023 concernent des prestations effectuées en 2022.

7.9 Finances et impôts (9)

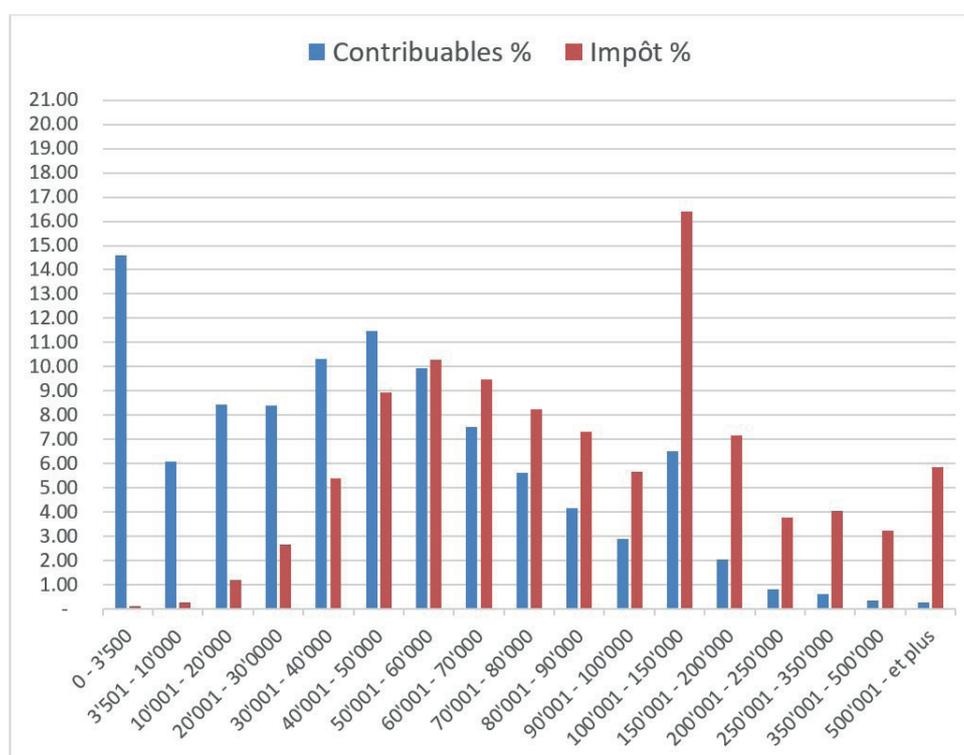
9100.4000.00/10 Impôts sur le revenu des personnes physiques

Le plan comptable MCH2 exige la séparation des impôts de l'année fiscale (2023) de ceux des années précédentes (soldes).

Les impôts des années 2022 et 2023 font l'objet d'estimations sur la base notamment des prévisions du Service cantonal des contributions (SCC).

Voici la statistique du rendement de l'impôt sur le revenu 2021 des personnes physiques (dernière année de référence dont les taxations sont quasiment toutes effectuées):

Statistique des revenus imposables pour 2021							
Classe de revenu			Contribuables		Revenu imposable	Impôt en francs	
			Nombre	%	Montant	Montant	%
0	-	3'500	2'362	14.60	894'772	53'250.75	0.12
3'501	-	10'000	982	6.07	6'629'074	120'212.85	0.28
10'001	-	20'000	1'362	8.42	20'032'822	518'430.85	1.19
20'001	-	30'000	1'359	8.40	34'273'716	1'155'045.75	2.65
30'001	-	40'000	1'667	10.30	58'373'671	2'348'375.50	5.39
40'001	-	50'000	1'856	11.47	83'439'439	3'895'482.05	8.94
50'001	-	60'000	1'605	9.92	87'920'288	4'474'039.00	10.27
60'001	-	70'000	1'214	7.50	78'627'249	4'122'865.80	9.47
70'001	-	80'000	912	5.64	68'258'191	3'588'680.80	8.24
80'001	-	90'000	674	4.17	57'238'094	3'189'255.55	7.32
90'001	-	100'000	466	2.88	44'183'873	2'460'666.85	5.65
100'001	-	150'000	1'056	6.53	126'048'816	7'137'616.00	16.39
150'001	-	200'000	333	2.06	56'700'745	3'113'655.60	7.15
200'001	-	250'000	130	0.80	28'991'892	1'650'313.75	3.79
250'001	-	350'000	102	0.63	29'395'791	1'766'541.60	4.06
350'001	-	500'000	54	0.33	22'457'794	1'402'453.40	3.22
500'001	-	et plus	45	0.28	50'091'132	2'554'875.45	5.87
			16'179	100.00	853'557'359	43'551'761.55	100.00



9100.4001.00	<u>Impôts sur la fortune des personnes physiques</u>	<p>Les modifications décidées par le Grand Conseil sur le barème de l'impôt sur la fortune en 2021 et 2022 ont pour conséquence une diminution des recettes de l'ordre de 1,5 million de francs par année pour la Commune.</p>
9100.4010.00/10	<u>Impôts sur le bénéfice des personnes morales</u>	<p>Les impôts de l'année 2023 ont été estimés à Fr. 5'800'000.--, sur la base des dernières taxations.</p> <p>Un solde de Fr. 1'685'000.-- est comptabilisé pour les impôts 2021 et un solde de Fr. 1'630'000.-- pour les impôts 2022.</p>
9100.4011.00/10	<u>Impôts sur le capital des personnes morales</u>	<p>L'estimation des impôts sur le capital pour 2023 a été arrêtée à Fr. 1'600'000.--.</p>
9101.4023.00	<u>Impôts sur les mutations</u>	<p>L'acquéreur d'un bien immobilier s'acquitte d'une taxe de 1,5% du prix d'achat.</p> <p>Les recettes 2023, de 3,2 millions de francs, sont nettement inférieures à celles de 2020 à 2022 qui se situaient entre 5,3 et 6 millions de francs par année.</p> <p>Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qui peut varier fortement selon les années.</p>
9610.3400.00	<u>Intérêts des comptes courants</u>	<p>Afin de réduire au maximum le paiement d'intérêts sur les comptes courants bancaires, des emprunts à court terme ont été conclus. Les besoins de trésorerie et les taux d'intérêts ont augmenté en 2023, ce qui explique la différence par rapport au budget.</p>
9610.3401	<u>Intérêts sur emprunts</u>	<p>Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long termes s'est élevé à Fr. 1'284'200.--, en diminution de Fr. 55'100.-- par rapport au budget. Le taux d'intérêt moyen est de 1,09% au 31 décembre 2023. Le détail des prêts figure au bilan, sous le compte 2064.</p>
9610.4402.00	<u>Intérêts des prêts et placements</u>	<p>Ce compte enregistre les intérêts sur le prêt de Fr. 18'077'110.-- octroyé à Gruyère Energie SA. Les intérêts sont fixés selon les taux de référence de l'Administration fédérale des contributions pour les prêts des actionnaires ou associés. Les taux 2023 sont de 3,75% sur 1 million et de 2,25% sur le solde (2022: 3% et 1%).</p>
9610.4463.00	<u>Dividende Gruyère Energie SA</u>	<p>Gruyère Energie SA n'a pas versé de dividende pour l'exercice 2022.</p>
963030.3431.40	<u>Entretien et rénovation – Hôtel de Ville de La Tour-de-Trême</u>	<p>Le remplacement des micros de la grande salle explique le dépassement du budget.</p>

963030.4430.00 Loyers encaissés – Hôtel de Ville de La Tour-de-Trême

Les travaux de rénovation terminés, la location a pu être facturée dès le 1^{er} septembre 2023.

9900.4895.00 Prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif

Selon l'article 45 de l'Ordonnance sur les finances communales (OFCo), la réserve de réévaluation du PA est dissoute linéairement sur une période de dix ans.

8. Compte des investissements

INVESTISSEMENTS		Comptes 2023		Budget 2023	
Compte		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
RECAPITULATION					
0	administration générale	1'804'502.35	728'206.00	2'305'000.00	600'000.00
1	ordre et sécurité publics, défense	230'485.85		1'550'000.00	790'000.00
2	formation	1'423'529.15		4'152'000.00	
3	culture, sport et loisirs	1'039'680.35	681'221.25	5'251'000.00	320'000.00
4	santé	335'503.60		493'000.00	
6	trafic et télécommunications	6'787'127.87	6'027'544.50	15'153'000.00	8'560'000.00
7	protec.environment et aménag.territoire	5'091'360.91	628'321.70	6'213'000.00	1'070'000.00
8	économie publique	418'600.00			
	TOTALISATION	17'130'790.08	8'065'293.45	35'117'000.00	11'340'000.00
	Résultat		9'065'496.63		23'777'000.00

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes. Le compte des investissements ne contient que les éléments du patrimoine administratif; ceux relatifs au patrimoine financier sont comptabilisés directement au bilan, selon les normes MCH2.

L'avancement des travaux étant tributaire de nombreux facteurs, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes. Il en est de même pour le versement des subventions attendues.

Pour rappel, le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel sont mentionnées les tranches de crédits qu'il est prévu d'engager durant l'année. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Selon l'article 7 du nouveau règlement des finances, en vigueur dès le 1^{er} janvier 2022, «le Conseil communal est compétent pour décider un crédit additionnel pour autant que ce dernier ne dépasse pas 10% du crédit d'engagement concerné et à condition que le montant du crédit additionnel soit au maximum de 500'000 francs.» Au-delà, le Conseil communal doit sans délai demander un crédit additionnel avant de procéder à un autre engagement.

Pour les investissements qui ont débuté avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, l'ancienne règle des 10% de dépassement est appliquée.

L'état des investissements en cours figure dans les comptes, sous la rubrique investissements.

Toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2023.

9. Bilan

La fortune nette se monte à Fr. 121'226'471.-- au 31 décembre 2023, y compris la réévaluation du patrimoine financier au 31 décembre 2022 pour Fr. 72'556'680.--.

La part à l'endettement des associations intercommunales, les cautionnements et garanties sont détaillés dans l'annexe E des comptes.

L'inventaire des immobilisations des patrimoines administratif et financier figure à l'annexe F des comptes.

Les autres annexes donnent également des informations sur l'évolution des postes du bilan.

2

Activités des Conseils communal et général **35 | 39**

Séances du Conseil communal et des diverses commissions	page 35
Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation	page 36
Séances du Conseil général	page 36

Séances du Conseil communal et des diverses commissions

Conseil communal	45	séances ordinaires
Commission administrative	42	séances ordinaires
Commission technique et Commission de l'énergie	41	séances ordinaires
Comité de direction de Mobul	10	séances
Comité de direction des homes pour personnes âgées	4	séances
Comité et Commission de placements de la Caisse de pensions	6	séances
Commission Bulle Sympa	4	séances
Commission communication	2	séances
Commission culturelle	5	séances
Commission consultative au sujet du développement économique	4	séances
Commission d'aménagement	6	séances
Commission des constructions scolaires	7	séances
Commission des eaux	3	séances
Commission des naturalisations	8	séances
Commission des sports	2	séances
Commission Bull'Bouge	2	séances
Commissions diverses écoles primaires (Bibliothèque scolaire et Commission culturelle)	12	séances
Commission du Musée et de la Bibliothèque publique	3	séances
Commission financière	4	séances
Commission jeunesse et famille	2	séances
Commission ORCOC - Trême	12	séances
Commission santé et sécurité au travail	2	séances
Commission senior	3	séances
Commission Culture en partage	1	séance
Commission vélo	3	séances
Conseil des parents	2	séances

Diverses commissions de bâtisse	43 séances
Diverses commissions urbanisme/technique (MEP, PAD, Concertations, etc.)	35 séances

Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation

- Réaménagement des espaces publics autour de la gare – Rue Nicolas-Glasson
- Réaménagement de la rue de Vevey
- Réaménagement de la rue de l'Ancien-Comté Sud
- Réaffectation de l'ancien abri PC à La Tour-de-Trême en locaux de répétition
- Rénovation et assainissement de l'Hôtel de Ville de Bulle
- Rénovation de différents bâtiments scolaires
- Réhabilitation du bâtiment de la Perreire 3 pour l'AES et des salles de classe
- Etude et promotion des itinéraires de mobilité douce
- Extension des zones à vitesse modérée au centre-ville de Bulle, de La Tour-de-Trême et des quartiers résidentiels
- Mise à l'enquête du Plan d'aménagement de détail (PAD) pour le développement du Centre sportif régional
- Développement du PAD «Prila – Combes Sud» et de ses équipements
- Aménagement d'un passage inférieur à la rue de la Léchère
- Elaboration de Mandats d'étude parallèles (MEP) pour accompagner le développement des parcelles entre la Grand-Rue et la rue de la Sionge en zone de l'ancienne ville
- Etudes du plan directeur de l'éclairage public
- Elaboration des études pour le réaménagement des espaces publics au centre de La Tour-de-Trême
- Elaboration des études des PAD-cadres «Pierre-Sciobéret» et «Champ-Barby»
- Elaboration d'un MEP pour le réaménagement du centre-ville de Bulle
- Elaboration des études du patrimoine bâti communal
- Elaboration de divers PAD : Vieux-Moulin, Ferrage, Pâla, Terraillet
- Elaboration de divers MEP et concertations
- Poursuite des études pour le développement de la stratégie de biodiversité en ville
- Poursuite du programme de formation continue pour le personnel sur le thème de la cybercriminalité
- Implémentation d'un guichet virtuel pour l'accueil extrascolaire

Séances du Conseil général

Le Conseil général (50 membres), issu des élections du 7 mars 2021, était composé, au 31 décembre 2023, de:

Présidente: Thérèse Anatrà-Luchinger (Le Centre/PVL)
Vice-président: Yvan Girard (PLR)

Parti libéral-radical	15 élus, 3 femmes et 12 hommes
Parti socialiste	13 élus, 7 femmes et 6 hommes
Le Centre	8 élus, 3 femmes et 5 hommes

Les Vert·e·s	6 élus, 4 femmes et 2 hommes
Union démocratique du centre	5 élus, 5 hommes
Parti vert'libéral	3 élus, 1 femme et 2 hommes

Au cours de l'année 2023, les mutations suivantes ont été enregistrées: Mme Inès Roque (UDC) a été remplacée par M. Yvan Roeske; Mme Jeanne Girard (PS) a été remplacée par Mme Lauriane Bonnet; M. Sébastien Bossel (UDC) a été remplacé par M. Christian Waeber.

Le Bureau du Conseil général s'est réuni à 4 reprises, pour préparer les 4 séances du Législatif, dont voici les principaux objets traités:

Séance du 20 mars 2023 (46 présents)

- acceptation d'un crédit additionnel de Fr. 470'000.-- pour les rénovations complémentaires du réseau d'eau potable 2023.

Séance du 22 mai 2023 (47 présents)

- acceptation des comptes et du rapport de gestion 2022;
- acceptation de la révision partielle du règlement du personnel communal;
- acceptation du crédit d'étude additionnel de Fr. 490'000.-- pour l'agrandissement du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque de Bulle;
- refus de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par Mme Elodie Surchat et M. Martin Rauber, au nom du groupe PS, d'augmenter le nombre de membres du Conseil général à 70, dès la prochaine législature;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS, demandant d'étudier la mise en place de balades diagnostic à vélo;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Malik Seydoux, au nom du groupe PLR, demandant d'étudier la possibilité d'obtenir une meilleure tarification de la reprise des kWh des installations photovoltaïques privées;
- élection de Mme Thérèse Anatrà-Luchinger (Le Centre/PVL) à la présidence du Conseil général pour les 12 prochains mois;
- élection de M. Yvan Girard (PLR) à la vice-présidence du Conseil général pour les 12 prochains mois.

Séance du 9 octobre 2023 (43 présents)

- acceptation de la modification des statuts de l'Association intercommunale du bassin de la Sionge-AIS;
- acceptation de la détermination du Conseil communal sur la proposition de MM. Arthur Gremaud et Maxime Pittet, au nom du groupe Le Centre/PVL, demandant la création d'une commission participative «Sondages»;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mmes Carole Fritschi et Elodie Surchat et M. Serge Castella, au nom du groupe PS, demandant d'étudier la possibilité de féminiser les nouvelles rues de Bulle et La Tour-de-Trême;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Léo Jacquat, au nom du

groupe Les Vert-e-s, demandant d'étudier la possibilité d'introduire une tarification progressive de l'eau et l'électricité.

Séance du 18 décembre 2023 (49 présents)

- acceptation du crédit de Fr. 115'000.-- pour la mise en place de points de rencontre d'urgence (PRU);
- refus du crédit de Fr. 957'000.-- pour la réfection des sols et vestiaires des bâtiments Frêne, Bouleau et Erable du site de la Condémine;
- acceptation du crédit de construction de Fr. 19'845'000.-- pour la réalisation de l'agrandissement du bâtiment du Musée gruérien et de la Bibliothèque de Bulle;
- renvoi du crédit d'étude de Fr. 2'205'000.-- relatif à la rénovation du stade de Bouleyres;
- acceptation du crédit de Fr. 323'000.-- relatif à divers remplacements d'équipements et aménagements pour les Foyers de la Ville de Bulle;
- refus du crédit de Fr. 850'000.-- pour l'achat de véhicules du Service Centre d'entretien;
- refus du crédit de Fr. 17'250'000.-- concernant les aménagements relatifs aux projets d'agglomération PA3 et PA4 opposé à l'amendement demandant le vote séparé des mesures;
- acceptation du crédit de Fr. 3'500'500.-- pour le réaménagement et l'assainissement de la rue de la Léchère et du chemin d'Everdes;
- refus du crédit de Fr. 6'751'000.-- pour le réaménagement et l'assainissement de la rue de la Condémine et route de Morlon;
- acceptation du crédit de Fr. 2'192'850.-- relatif aux aménagements de mobilité douce Industrie-Crêts;
- refus du crédit de Fr. 1'053'000.-- relatif aux aménagements de mobilité douce Gare-Arsenal;
- acceptation du crédit de Fr. 1'245'400.-- relatif aux aménagements de mobilité douce Gare-Planchy sud;
- acceptation du crédit de Fr. 2'212'500.-- relatif aux aménagements de mobilité douce Léchère;
- acceptation du crédit de Fr. 350'000.-- pour le renouvellement des horodateurs et du logiciel de gestion des amendes d'ordre;
- acceptation du crédit de Fr. 3'206'000.-- relatif aux rénovations du réseau d'eau potable 2024;
- acceptation du crédit d'étude de Fr. 840'000.-- pour la révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) de la Ville Bulle;
- acceptation du budget d'investissements moyennant corrections et du budget du compte de résultats pour 2024;
- acceptation du règlement sur les indemnités du Conseil général de Bulle et de ses commissions;
- acceptation de la révision partielle du règlement des marchés, foires et ventes sur le territoire communal;

- acceptation des statuts et par conséquent de l'adhésion à l'Association intercommunale du bassin versant Haute Gruyère (ABVH);
- acceptation de la modification des statuts de l'Association de communes Mobul.

3

Service des écoles

41 | 44

Introduction	page 41
Composition du service au 31.12.2023	page 41
Le Service des écoles en quelques chiffres	page 42
Faits marquants en 2023	page 43
Projets et perspectives	page 43

Introduction

Le Service des écoles dépend administrativement du Dicastère de l'enseignement, de la formation et de l'accueil extrascolaire de la Ville de Bulle qui est dirigé par M. le conseiller communal et vice-syndic David Seydoux. Il a pour mission de gérer, d'administrer et d'assurer la logistique des écoles primaires de Bulle. La Ville de Bulle compte trois établissements scolaires: La Condémine (y compris l'école de la Commune de Morlon), La Léchère et La Tour-de-Trême, comprenant chacun des classes enfantines (1H et 2H), des classes primaires (3H à 8H), de logopédie et d'enseignement spécialisé.

Le Service des écoles s'occupe, entre autres, du budget des écoles, des bâtiments, de l'accueil extrascolaire, des sports facultatifs, des devoirs surveillés, des transports scolaires, des manifestations, de la promotion de la santé et des actions de prévention.

1. Composition du service au 31.12.2023

Chef de service	Christophe Allaman	100%
Adjointe du chef de service	Marlyse Tornare	100%
Administration scolaire	Cécile Progin	60%
	Valérie Tremblais-Guéry	80%
		140%
Accueil extrascolaire (AES)	Fabienne Bapst-Staremborg	50%
	Mireille Keller	55%
	Florence Telfser	55%
		160%
Secrétariat des directeur·trice·s d'établissements (DIREP)	Céline Roulet	50%
Médecine scolaire	Véronique St-Germain	80%
Maître·esse·s d'éducation physique (MEPS)	Laurent Bachelier	100%
	Loïc Brunetti	100%
	Gaëlle Favre	60%
	Philippe Fragnière	55%
	Erica Savary	50%
	365%	

2. Le Service des écoles en quelques chiffres

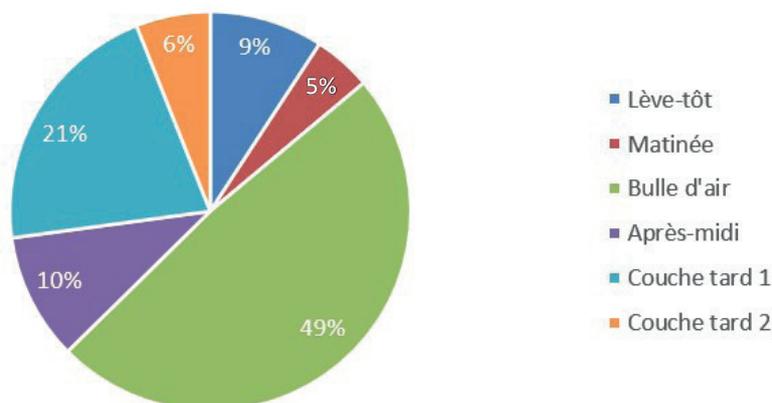
Année scolaire 2023-2024:

Etablissements	Classes	Enseignant-e-s	Elèves
La Condémine / Morlon	56	107	1'109
La Léchère	34	67	681
La Tour-de-Trême	26	49	519
TOTAL	116 (+1%)	223 (+0%)	2'309 (+1%)

A ces chiffres, il faut ajouter 8 classes d'enseignement spécialisé et 6 classes de logopédie, représentant un total respectif de 112 élèves et de 41 enseignant-e-s.

Pour l'année 2023, 3 responsables de sites pour l'accueil extrascolaire (AES) ont encadré 44 intervenantes, comptabilisant plus de 35'900 heures de travail (+23%). Un total de 689 enfants (+14%) ont fréquenté l'AES, dont 21% inscrits de manière irrégulière. Plus de 96'100 inscriptions ont été enregistrées sur les différentes plages horaires et plus de 52'300 repas ont été servis par les Foyers de la Ville de Bulle (82% des repas), la Résidence du Marché (9%), L'Instant Gourmand Traiteur (7%) et le Foyer St-Joseph à Morlon (2%). Enfin, plus de 29'800 collations ont été livrées pour les goûters.

AES 2023 : inscriptions par plage horaire



AES : inscriptions enfants et plages horaires



Concernant les **devoirs surveillés**, 23 titulaires et 11 remplaçant·e·s assurent le suivi nécessaire à 120 élèves (-18%) répartis sur 22 classes.

Quant aux **transports scolaires**, 283 élèves de 1H à 8H fréquentent les 4 lignes de bus scolaires du Carry, des Granges, de Jéricho et du Verdel; 48 enfants peuvent bénéficier d'un transport scolaire gratuit compte tenu du règlement cantonal de la loi sur la scolarité obligatoire; 19 élèves de 1H à 6H fréquentent la ligne scolaire Bulle - Morlon.

Enfin, pour les **sports facultatifs**, 37 enseignant·e·s ont été engagé·e·s sur le 1^{er} semestre de l'année scolaire 2023-2024 et ont dispensé 22 activités sportives différentes aux 405 participant·e·s (+4%). A titre de comparaison, 362 élèves se sont inscrits sur le 2^e semestre 2024.

3. Faits marquants en 2023

Le début de l'année 2023 a vu l'implémentation au sein des écoles de l'outil de communication Klapp qui a permis de regrouper, simplifier et numériser la communication administrative entre l'école, les élèves et les parents. Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, cette application est entièrement financée par le Canton de Fribourg.

Au mois de mars 2023, la fermeture abrupte des Zoubilous à Bulle a touché un grand nombre d'enfants inscrits à l'accueil extrascolaire (AES). La Ville de Bulle a obtenu une dérogation provisoire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023 du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) du Canton de Fribourg portant sur l'accroissement des capacités d'accueil des AES de La Condémine et de La Tour-de-Trême. Elle a pu ainsi trouver une solution pour tous les enfants domiciliés sur son territoire.

Au mois d'août, le Conseil communal a décidé de reprendre les locaux des Zoubilous à la rue du Marché 12 à Bulle, ce qui a permis d'augmenter la capacité d'accueil de l'AES de La Condémine. Depuis l'automne 2023, plus d'une quarantaine d'élèves sont accueillis sur les plages horaires du midi (Bulle d'air) et du soir (Couche-Tard 1 et 2).

Lors de la rentrée scolaire 2023-2024, le Service des écoles a mis en place le logiciel Maestro destiné à l'AES et facilitant la gestion des inscriptions. A terme, il devrait permettre aux parents d'inscrire leurs enfants en ligne.

A la suite de la démission de la Dr Tina Huber-Gieseke, la Ville de Bulle a mandaté, pour la rentrée scolaire 2023-2024, la Dr Nadia Bernal Tahiri qui assure, entre autres, les visites obligatoires et les rappels de vaccination, ainsi que le soutien à l'infirmière scolaire dans les questions de santé.

Afin de pallier le manque de salles de sport au sein des écoles, deux nouveaux terrains ont été aménagés en 2023 à La Léchère (gazon synthétique) et à La Tour-de-Trême (surface multisports en tartan).

Enfin, les travaux de rénovation du bâtiment «Tilleul» à La Condémine ont été effectués durant les vacances scolaires d'été et d'automne 2023. Il s'agissait, notamment, de travaux de désamiantage, du changement de faux-plafonds, de travaux de peinture dans les salles de classes et de la révision des fenêtres.

4. Projets et perspectives

Dans un souci de digitalisation des processus de gestion des activités extrascolaires, les inscriptions des enfants auprès de l'accueil extrascolaire (AES) via le portail internet Maestro devraient s'effectuer dans le courant du printemps 2024.

De plus, le Service des écoles va généraliser au début de l'année 2024 l'implémentation du progiciel de planification Pobero qui devrait permettre une meilleure gestion du personnel de l'AES et de l'allocation des ressources.

Etant donné le manque de salles de sport et afin de répondre en partie aux exigences du Plan d'étude romand, le Service des écoles, en collaboration avec les maître-esse-s de sport, va mettre en place, pour la rentrée scolaire 2024-2025, des leçons de natation supplémentaires pour les élèves de 4H et 7H. Compte tenu des plages horaires disponibles insuffisantes à la piscine du CO à Bulle, ces heures seront dispensées à Charmey.

Enfin, durant les vacances scolaires de Pâques et d'été 2024, les travaux de rénovation partielle vont se poursuivre pour les bâtiments scolaires suivants:

- bâtiments «Hêtre» et «Chêne» à La Condémine: peinture, luminaires et remplacement des fenêtres de façade nord;
- école «Tournesol» à La Tour-de-Trême: rénovations de 4 salles de classe, de la cage d'escalier et installation de lavabos;
- bâtiment de La Léchère: remplacement des luminaires des couloirs et salles de gym et peinture dans les couloirs.

4

Service enfance-jeunesse

46 | 49

Introduction	page 46
Secteur «petite enfance»	page 46
Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle	page 46
Secteur hors murs	page 47
Secteur «Bulle Pro»	page 47
Événements et projets	page 48

Introduction

Le Service enfance-jeunesse (SEJB) a poursuivi en 2023 les missions qui sont les siennes entre accueils et activités Centranim, travail social hors murs, soutien à l'insertion professionnelle et coordination du domaine de la petite enfance. Les principales nouveautés qui ont marqué cette année sont les suivantes:

Dans le domaine de la participation et des droits de l'enfant d'être entendu sur les sujets qui le concernent, le SEJB a été actif en mettant sur pied le projet «Fais ta place», en collaboration avec le Centre d'entretien. Dans la même veine, un atelier pour les enfants et les jeunes a été organisé dans le cadre du projet participatif de réaménagement du centre-ville. Ces deux projets ont pour but d'adapter les espaces de vie aux besoins des enfants et des jeunes, conformément aux objectifs de la politique «Grandir à Bulle».

Dans le cadre de la Bulle pro, le SEJB a également mis sur pied, en collaboration avec la déléguée aux seniors, le projet «Bicycl'Aide» qui propose un service «déchetterie et commissions» pour les seniors.

D'autres nouveaux projets faisant la part belle à l'implication des enfants et des jeunes ont été mis sur pied en 2023: le nouvel «Espace jeunesse» des Francomanias, la Journée pour la démocratie, la co-organisation d'une soirée dans le cadre du Festival des soupes ont notamment marqué la vie du service cette année. Il faut encore relever le renouvellement de l'atelier bougies qui s'est transformé en atelier vitrail.

1. Secteur «petite enfance»

Au niveau de la petite enfance, la première soirée de réseau a vu le jour en 2023. Les partenaires présents ont exprimé leur volonté de poursuivre les rencontres afin de réfléchir ensemble à l'amélioration du dispositif local. Cette soirée a également lancé les premières réflexions au sujet de l'accès aux familles vulnérables. Ce thème sera repris en 2024.

Le SEJB a également repris le projet FriTime Piccolo à son compte: cette tâche de planification et de mise en lumière de l'offre correspond pleinement aux missions assignées au poste de coordination.

Il faut également relever les nombreuses séances bilatérales menées avec les partenaires du SEJB et avec des communes se trouvant à un stade similaire dans le développement d'une politique de la petite enfance. Ces séances servent à mieux cerner les besoins et les potentielles améliorations à amener à cette politique.

A noter encore l'étroite et nécessaire coordination avec Option Gruyère qui s'occupe également de la petite enfance au niveau du district. Dans ce sens, une collaboration a vu le jour afin de cartographier l'offre sur un support numérique.

2. Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle

Pré-en-Bulle (6-10 ans)

Fréquentés par 15 à 30 enfants, les après-midi Pré-en-Bulle proposent différentes activités sportives, culturelles, créatrices ou en nature durant lesquelles les enfants ont la possibilité d'acquérir ou de consolider différentes compétences sociales et de vivre-ensemble. Le SEJB a collaboré cette année avec les différents partenaires que sont la Croix-Rouge, le baseball-club Red Sox, Clos Fleuri, le WWF et les Francomanias. La semaine estivale, composée entre autres d'une visite d'un centre équestre, d'activités créatrices, d'une nuit sur la paille et de sorties en nature, a accueilli une moyenne de 22 enfants par jour.

La-Bulle (10-18 ans)

En 2023, l'équipe d'animation a déployé, avec les jeunes, une belle énergie dans la mise sur pied d'une exposition autour des questions climatiques. Le vernissage a été l'occasion d'ouvrir les portes du Centranim et de faire découvrir la nouvelle fresque collective ornant notre «Salatout». Les semaines thématiques de lutte contre le racisme, contre l'homophobie ainsi que pour l'égalité hommes-femmes ont permis de sensibiliser les jeunes à ces questions et d'échanger au travers de concours, de témoignages, de théâtres, de films, de jeux et d'expositions.

A la rentrée scolaire, le SEJB, en partenariat avec des groupes de jeunes, a développé le nouvel «Espace jeunesse» des Francomanias. Celui-ci a connu une forte fréquentation et a été très apprécié des jeunes et du public.

Les ateliers hebdomadaires de danse et de musique ont été très fréquentés et la mise en place des cours de boxe a également été plébiscitée.

Si les accueils libres restent bien fréquentés, l'équipe d'animation demeure vigilante à la fréquentation féminine qui est en légère diminution.

3. Secteur hors murs

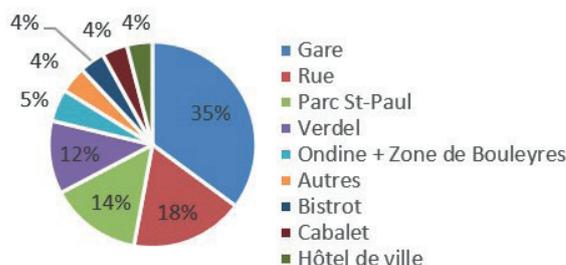
En 2023, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM, 1,4 EPT) ont assuré 174 séances d'accompagnement socioéducatif individuel. S'y ajoutent 26 séances de réseaux avec d'autres professionnels autour de situations de jeunes, ainsi que 46 entretiens avec des couples ou au sein de familles.

Au niveau des permanences de rue, la gare, le Parc du Vieux-Comté et le quartier du Verdel demeurent les lieux les plus fréquentés par les TSHM.

Accompagnements socioéducatifs



Permanences hors murs: tendances des lieux fréquentés



Dans le secteur hors murs, la mise sur pied du Square du Verdel de mi-mai à mi-juin, puis du Cabal'été de mi-juin à mi-juillet ont permis à nouveau de renforcer la présence du SEJB au sein des espaces publics durant la belle saison. Au Verdel, les activités des vendredis soir ont rencontré un joli succès. De même, la collaboration avec LivrEchange s'est révélée très fructueuse. Durant le Cabal'été, le spectacle de rue, l'activité construction de cabanes et bulles de savons ou l'«Open Mic» ont connu un franc succès.

4. Secteur «Bulle pro»

Pendant l'année, la Permanence emploi a enregistré plus de 140 passages. Les jeunes y ont trouvé de l'aide pour leur dossier de candidature ou d'autres réponses relatives à leur insertion professionnelle.

En 2023, la Bulle pro a lancé, en collaboration avec la déléguée aux seniors, le projet «Bicycl'Aide» qui consiste en un service «déchetterie et commissions» assuré par des jeunes pour des seniors à mobilité réduite. L'équipe Bicycl'Aide, qui propose ses services à vélo-cargo, se charge également de la permanence téléphonique, des réservations et des diverses tâches administratives.

Durant l'année, les ateliers de coaching «F3», destinés aux jeunes des trois CO de la Gruyère, ont pu accueillir 24 adolescent·e·s alors que les «Speedworkings» faisaient une pause le temps de se refaire une beauté pour l'automne 2024.

Les séances de suivis individuels, au nombre de 110, se sont enchaînées tout au long de l'année avec de nouvelles inscriptions tous les mois.

5. Evénements et projets

Les événements et projets du SEJB poursuivent des objectifs divers et variés qui se combinent souvent afin de répondre aux besoins et envies des enfants, des jeunes et des familles.

La Nuit du jeu

Le millésime 2023 a réuni plus de 400 personnes enjouées dans une ambiance conviviale. Cette édition a vu l'exploitation du hall d'entrée de l'Hôtel de Ville comme espace de jeu. Un coin distribution des jeux restants du projet «Mon jouet, Ton jouet» a été aménagé.

Le Trésor du lapin

Le Trésor du lapin a attiré près de 600 personnes en 2023. Le nouveau parcours a particulièrement convaincu les petites roues, telles que poussettes et trottinettes. Les jeunes du Centranim, fidèles au poste, ont à nouveau rendu un grand service en aiguillant les participant·e·s et en distribuant les œufs en chocolat sans craindre de se déguiser en lapin géant!

Pass'âge

En 2023, plusieurs seniors se sont annoncés pour participer au programme bénévole Pass'âge. Certains binômes se poursuivent depuis plusieurs années alors que d'autres restent très ponctuels, au moment de remplir les feuilles d'impôts par exemple. Au printemps, un apéritif a permis de remercier nos bénévoles engagés.

Semaine contre l'homophobie

La Semaine contre l'homophobie a connu sa deuxième édition avec une exposition faisant écho à l'événement Bulle Pride 2022. Une expo de photos et des témoignages audio, le tout animé par un concours, ont été mis sur pied. Des espaces d'échange, de discussion et parfois de débat ont été régulièrement proposés tout au long de la semaine et au-delà.

Francomanias

En 2023, l'Espace jeunesse des Francomanias a été fortement modifié, intégrant une scène, un espace «chill-out», une terrasse et un bar tenu par la jeune équipe féminine du FC Riaz. Pendant quatre jours, la programmation de l'Espace jeunesse a mis en lumière des jeunes musicien·ne·s de la région dans des styles divers et variés.

Coup de balai

Le Coup de balai 2023 a eu lieu au bois de Sautaux avec la collaboration de l'Association de quartier des Granges et de la Société de jeunesse de La Tour-de-Trême. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette opération de nettoyage.

Semaine Rebelles

Tout au long de la semaine, les jeunes ont pu découvrir l'exposition «Portraits de femmes» qui présentait une cinquantaine de femmes de la région, d'âges et d'horizons différents. Film, initiation au taekwondo,

atelier de théâtre forum ou encore sortie à la «ColoRoom» ont complété le programme de cette semaine. Dans l'ensemble, les activités proposées ont trouvé leur public et de beaux échanges sur le thème des inégalités de genre ont pu avoir lieu.

Fête ta déco

En 2023, la traditionnelle activité des «Bougies» a fait peau neuve. Le nouveau projet «Fête ta déco» a invité la population à venir réaliser des vitraux légers. L'atelier, qui avait pour but d'aller à la rencontre de la population, a été déployé dans les quartiers du Verdél, des Granges ainsi qu'à la gare, au Velâdzo. La population a répondu positivement à l'invitation et les nouvelles réalisations ont charmé les participant-e-s.

Recbulle

L'année 2023 a vu naître la nouvelle association «Recbulle» qui est une webradio ayant pour buts la sensibilisation de la population gruérienne aux arts et métiers de la radio, la promotion des artistes locaux et la formation des jeunes de manière gratuite au métier de la radio. La webradio et ses podcasts sont accessibles en ligne sur www.recbulle.ch. Le SEJB accompagne ce projet de jeunes depuis le début et lui met un local à disposition.

T'es en gare

Environ 300 personnes sont venues boire un thé, grignoter, papoter et donner un nouvel élan au T'es en gare 2023. Deux jeunes se sont lancés dans la représentation de leurs compositions musicales, rap, chant et piano. Le groupe de danse Afro a su chauffer l'ambiance malgré une météo maussade, pendant que d'autres jeunes s'occupaient de la distribution de thé, de chocolats ou encore de câlins gratuits.

5

Service des seniors

51 | 53

Concept communal en faveur des seniors	page 51
Groupes de travail	page 51
EspaceSenior	page 51
Événements et projets	page 52

Service des seniors

La Commission senior est composée de 1 membre de l'Exécutif, 3 membres du Législatif et 6 membres libres. Composition au 31 décembre 2023:

- Mme Chantal Pythoud, conseillère communale, présidente
- Mme Anne Niquille Charrière, conseillère générale, vice-présidente
- Mme Catherine Oberson, conseillère générale, membre
- M. André Schibler, conseiller général, membre
- M. Pierre Cottier, membre libre
- M. Anton Overney, membre libre
- M. Nicolas Perroud, membre libre
- Mme Lucile Pochon, membre libre
- Mme Stéphanie Seydoux, membre libre
- M. André Tissot, membre libre

La Commission senior s'est réunie à 2 reprises durant l'année.

Concept communal en faveur des seniors

Le plan de mesures 2021-2025 du concept communal en faveur des seniors a été suivi dans la mesure du possible en fonction du budget alloué.

Plusieurs activités et partenariats ont été mis en place pour répondre aux objectifs à atteindre, soit:

- veiller à l'intégration des seniors dans la société;
- favoriser leur autonomie, éviter l'isolement;
- prendre en considération leurs besoins et leurs compétences.

Groupes de travail

Groupe de travail interservices

Ce groupe de travail réunit les Services enfance-jeunesse, intégration, seniors, sports, culture et musée. D'autres services communaux devraient rejoindre ce groupe en 2024. Il a pour but de coordonner les activités, de mettre en commun certains projets et de travailler ensemble afin d'être plus efficaces et proactifs.

Groupe de travail «concepts communaux et commissions seniors de la Gruyère»

Dans le cadre des concepts communaux en faveur des seniors, le groupe de travail du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) a organisé une rencontre en avril entre toutes les commissions seniors du district afin d'échanger et de stimuler la collaboration et le partenariat autour de projets communs. Une nouvelle édition de «Bien vieillir en Gruyère» devrait avoir lieu au printemps 2025.

Réseau Suisse des villes-amies des aîné·e·s

En 2023, Bulle a rejoint ce réseau qui est un sous-groupe de l'Union des villes suisses dont la Ville de Bulle est membre. Le thème abordé cette année lors des différentes rencontres était «vieillir et numérisation».

EspaceSenior

Issue du concept communal en faveur des seniors, l'Association EspaceSenior propose une belle palette d'activités à l'intérieur, dans les locaux communaux de la rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême, comme à l'extérieur.

La courbe des activités et des participations à ces dernières est en constante progression, comme le montrent les statistiques ci-dessous:

	2023	2022
Nombre de membres	292	218
Nombre de bénévoles	24	26
Nombre d'activités	474	424
Heures d'activités	950	850
Nombre de participants	3'293	2'295
Fréquentation moyenne	6.94 participant·e·s	5.4 participant·e·s

La palette des activités proposées est dense: échanges culinaires, bricolage, jeux, création de bijoux, soutien informatique, nouvelles technologies digitales, projection de films, visites de musées, sports divers, conférences, etc. De nouvelles activités telles que la création d'un club de lecture ou des sorties hors du canton (visite du Palais fédéral) ont fait leur apparition durant l'année et, vu le succès rencontré, vont à nouveau être proposées en 2024.

Afin de promouvoir ce centre de loisirs et de partage, la Ville de Bulle offre un abonnement découverte de Fr. 30.-- pour une durée d'une année à chaque citoyen·ne bullois·e ayant atteint l'âge de la retraite, ce qui a concerné 234 personnes en 2023.

Evénements et projets

Square au Verdel

En collaboration avec les Services enfance-jeunesse, de la culture et de l'intégration, ce projet intergénérationnel a pour but d'améliorer la qualité de vie dans le quartier du Verdel, d'encourager la cohésion sociale et d'améliorer le vivre-ensemble. Du 16 mai au 7 juin, diverses activités ont été organisées pour les habitant·e·s du quartier. Des moments d'échange autour d'un café-croissant ont eu lieu deux mercredis matin en faveur des seniors, en collaboration avec le Service de l'intégration.

Thé dansant

Le thé dansant a eu lieu tous les mardis après-midi jusqu'à fin juin. En regard du manque de participation, la Commission senior a décidé de réduire la cadence à deux bals par mois, soit le 1^{er} et le 3^e mardi du mois. Des animations spéciales ont été organisées pour Carnaval, la Saint-Valentin, Pâques et la Saint-Nicolas. Une tombola est organisée occasionnellement. Côté musique, le tournus se fait toujours avec trois musiciens.

Grâce au partenariat avec Pro Senectute, cette activité est annoncée dans la brochure de l'association. Le thé dansant peut également compter sur l'aide d'une stagiaire de Pro Senectute le mardi après-midi pour encadrer les bénévoles qui s'occupent des entrées et partager un maximum de temps avec les participant·e·s.

Jass

Une vingtaine de personnes participent régulièrement à cette activité animée par une bénévole, Mme Liliane Remy. Elle se déroule à la salle des musiques de la Résidence du Marché, deux fois par mois selon un calendrier établi.

Pass'âge

Ce projet intergénérationnel permet à des seniors bénévoles d'aider des jeunes de 16 à 25 ans, dans différents domaines comme les langues, les mathématiques, l'établissement d'un budget, les assurances, les impôts. Une dizaine de binômes sont actifs en ce moment.

Cafés seniors

En collaboration avec Bulle Sympa, des moments d'échange autour d'un café sont agendés deux vendredis par mois à la salle des musiques de la Résidence du Marché, selon un calendrier établi.

Visites à domicile et accompagnement

La collaboration avec la Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) est indispensable. Afin de rompre l'isolement et de maintenir le lien social, il est important de pouvoir continuer de proposer ce genre de service aux seniors. Les bénévoles s'inscrivent auprès de la Commune et sont suivis par la CRF.

Sorties en Bus Sympa

En collaboration avec Bulle Sympa, 19 sorties en minibus ont été organisées. Les seniors ont pu ainsi partager un repas, découvrir le village de Bellegarde en compagnie d'un guide, naviguer sur le lac de la Gruyère ou visiter un musée. Quelques dates étaient réservées pour les habitant·e·s des résidences non médicalisées et les membres d'EspaceSenior. La participation est de Fr. 5.-- par personne, le reste est pris en charge par le budget de la Commission senior.

Ensemble innovons la retraite

En collaboration avec l'association Innovage Suisse romande, deux jeunes retraités, consultants de l'association, ont animé un atelier de préparation à la retraite les 12 et 19 septembre. L'atelier est gratuit pour les participant·e·s, son coût est pris en charge par le budget de la Commission senior. Cette activité sera reconduite en 2024.

La Bicycl'Aide

Depuis le 11 juillet 2023, un service de déchetterie à domicile et de courses est proposé aux seniors à mobilité réduite, en collaboration avec le Service enfance-jeunesse. Cette prestation est assurée par des jeunes dans le cadre d'un projet intergénérationnel et d'insertion professionnelle. Les transports s'effectuent en vélo-cargo. Un abonnement est vendu au prix de Fr. 40.-- pour 11 passages. Ce projet est soutenu par l'Etat de Fribourg dans le cadre du soutien aux projets intergénérationnels Senior+.

Parcours urbain FriActiv

Pilotée par le Service cantonal du sport, l'application FriActiv propose des parcours thématiques afin de favoriser le mouvement à tout âge dans différents lieux du canton. Le «parcours des parcs» adapté aux seniors a été développé dans notre commune. Le 2 octobre a eu lieu une séance d'initiation en collaboration avec Pro Senectute Fribourg et M. Philippe Fragnière, coordinateur des sports. Des coachs de sport ont aidé les personnes présentes à installer l'application et les ont ensuite accompagnées sur les différents parcours pédestres (relax, agile, tonic et danse). Cette activité était gratuite, une quarantaine de personnes y ont participé.

Animations au Foyer Gruérien

En collaboration avec EspaceSenior, des séances cinéma à la cafétaria du Foyer Gruérien sont proposées une fois par mois durant la mauvaise saison. Les résident·e·s ont pu profiter de 5 films, tous suivis d'une discussion animée par Mme Marianna Gawrysiak, gérontopsychologue.

6

Service de l'intégration

55 | 58

Primo-information et conseil	page 55
Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français	page 55
Vivre-ensemble et participation citoyenne	page 56
Lutte contre la discrimination et le racisme	page 57
Coordination et transversalité	page 57

Service de l'intégration

Le Service de l'intégration déploie ses activités dans les domaines suivants: primo-information et conseil; soutien des offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français; participation citoyenne et vivre-ensemble; lutte contre la discrimination et le racisme. Le développement et la mise en œuvre des projets s'inscrivent dans la politique cantonale et fédérale en la matière. La Ville de Bulle est d'ailleurs membre de la Conférence suisse des délégué·e·s à l'intégration.

Primo-information et conseil

Accueil des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes

La traditionnelle matinée de bienvenue a eu lieu le 4 février 2023. Au total, 295 personnes se sont inscrites à cet événement, qui a compté sur une participation importante du public ukrainien. Une visite guidée de la ville, organisée par le Musée gruérien, était proposée, suivie d'une partie officielle et d'un apéritif. Les participant·e·s ont pu découvrir les différents services de l'administration et échanger avec les membres du Conseil communal ainsi qu'avec l'ensemble du personnel présent. Cette séance a été traduite en anglais, espagnol, farsi, italien, portugais, russe et ukrainien.

Accueil des élèves primo-arrivants allophones

La collaboration se poursuit avec les Directions des écoles primaires et le Service des écoles. En 2023, 33 demandes d'accueil de familles primo-arrivantes allophones ont été transmises au Service de l'intégration. Pour chacun des entretiens, une interprète est engagée et l'infirmière scolaire y participe. Quatre thèmes généraux sont abordés: le fonctionnement de l'école, le parcours scolaire de l'élève, la santé à l'école et les offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français. A la suite des entretiens, il arrive que des familles soient accompagnées quelque temps afin de faciliter certaines démarches (soutien administratif, recherche d'activités extrascolaires, orientation dans le réseau selon les besoins, etc.).

Conseils et accompagnement dans la mise en œuvre de projets

Le Service de l'intégration est régulièrement sollicité par des habitant·e·s. Les demandes sont variées: insertion professionnelle, recherche de cours de langue ou de formation, lien social, soutien pour des démarches administratives, etc. Il joue avant tout un rôle d'orientation. Environ 60 demandes individuelles ont été traitées, ainsi qu'une trentaine de demandes émanant de partenaires (développement de projets, diffusion d'informations, mise en réseau, demande de soutiens financiers, etc.). Grâce aux liens de confiance renforcés au travers de la démarche Culture en partage, des représentant·e·s de diverses nationalités partagent davantage leurs idées avec les services de l'administration: par exemple, des cours LCO* en tigrinya sont désormais proposés pour les élèves primaires érythréens.

Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français

En collaboration avec l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière Fribourg (OSEO), des cours de français gratuits sont proposés dans le parc du Cabalet durant les vacances d'été (16 cours ont été programmés en 2023). Le Service de l'intégration s'est chargé d'organiser la garde des enfants par du personnel travaillant au sein des accueils extrascolaires (AES), ainsi que par des jeunes recherchant un «P'tit job» (collaboration avec le Service enfance-jeunesse). Cette expérience a été à nouveau très concluante.

Afin de répondre à la demande croissante de cours de français, la Croix-Rouge fribourgeoise s'adapte et propose de nombreux ateliers à Bulle. Par ailleurs, Espace Famille a renforcé son offre de cours «parents-jeunes-enfants». Il y avait 4 groupes de 12 participant·e·s durant le premier semestre, puis 5 groupes durant le second. Plus de 50 enfants, par semaine, sont pris en charge pendant ces cours. La palette des cours de français a également été élargie grâce à l'extension des offres de l'association OuverTür. Durant le premier semestre, des locaux ont également été mis à disposition afin que des cours de français initialement donnés à Val-de-Charmey pour les familles ukrainiennes puissent être proposés

* LCO: langue et culture d'origine.

Les recherches démontrent qu'avoir de bonnes compétences en langue première facilite l'acquisition de nouvelles langues et ne retarde en rien l'apprentissage de la langue seconde.

à Bulle, où la majorité d'entre elles ont été relogées. Cette mesure d'insertion sociale était soutenue par le Canton. Le Service de l'intégration s'est également engagé pour que l'association ukrainienne Tryzub puisse trouver de nouveaux locaux, de même que «le vestiaire solidaire» qui a été créé dans le contexte de la guerre en Ukraine.

D'autres projets ont rencontré un franc succès, à l'instar de «Encore! Des Histoires!». Cette activité menée par l'association LivrEchange dans deux quartiers de Bulle (Verdel, rue de Vevey) a attiré plus de 300 enfants et parents durant les 15 ateliers de lecture proposés en extérieur. Parents et enfants apprécient le fait de pouvoir participer à une activité au sein même de leur quartier.

EcolePlus, une offre développée par l'association Education familiale et Caritas Fribourg, a été mise en route. Un programme de 5 ateliers est proposé aux parents qui n'ont pas suivi l'école en Suisse et à leur(s) enfant(s) qui vont bientôt entrer en 1H: 7 familles y ont participé, totalisant 21 enfants.

Toutes ces offres sont soutenues par la Ville de Bulle, via la mise à disposition de locaux, la collaboration à la mise en œuvre des activités et/ou un soutien financier.

Attentif à la question de l'accessibilité des prestations, le Service de l'intégration s'est également investi afin de répondre aux sollicitations d'associations reconnues depuis de nombreuses années qui constatent l'importance de déployer leurs offres dans tout le canton. Ainsi, Bénévolat Fribourg-Freiburg a démarré une permanence à La Porte à côté et a organisé, à la demande de la Ville de Bulle, une formation sur le thème de la gestion des bénévoles. D'autres associations se sont approchées de la Ville et ont effectué des recherches actives pour trouver un lieu afin d'y mener leurs activités.

Vivre-ensemble et participation citoyenne

Bulle Sympa

Le Service de l'intégration assure le secrétariat de Bulle Sympa, qui s'inscrit dans le cadre du projet cantonal «Communes Sympas – Gemeinsam in der Gemeinde», et contribue à l'organisation de certains projets, dont:

- un apéritif de quartier au Pra à La Tour-de-Trême;
- une rencontre entre les membres du Conseil communal et les agent·e·s Bulle Sympa;
- l'achat de «mini-poubelles» de poche pour les mégots de cigarettes, en collaboration avec le Centre d'entretien; les agent·e·s sympas peuvent ainsi poursuivre leur travail de sensibilisation au sein de la population;
- les réservations du Bus Sympa.

Fête des voisin·e·s

La Fête des voisin·e·s a eu lieu le 2 juin 2023. Pas moins de 26 fêtes ont animé différents quartiers de Bulle et La Tour-de-Trême. Comme chaque année, le Service de l'intégration propose des kits d'organisation et soutient des demandes de fermeture de rue. Le quartier des Granges et la rue du Pays-d'Enhaut ont ainsi été fermés à la circulation afin de faciliter la mise en place de cet événement rassembleur.

Soutien aux associations de quartier

La Ville de Bulle souhaite dynamiser la vie des quartiers, en favorisant la création d'associations. Sans locaux, il est toutefois difficile pour les habitant·e·s de se projeter et de s'engager dans une association de quartier. Aux Granges, la Ville de Bulle a soutenu l'association afin qu'elle puisse s'installer dans l'ancienne laiterie. Plusieurs activités intergénérationnelles y ont été menées.

Culture en partage

Démarrée en 2020, cette démarche participative, soutenue initialement par la Fondation Pro Helvetia, et portée par les Services de la culture et de l'intégration, a pour ambition de mobiliser les acteurs culturels et d'aller à la rencontre de la population qui n'a pas ou a peu accès aux offres culturelles. L'objectif est de leur donner la parole, d'entendre leur avis et de leur permettre de prendre part aux décisions et processus. Dans ce projet, chaque habitant·e est perçu·e comme étant porteur·se d'un savoir pouvant

participer au développement des offres culturelles. Concrètement, Culture en partage a mené à la création de nouveaux événements, tels que la fête des cultures «Bulle en couleurs», les ciné-repas-concerts ainsi qu'un jeu de piste qui a attiré les foules*.

Dans la continuité de cette démarche, un projet de co-création artistique a été soutenu par la Commission fédérale des migrations dans le cadre du «Nouveau Nous». Un spectacle, *Les différences, c'est comme les légumes, ça se cultive et se partage*, a été présenté en juillet et une exposition suivra en 2024.

Rencontres entre femmes

Cours de danse, ateliers de cuisine ou de développement personnel, expo photo, visite de la bibliothèque, échanges avec une professionnelle sur la reprise d'une formation et le renforcement des compétences de base: telles sont les activités qui ont été mises en place dans le cadre des Rencontres entre femmes. Le réseau des femmes intéressées et souhaitant s'impliquer s'est élargi, avec de nouvelles idées à la clé! Ces rencontres favorisent l'autonomie et la confiance en soi, permettent une meilleure connaissance des offres et événements existants et offrent des opportunités d'échanges sur les sujets du quotidien.

La gratuité représente l'un des principes importants de ce projet, qui se veut être accessible pour toutes. Cela est notamment possible grâce au Programme de soutien «ici.ensemble».

Jardin des Capucins

Convaincue par le projet d'animation de la Croix-Rouge fribourgeoise au Jardin des Capucins, la Ville de Bulle a confirmé son soutien et a également proposé un «P'tit job» afin de renforcer la coordination durant l'été. Ce projet fédérateur permet de réunir des personnes de tout âge et tous horizons autour du jardinage et d'autres activités.

Lutte contre la discrimination et le racisme

Semaine contre le racisme

Comme les années précédentes, le Service de l'intégration a collaboré avec le Service enfance-jeunesse, la Bibliothèque et le Musée gruérien afin de proposer différentes activités sur le thème du racisme. Par ailleurs, il souhaite renforcer ses compétences et acquérir de nouveaux outils pour aborder ce thème délicat. Dans ce but, il fait désormais partie d'un dispositif mis en place par le Service de lutte contre le racisme.

Coordination et transversalité

Le Service de l'intégration a initié un processus de formation interne en langage clair. Deux journées de formation ont été suivies par 20 professionnel-le-s. Le but de cette formation est de rendre les contenus s'adressant «au grand public» plus faciles à lire et à comprendre par toutes et tous. Cette formation a bénéficié du soutien du Bureau cantonal de l'intégration (IMR).

D'autres collaborations ont germé en 2023, notamment avec le Centre d'entretien dans le cadre de la sensibilisation sur le tri des déchets et les bons usages autour des moloks. Un groupe-test a pu donner son avis durant le processus de création du flyer d'information. Et une collaboration avec Bulle Sympa et une association de quartier a été mise en place lors de la semaine de sensibilisation.

Dans le domaine social, un état des lieux préliminaire, recensant les offres accessibles aux publics en situation de précarité proposées par la Ville, a été rédigé. Des pistes pour mieux les faire connaître sont à l'étude.

* Les projets sont présentés plus en détail dans le chapitre «Service de la culture».

Le Service de l'intégration est représenté dans différents groupes de travail interdisciplinaires:

- Groupe de travail interservices;
- Groupe de travail «jeunesse – intégration – école»;
- Groupe de travail «gestion des espaces publics»;
- Comité de pilotage «Culture en partage»;
- «Réseau migration»;
- Conférence latine des délégué-e-s à l'intégration et Conférence suisse des délégué-e-s à l'intégration.

Comme chaque année, deux séances annuelles ont réuni l'IMR et le Service de l'intégration ainsi que Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale. Par ailleurs, la déléguée à l'intégration de la Ville de Bulle ainsi que la déléguée à la cohésion sociale de la Ville de Fribourg ont présenté leurs activités respectives et leur modèle de collaboration avec le Canton dans le cadre d'une journée de réseau organisée à Bellinzona, par le Canton du Tessin.

7

Service de la culture

60 | 63

Une année en évolution	page 60
Mission de la politique culturelle actuelle	page 60
Collaboration avec l'association intercommunale	page 61
Option Gruyère	
Projet en cours: création de locaux de répétition pour les groupes amateurs	page 61
Favoriser une production culturelle de qualité	page 61
Diffusion et rayonnement des offres culturelles	page 62
Accès à la culture et à la participation de tous les publics	page 62
Culture en partage	page 62
Projets Culture en partage	page 62
Coopérations	page 63

1. Une année en évolution

Le Service de la culture de la Ville de Bulle élabore et applique la politique culturelle communale. Il encourage et participe à la promotion de la culture au sein de la Commune en s'engageant auprès des sociétés locales, acteurs culturels et institutions culturelles. Le Service culturel met en place les conditions cadres pour une culture diversifiée et accessible au plus large public dans le but de favoriser les interactions sociales.

Il conseille et oriente la Commission culturelle qui décide des octrois de soutiens financiers des activités culturelles ponctuelles.

Organisation:

- Serge Rossier, chef de service (40%);
- Mégane Rime, conseillère culturelle (50%); dès novembre 2023, Mélanie Rouiller, déléguée culturelle (50%);
- Fabienne Niquille, secrétaire (20%);
- Esther Weill, responsable de la structure Culture en partage (60%).

L'ensemble du personnel du Service est au bénéfice de contrats à durée indéterminée. Dès novembre 2023, une place de travail a été aménagée au 3^e étage de l'Hôtel de Ville de Bulle, ce qui permet de mieux concentrer les synergies entre la déléguée culturelle, la secrétaire du Service et la responsable de la structure Culture en partage.

2. Mission de la politique culturelle actuelle

Conformément à la politique culturelle définie dans le programme de législature 2021-2026, il s'agit de:

- renforcer le rôle de Bulle comme pôle culturel du Sud du canton et favoriser la diversification de l'offre culturelle régionale;
- soutenir les institutions et associations locales et s'engager au plus proche de leurs besoins;
- rendre la culture accessible au plus grand nombre et élargir les publics.

Le Service de la culture oriente donc son action au travers des axes définis en 2018 et repris en 2021 dans le contexte de la Loi sur les affaires culturelles qui attribue aux communes le soutien prioritaire aux animations, aux sociétés locales et aux artistes amatrices et amateurs. Il promeut:

- le soutien à l'animation en ville de Bulle par des conditions cadres adaptées;
- le soutien à la qualité de la production culturelle et aux artistes en devenir;
- la diffusion et le rayonnement des offres culturelles par des subventions aux sociétés locales, aux manifestations culturelles et à des saisons culturelles;
- le soutien à l'accès à la culture en favorisant la participation de tous les publics.

En 2023, l'organisation du Service a poursuivi ses actions de conseils et d'écoute des besoins des acteurs culturels.

L'amélioration des critères de subventionnement et leur visibilité sur le site internet du Service de la culture a permis de définir les actions de subventionnement, tout en respectant les limites de l'enveloppe budgétaire.

3. Collaboration avec l'association intercommunale Option Gruyère

La poursuite de la mise en place de la complémentarité des subventions avec Option Gruyère a mis en lumière quelques questionnements encore à éclaircir. Certains rôles et missions doivent être affinés et mieux délégués aux deux parties. Le principe de la complémentarité entre les deux structures qui doivent chacune bien définir leurs missions respectives permet d'éviter le double subventionnement.

Une partie importante du travail de désenchevêtrement des tâches de subvention a pu être effectuée et testée à de multiples reprises. Ce travail se poursuivra encore en 2024-2025 afin de mieux répartir ce qui entre dans la mission de la Ville et ce qui incombe à la région.

Dans ce but, le Service et Option Gruyère poursuivent les directives induites par les art. 3 et 4 de la Loi sur les affaires culturelles:

«Art. 3

Responsabilités des communes

¹ La commune veille et contribue à la promotion des activités culturelles, principalement dans le domaine de l'animation, ainsi qu'à la protection du patrimoine culturel.

² En matière de promotion des activités culturelles, elle agit de manière autonome. Lors de la réalisation de projets d'importance régionale, elle coopère avec les communes voisines.»

Dans ce contexte, selon les statuts d'Option Gruyère, les buts suivants sont du ressort premier de l'association régionale:

- favoriser la création de réseaux entre les partenaires concernés;
- coordonner la mise à disposition d'infrastructures et d'équipements pour la culture et pour la jeunesse dans la région;
- soutenir la création artistique professionnelle régionale et sa diffusion;
- soutenir les projets et événements culturels d'importance régionale, en priorité la Saison culturelle CO2 de La Tour-de-Trême.

En attendant la nouvelle loi sur les affaires culturelles à l'horizon 2026, la politique culturelle de la Ville de Bulle affirme la réorientation entreprise en 2022.

4. Projet en cours: création de locaux de répétition pour les groupes amateurs

Fin 2023, la finalisation des travaux de la réaffectation des anciens abris PC, sous la halle de gymnastique de La Tour-de-Trême, en locaux de répétition (musiques actuelles) aboutira à une remise des clés au cours du premier semestre 2024. Un accord de gestion des locaux entre l'association Réservoir et le Service de la culture a été établi, et une aide au lancement sous la forme d'un octroi unique a été allouée. C'est une belle réalisation qui dote la Ville d'un moyen concret de soutien aux musiques actuelles amateurs, souvent parents pauvres des organismes de subventionnement.

5. Favoriser une production culturelle de qualité

Le Service de la culture soutient des initiatives formatrices auprès des jeunes et des émergents en général. A ce titre, la collaboration menée avec le Conservatoire de Fribourg dans le cadre des Midis de Sainte-Croix a permis à 6 étudiants, accompagnés de leurs professeurs, de se produire à l'Oratoire Sainte-Croix, dans le contexte des Midis de Sainte-Croix.

Une série de rencontres avec différents acteurs culturels particulièrement impactés par la pandémie a été organisée afin d'assurer un suivi de la situation. Ces entrevues ont démontré que le soutien de la Ville correspond aux attentes des actrices et acteurs culturels. Ce n'est pas le soutien financier qui fait défaut mais des investissements souvent peu importants qui faciliteraient l'usage de certains locaux communaux: du wi-fi à la salle de musique de Sainte-Croix, une remise à jour des installations techniques de l'Hôtel de Ville de Bulle, l'achat de nouveaux praticables pour l'Hôtel de Ville, etc. La collaboration avec les services de la Ville est considérée comme très bonne. Pour certains groupements culturels, la gestion des déchets durant les manifestations reste trop complexe et trop exigeante.

6. Diffusion et rayonnement des offres culturelles

Afin d'encourager la diffusion de la culture, le Service de la culture alloue chaque année des subventions aux sociétés culturelles locales, aux manifestations culturelles et à différentes saisons culturelles, à l'exemple de la saison CO2, via Option Gruyère.

Les subventions ont été versées dans leur intégralité budgétaire. Certaines directives – liées à des imputations budgétaires comme Visuel+ (soutien aux arts visuels) et Scène+ (soutien aux arts de la scène) – sont désormais placées sous le contrôle de la Commission culturelle de la Ville de Bulle. La directive sur la formation artistique a été largement simplifiée dans ses conditions d'octroi; elle est désormais opérationnelle.

7. Accès à la culture et à la participation de tous les publics

Avec le Pass Bienvenue qui permet aux nouveaux habitants d'accéder gratuitement à une partie de l'offre culturelle bulloise, avec la carte Caritas dont l'objectif est de soutenir les personnes en difficultés financières, avec l'abonnement AG Culturel pour les moins de 26 ans, Bulle propose des conditions favorables d'accès à la culture.

8. Culture en partage

La démarche participative «Culture en partage» est développée conjointement par les Services de la culture et de l'intégration depuis 2020. Ses objectifs sont de faciliter l'accessibilité de toutes et tous à la culture, de créer des opportunités de rencontre et de participation, et de valoriser les activités existantes à Bulle tout en intégrant de nouveaux publics et contenus au sein de la programmation culturelle.

En janvier 2023, le poste de coordination de Culture en partage a été pérennisé sous la forme d'un CDI à 60%.

9. Projets Culture en partage

Les projets suivants ont été réalisés dans le cadre de la démarche Culture en partage en 2023:

- **La fête des cultures Bulle en couleurs** a eu lieu le 2 juin au parc du Cabalet. Au programme de la journée: un chœur ukrainien, du R&B et zouk acoustiques, du beatbox, des danses folkloriques portugaises, du rock, un moment de danse libre... mais aussi des jeux et des stands de nourriture de différentes cultures.
- **Un jeu de piste** le 30 avril 2023 pour **redécouvrir Bulle** en allant à la rencontre de ses habitant·e·s. Six postes en ville ont été animés avec des activités proposées par des artisans, des associations... puis le public s'est retrouvé pour un moment festif dans la cour du château de Bulle. Plus de 500 personnes ont participé à cet événement.

- **Deux ciné-repas-concert** ont été organisés les 7 mai et 1^{er} octobre 2023. Au moins deux cultures différentes sont représentées dans chaque ciné-repas-concert (l'une pour le film, l'autre pour le concert) afin de créer des opportunités de rencontres et de découverte de plusieurs cultures.

Ces événements sont gratuits afin de les rendre accessibles à toutes et tous. Leur organisation et leur programmation sont issues de processus participatifs menés avec des Bullois·e·s et des acteurs et actrices culturel·le·s. Ces projets ont permis de tisser de nombreuses collaborations (cinéma Les Prado, centre culturel Ebullition, Ecole hôtelière de Glion, Compagnie Gommette et Gabatcho, Tréteaux de Chalamala, Club philatélique, AfriBulle, etc.).

En avril, la démarche Culture en partage s'est par ailleurs associée à «Swiss Again», projet collaboratif développé par le Musée gruérien sous l'égide de Lectures alternatives, et soutenu par la Loterie Romande. Durant deux semaines, 14 jeunes accompagnés par 3 artistes professionnels ont travaillé sur les thèmes du Ranz des vaches et de la Poya. Ils ont partagé leurs regards sur ces thématiques en réalisant des tableaux en grand format et une série de podcasts audio, lesquels ont ensuite été exposés au Musée gruérien.

10. Coopérations

Au quotidien, le Service de la culture entretient des rapports étroits avec Option Gruyère, avec les autres services communaux et les délégués liés à la cohésion sociale, au patrimoine culturel et au tourisme.

Il est également en relation directe avec les autres services de la culture communaux et cantonaux de Suisse romande.

La plateforme régionale Bulle de Culture, qui a vu sa gouvernance clarifiée en 2022, reste opérationnelle sous la gérance d'Option Gruyère.

Le fait que les bureaux d'Option Gruyère aient été localisés à la rue de la Condémine 22 jusqu'au début décembre 2023 a favorisé la bonne collaboration. Pour 2024, des séances de travail en commun ont été prévues chaque mois afin de poursuivre cette fructueuse collaboration.

Service des sports

Le Service des sports de la Ville de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune et de la région.

Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour toutes et tous. Le sport est notamment un moyen en faveur de la santé publique, du développement de l'individu, des échanges entre les communautés et du développement économique.

Pour ce faire, la Ville de Bulle développe une politique du sport qui repose sur trois piliers:

- les besoins de la population et des organisations sportives;
- la réalisation et l'entretien d'infrastructures;
- le soutien financier, en faveur d'une éthique sportive.

En termes financiers, durant l'année écoulée, la Ville de Bulle a soutenu les manifestations et activités sportives à hauteur de Fr. 25'000.--. De plus, les clubs reçoivent un soutien de Fr. 50.-- par jeune Bullois-se inscrit-e. En 2023, ce soutien s'est élevé à Fr. 79'100.--, ce qui représente 1582 jeunes.

Les activités proposées par le Service des sports

Tout au long de l'année, le Service des sports propose des activités et des événements, tant pour les jeunes que les moins jeunes. L'objectif reste la promotion et le soutien de la pratique sportive pour toutes et tous.

Bull'Bouge

Bull'Bouge est une manifestation ouverte à toutes et à tous en faveur du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce qui se déroule chaque printemps, durant une journée, dans le cadre de «La Suisse bouge».

Il s'agit d'une journée «portes ouvertes» pour les clubs afin que ceux-ci puissent faire la promotion de leur sport, via des démonstrations et des initiations.

En 2023, Bull'Bouge s'est déroulée le samedi 13 mai dans toute la zone sportive de Bouleyres. Le nouveau skatepark et pumptrack a notamment été mis en évidence avec des animations et des démonstrations. Environ 3000 personnes ont fréquenté les lieux tout au long de la journée. Pour la première fois, une collaboration a été développée avec les organisateurs de la Fête de la danse.

MidiSport

Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et à chacun de se détendre ou de se dépenser, durant la pause de midi, dans les salles de sport de l'école primaire de la Condémine, à Bulle.

De l'automne 2022 au début du printemps 2023, le concept a séduit plus de 80 participant-e-s et 4 modules de 6 cours ont été proposés: nordic walking, zumba, yoga pleine conscience et midis givrés.

FriTime

Destiné aux jeunes dès 12 ans, FriTime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14h à 16h durant la saison hivernale.

La saison 2022-2023 s'est bien déroulée avec en moyenne 63 jeunes présents chaque dimanche. L'ouverture des terrains synthétiques pour le football avec un encadrement adapté a été renouvelée.

Urban training

Destiné à tout un chacun souhaitant pratiquer une activité physique en plein air, Urban training est un programme d'entraînement qui se déroule tous les jeudis à 18h30, de mai à septembre, sur inscription.

En 2023, 18 personnes en moyenne par cours ont pris part à ce programme, au départ de la place du Marché.

Prix de la Commission des sports

L'édition 2023 du Prix de la Commission des sports a permis à 4 lauréat-e-s d'être soutenu-e-s et encouragé-e-s par la Ville pour leurs performances réalisées durant l'année 2022 : Tchelsi Mariano Mendes (Sporting Athlétisme Bulle, prix encouragement), Ulysse Tsimine (Club de pétanque de Bulle, prix jeunesse), Marwan Karim Barhoumi (Pédale bulloise, prix jeunesse) et le Tchouk'Bulle La Gruyère (prix équipe).

La remise des prix s'est déroulée le 4 mai 2023 durant la partie officielle de Bull'Bouge.

Gym poussette

Pour la deuxième fois, 10 cours de gym poussette ont été mis sur pied et ont attiré une quinzaine de personnes les dimanches matin à la salle de la Rieta ou dans les parcs de la ville selon la météo. Cette nouvelle activité favorise le mouvement et les rencontres.

Parcours des parcs FriActiv

Un parcours des parcs de la ville a été conçu via une application mobile proposée par le Service cantonal du sport. Ce parcours permet d'effectuer des exercices en tous genres en suivant les indications de l'application FriActiv.

En 2023, des actions de promotion de cette nouvelle offre ont été organisées, en collaboration avec le Service des seniors de la Ville.

9

Foyers communaux

68 | 73

Introduction	page 68
Commission des Foyers	page 68
Objectifs 2023, perspectives	page 68
Tarif 2023	page 69
Détail des journées et taux d'occupation	page 69
Animations	page 70
Personnel	page 70
Comptes d'exploitation	page 70
Perspectives 2024	page 73

Introduction

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas pour les Foyers de la Ville de Bulle. Elles retrouvent cependant différents fils rouges, tels que de nombreux projets. On peut citer, par exemple, la construction du Foyer de jour et la préparation de son ouverture, ou encore le changement du système comptable.

En parallèle, les thématiques liées au recrutement et à la fidélisation du personnel demeurent un enjeu majeur. Les Foyers travaillent donc sur une philosophie conciliant des processus structurants mais peu – ou le moins – envahissants possible dans le quotidien du personnel, en accord avec les valeurs de l'institution: le respect, la bienveillance et le professionnalisme.

1. Commission des Foyers

La Commission des Foyers de la Ville de Bulle s'est réunie à quatre reprises. Pour rappel, elle est composée de 4 membres du Conseil communal et du directeur des Foyers. Les activités de la Commission se sont concentrées principalement sur les aspects suivants:

- suivi des objectifs stratégiques des Foyers et actualisation de ces derniers pour les années futures;
- suivi des aspects financiers à travers des points intermédiaires commentés;
- échanges sur les aspects liés aux ressources humaines, et notamment les difficultés de recrutement;
- suivi du projet de construction de l'accueil de jour à côté du Foyer de Bouleyres, en collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG).

2. Objectifs 2023, perspectives

La Commission des Foyers avait logiquement décidé début 2023 de la poursuite des objectifs stratégiques décidés les années précédentes, ces derniers s'inscrivant dans une continuité:

1. adopter une culture d'entreprise qui permette d'encourager et de promouvoir le bien-être au travail (2021-2023);
2. moderniser/faire évoluer la structure et les processus institutionnels afin d'améliorer l'efficacité (2020-2023);
3. mener à bien les chantiers de rénovation et de construction définis par le plan d'investissements du RSSG (2020-2023);
4. positionner les Foyers de la Ville de Bulle au sein du futur réseau de prise en charge de la personne âgée en Gruyère (2020-2023).

A la fin de l'année 2023, ces objectifs ont été adaptés en fonction de leur avancement et des défis à venir:

1. adopter une culture d'entreprise qui permette d'encourager et de promouvoir le bien-être au travail;
2. poursuivre la modernisation des processus institutionnels, notamment à travers la mise en place d'indicateurs permettant de communiquer avec clarté auprès des équipes et partenaires;
3. «objectif 1%»: réduire le déficit à 1% du budget d'exploitation, soit Fr. 80'000.--;
4. positionner les Foyers de la Ville de Bulle au sein du futur réseau de prise en charge de la personne âgée en Gruyère.

3. Tarif 2023

Prix total d'un séjour dans les EMS de la Ville de Bulle

Les prix des EMS sont identiques pour tout le canton. Ils sont publiés annuellement sur le site du Service de la prévoyance sociale (SPS).

Le prix d'une journée se compose:

- du prix de pension correspondant aux frais socio-hôtelières, à charge du résident;
- du prix des soins, fixé en fonction du niveau de soins du bénéficiaire qui s'échelonne sur 12 niveaux. Les assureurs maladie paient pour chaque personne un forfait par niveau. Le bénéficiaire paie le 20% du forfait payé par les assureurs maladie et le solde est à la charge des pouvoirs publics;
- du prix de l'accompagnement constitué des salaires du personnel accomplissant en dehors des soins d'autres tâches contribuant au maintien et au développement des capacités de la personne âgée. Le prix de l'accompagnement est à la charge du bénéficiaire de prestations qui le finance par ses revenus et sa fortune.

Du prix le plus bas en unité ordinaire au prix le plus haut en unité spécialisée en psychogériatrie, le coût total à charge d'une journée varie en 2023 de Fr. 125.50 à Fr. 480.--. Ces prix incluent tous les éléments énumérés ci-dessus: les soins, l'accompagnement et la pension.

Tous les chiffres présentés ci-après sont arrondis.

Pour les Foyers de la Ville de Bulle, en 2023, le total des pensions hôtelières a été revu à la hausse, à 5,17 millions. Ceci fait suite à la décision du Conseil d'Etat de revaloriser le prix de pension de Fr. 105.--/jour à Fr. 108.--/jour. Cette hausse, pour le moment temporaire, est essentiellement destinée à diminuer l'impact de l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières. A noter qu'elle ne couvre pas la hausse effective des charges dans ces domaines.

Le montant total des soins et accompagnement se monte à presque 11 millions.

Le prix effectif par résident dépend de son niveau de soins et, naturellement, de ses revenus et de sa fortune disponible. Ce calcul est réalisé par la Caisse de compensation du Canton de Fribourg qui attribue ses aides, les prestations complémentaires, en fonction de la capacité financière de chaque personne.

4. Détail des journées et taux d'occupation

En 2023, 37 personnes ont quitté l'institution; 8 étaient présentes depuis plus de 3 ans, et 14 depuis moins d'une année. La durée moyenne de séjour est de 3 ans. L'âge moyen des résidents poursuit sa progression, à 86 ans.

En lien avec le faible taux de décès, le taux d'occupation 2023 était exceptionnellement haut, à hauteur de 99,5% pour 47'940 journées.

5. Animations

Les animations sont centrées sur le maintien et la stimulation de compétences acquises au cours de la vie. Les prestations d'animation de l'unité de psychogériatrie sont principalement centrées sur la réminiscence des actes de la vie quotidienne. Un effort particulier a été fourni afin d'étoffer les animations à la Maison bourgeoise. Dès lors, le panel d'animations proposé est riche et largement reconnu par les familles et les résidents. A noter que les Foyers poursuivent le développement de l'animation externe dans d'autres institutions de la place bulloise. En sus, l'équipe d'animation se prépare à l'ouverture du nouveau Foyer de jour.

6. Personnel

Effectif

Nombre de collaborateurs au 31.12.2023, sans les apprentis et stagiaires:

- secteur exploitation: 72 personnes;
- secteur soins: 130 personnes.

Au 31 décembre 2023, l'effectif total était d'un peu plus de 230 collaborateurs, dont 16 apprentis dans les domaines des soins, de l'hôtellerie (cuisine et intendance) et de la technique ainsi qu'une quinzaine de stagiaires et de personnes effectuant des travaux d'intérêt général, à l'effectif évolutif.

Formation continue

En plus des formations de base telles que les apprentissages, les Foyers veillent à la formation continue de leurs collaborateurs et environ 100 collaborateurs, tous secteurs confondus, ont suivi une formation interne ou externe en 2023. Ces chiffres restent désormais stables d'année en année.

7. Comptes d'exploitation

Le budget, établi en 2022, comportait toujours des incertitudes concernant les charges, particulièrement au niveau énergétique, mais aussi concernant l'évolution des prix des produits alimentaires destinés à la cuisine des Foyers.

Les difficultés de recrutement restent toujours une préoccupation centrale, par la raréfaction du personnel sur le marché et le nécessaire recours à des agences intérimaires, dans le domaine des soins.

Dès lors, les comptes 2023 bouclent, après dissolution de charges et produits extraordinaires, à un excédent de charges de Fr. 59'786.50.

Remarque: les Foyers travaillent toute l'année avec le plan comptable des hôpitaux suisses H+. Ce n'est qu'au terme de l'exercice que ces comptes de référence sont transposés sur le plan comptable des communes MCH2. Cette transposition est complexe et engendre des différences fastidieuses à expliquer.

Revenus

4120.4220.00	<u>Taxes et pensions</u>		
	Budget	Fr.	5'000'000.00
	Comptes	Fr.	5'173'769.95

Les effets du prix de pension à Fr. 108.-- et de l'excellent taux d'occupation apparaissent clairement dans cette rubrique, en peinant toutefois à compenser les augmentations des coûts de l'énergie et des acquisitions alimentaires.

4120.4250.00	<u>Ventes - Cafétéria</u>		
	Budget	Fr.	273'000.00
	Comptes	Fr.	282'040.83

Un effort particulier a été fourni afin de relancer l'activité des cafétérias à leur niveau d'avant la pandémie. Celui-ci porte ses fruits avec un chiffre d'affaires en constante hausse. Ce dernier a toutefois un effet sur les acquisitions de marchandises sous la rubrique de charge «alimentation».

4120.4250.01	<u>Produit des repas livrés à l'extérieur</u>		
	Budget	Fr.	965'000.00
	Comptes	Fr.	958'164.40

Une nette baisse des demandes de repas à domicile a été constatée après la pandémie. Ces dernières ont retrouvé leur niveau de 2019 malgré diverses mesures. Toutefois, les repas livrés aux écoles poursuivent leur nette progression.

4120.4260.00	<u>Remboursements - Assurances et tiers</u>		
	Budget	Fr.	132'000.00
	Comptes	Fr.	87'633.53

La remarque introductive au chapitre des comptes se concrétise pleinement dans ce compte où du matériel n'a pas eu besoin d'être acquis, donc remboursé. La contrepartie de ceci apparaît dans le compte de charge 4120.3106.00.

4120.4611.00	<u>Dédommagement canton - Soins spéciaux</u>		
	Budget	Fr.	10'438'100.00
	Comptes	Fr.	10'910'633.75

Ce poste n'influence pas le résultat, car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif. La variation des recettes provient du degré de dépendance des résidents et de la fluctuation du tarif reconnu par le Service de la prévoyance sociale, qui permet par ailleurs de payer les salaires des soignants.

Charges

4120.3010.00	<u>Traitement du personnel - Personnel soignant</u>	
	Budget	Fr. 8'372'900.00
	Comptes	Fr. 8'808'888.33

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidents, qui lui-même évolue en permanence. Il est difficile de déterminer avec exactitude la charge salariale de ce secteur lors de l'établissement du budget. Il en est de même pour les comptes de charges sociales.

4120.3010.01	<u>Traitement du personnel - Autres services</u>	
	Budget	Fr. 3'929'400.00
	Comptes	Fr. 3'930'196.63

Les cadres et la direction portent une grande attention à la maîtrise des charges salariales du personnel d'exploitation, ce qui ressort dans cette rubrique.

4120.3120.00	<u>Chauffage, eau, électricité</u>	
	Budget	Fr. 451'000.00
	Comptes	Fr. 463'698.80

Les consommations d'électricité, d'eau et de chauffage sont en baisse au vu des efforts d'économie déployés et des rénovations entreprises. Toutefois, la hausse des prix de l'électricité a provoqué une explosion des coûts, anticipée dans le budget. Les chiffres devraient heureusement à nouveau diminuer en 2024.

4120.3130.06	<u>Travailleurs temporaires</u>	
	Comptes	Fr. 175'906.25

Ce poste se trouvait sous une autre rubrique précédemment. Le compte qui lui est dédié dorénavant permet d'isoler le montant consacré à l'engagement d'infirmier·ère·s temporaires. Ce montant a été particulièrement élevé en 2023 et illustre les difficultés récurrentes de recrutement rencontrées.

4120.3105.00	<u>Alimentation</u>	
	Budget	Fr. 1'037'100.00
	Comptes	Fr. 1'054'724.33

Un travail a été effectué au niveau des fournisseurs pour limiter la hausse des charges et va se poursuivre en 2024. La hausse d'activité des cafétérias se fait néanmoins aussi ressentir dans ce poste.

4120.3144.00 Entretien et rénovation - Bâtiments

Budget	Fr.	102'000.00
Comptes	Fr.	132'684.79

Plusieurs réparations importantes et imprévues ont eu lieu en 2023 et provoquent ce dépassement.

8. Perspectives 2024

L'ouverture de l'accueil de jour et sa mise en exploitation représentent, avec la mise en production du nouveau système de gestion comptable, les projets majeurs de cette année 2024.

En parallèle, la maîtrise des charges d'exploitation, particulièrement salariales, reste une préoccupation importante. Un travail conjoint est toujours effectué sur les revenus et commence à porter ses fruits. La maîtrise des charges, composées essentiellement de salaires, posera encore des défis sur plusieurs années.

10

Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon

75 | 78

Introduction	page 75
Composition du service au 31.12.2023	page 75
Exercice comptable 2023	page 75
Statistiques des mandats de curatelles	page 76
Commentaires	page 78
Perspectives 2024	page 78
Inspections	page 78

1. Introduction

Le Service des curatelles dépend administrativement du Dicastère de la santé et des affaires sociales de la Ville de Bulle, dirigé par Mme la conseillère communale Chantal Pythoud. Il a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère (autorité de protection) dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Cela peut se limiter dans certains cas à la gestion financière et à des démarches administratives, mais le Service offre également un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple, organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, etc.).

Le Service des curatelles agit sur mandat de la Justice de paix en faveur des personnes domiciliées légalement sur les communes de Bulle, Riaz et Morlon. Il rend compte de son activité auprès de cette même Justice de paix par le dépôt annuel des comptes et du rapport pour chacune des personnes concernées.

2. Composition du service au 31.12.2023

Cheffe de service et curatrice		80%
Secteur Social	Curateurs, curatrices	720%
Secteur Comptabilité	Collaboratrices administratives	260%
Secteur Administration	Collaboratrices administratives	160%
Secteur Assurances sociales	Collaboratrices administratives	310%
Auxiliaires	Déclarations fiscales	10%
Stagiaire ECG	(du 01.09.2023 au 31.08.2024)	100%
Stagiaire HES	(du 01.09.2023 au 29.02.2024)	100%

3. Exercice comptable 2023

L'exercice comptable 2023 a été marqué par une légère diminution des charges globales et des revenus supplémentaires par rapport au budget. Quelques points sont à relever:

Traitement du personnel. L'accroissement des charges de personnel par rapport au budget s'explique par l'engagement, en cours d'année, d'une nouvelle curatrice afin de pouvoir augmenter l'effectif en fonction des mandats, soit une augmentation nette de 60% en termes de taux d'activité afin de combler le manque d'effectifs.

Formation continue du personnel. L'ensemble du personnel du service a pu bénéficier d'une formation axée sur la prévention et la gestion des situations de violence. Une partie du personnel administratif a également participé à une introduction au droit des curatelles et à l'accompagnement des personnes concernées. Des supervisions individuelles ont également été effectuées.

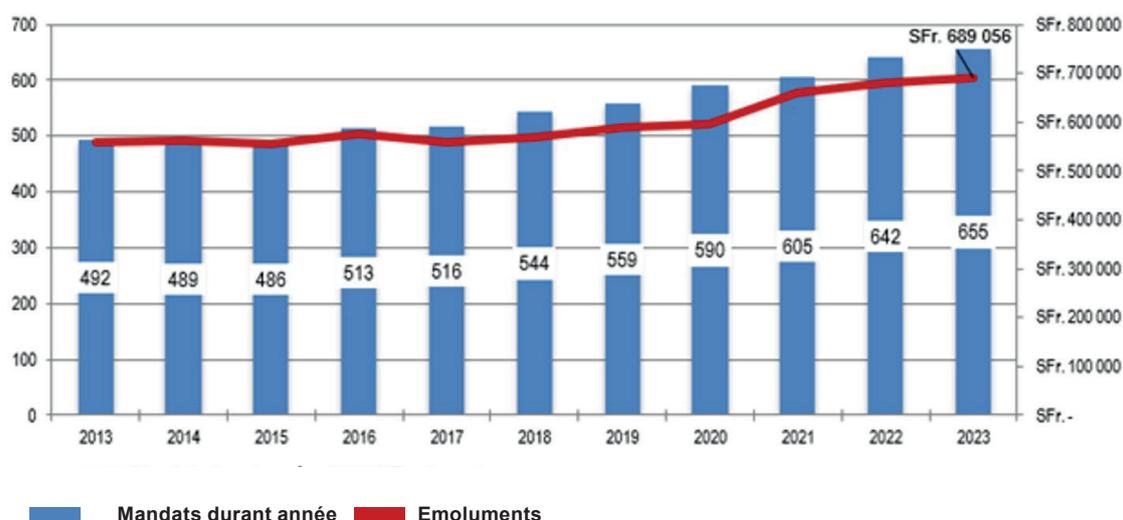
Fourniture et matériel divers / Entretien matériel et machines. L'achat d'un nouveau poste informatique a été effectué dans le cadre du recrutement.

Frais de traduction. Conformément à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les frais d'interprètes en langue des signes sont budgétés à charge du service pour les personnes sourdes et malentendantes.

Emoluments de gestion. L'augmentation des émoluments reste proportionnelle à l'augmentation du nombre de mandats.

Encaissement. L'examen des émoluments à charge de la Commune des années précédentes, en fonction de l'évolution de la situation financière des personnes concernées, a permis une rentrée d'argent de plus de Fr. 20'000.--, en ralentissement par rapport aux années précédentes.

Evolution du nombre de mesures et des émoluments

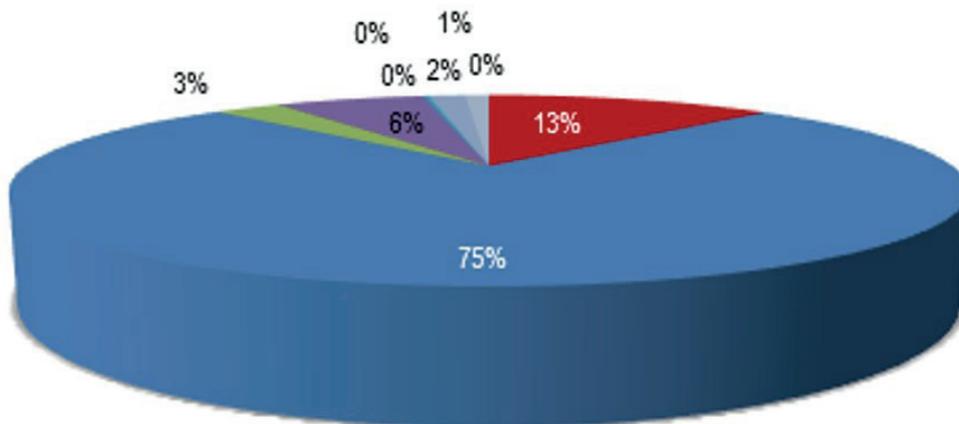


4. Statistiques des mandats de curatelles

Générales	2022	2023
Total des mandats durant l'année	642	655
Total des mandats au 31.12	551	578

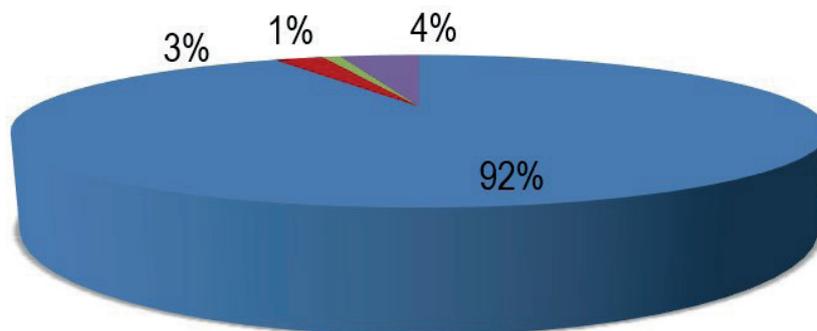
Mouvements	2022	2023
Nouveaux mandats	106	100
Mandats levés en cours d'année, y c. transferts et décès	91	77
Variation du nombre de mandats (nouveaux mandats moins nombre de mandats levés ou transférés)	+15	+23

Evolution du nombre de mesures par type



- Curatelle de portée générale
- Curatelle de représentation / gestion
- Curatelle de représentation
- Curatelle d'accompagnement
- Curatelle de coopération
- Curatelle éducative
- Tutelle mineur
- Curatelle d'administration mineurs
- Succession

Evolution du nombre de mesures par commune



- Bulle
- Riaz
- Morlon
- Autres

5. Commentaires

L'année 2023 a été caractérisée par la poursuite de l'augmentation du nombre total de mesures de protection par rapport à l'année précédente. Le nombre de mandats levés est revenu à la norme des années précédentes. Pour 41%, il s'agit de levées principalement d'un commun accord ou à la suite de l'absence de collaboration. Les autres motifs se répartissent pour 35% par le décès de la personne concernée et pour 22% par le départ de la commune entraînant le transfert de la mesure. La proportion des mandats des 18-30 ans se monte à 20%, les rentiers en âge AVS à 31%. L'arrivée des nouveaux mandats se caractérise par des situations toujours plus complexes à gérer et avec des déficits à de nombreux niveaux, tant financiers que sur le plan familial, de santé physique et psychologique, etc.

Près de 60% des mandats gérés par le Service des curatelles étaient considérés comme représentant une charge de travail de moyenne à lourde, tendance qui se poursuit depuis 2021.

Près de 1'600 rendez-vous ont été organisés durant l'année, malgré l'introduction du télétravail. Ceci représente près de 4'000 kilomètres parcourus durant l'année, dont 50% ont été effectués grâce aux véhicules Mobility. Les deux vélos électriques ont permis de favoriser la mobilité douce avec plus de 100 sorties représentant plus de 500 km.

Courant 2023, près de 90 personnes ont bénéficié de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 1'989'240.20 (+23,3% par rapport à 2022). Les remboursements de l'aide se sont montés à Fr. 201'110.--.

Le total des loyers versés par le service aux différentes régies immobilières ou propriétaires s'est élevé à plus de Fr. 4'611'396.-- (+5,9%).

L'effectif des curateur·trice·s est passé de 7,3 EPT à 7,6 EPT. Cela permet d'alléger le volume de travail important lié à la prise en charge de nouvelles mesures de protection.

6. Perspectives 2024

La Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) a édicté de nouvelles recommandations en juin 2021. Après examen des dix années d'expérience acquises depuis l'introduction du nouveau droit en 2012, elle préconise, entre autres, les mesures suivantes pour les dix prochaines années:

- taille minimale d'un service de 10 à 14 employés selon la structure: 5-6 curateurs, 2-5 collaborateurs administratifs, 1 responsable à 40% + 4% par collaborateur, 1 gestionnaire qualité et connaissance à 30-40%, 1 service juridique à 30-40%;
- nombre de 60 mandats en cours pour un curateur à 100% et un maximum de 70 mandats traités par an.

Cela pose la question de la pertinence de services communaux et non de district.

Si l'accroissement de nouveaux mandats attribués par la Justice de paix devait se poursuivre, il sera nécessaire d'engager un nouveau curateur en 2024. En effet, la moyenne de dossiers par curateur s'est stabilisée, à ce jour, à 75 mandats par EPT, toujours supérieure à la nouvelle recommandation de la COPMA, soit un maximum de 60 mandats pour un 100%. A titre de comparaison, la moyenne fribourgeoise en 2022 était de 66 mesures de protection par EPT.

7. Inspections

Tous les comptes des personnes concernées sont contrôlés chaque année par la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver (art. 410 CC et art. 14 LPEA).

11

Service des eaux

80 | 82

Introduction	page 80
Travaux	page 80
Rue Hans-Liebherr	page 80
Route du Cloalet	page 81
Avenue de la Gare + Rue Nicolas-Glasson	page 81
Rue de la Pépinière	page 81
Chemin des Coquilles	page 81
Rue Saint-Joseph	page 81
Consommation	page 82
Qualité de l'eau	page 82

Introduction

Gruyère Energie SA est le prestataire de services dans le domaine de l'eau pour la Ville de Bulle. Son mandat s'étend de la planification, de la mise en service et de l'exploitation des installations jusqu'à la facturation de la consommation à la clientèle finale. La Commission de l'eau de la Ville de Bulle prépare et prend les décisions liées aux investissements, à la tarification et aux divers règlements.

1. Travaux

Le remplacement de conduites en fin de vie se poursuit, comme chaque année, en synergie avec d'autres chantiers importants – développement du réseau de chauffage à distance (CAD), pose des infrastructures d'eaux claires et usées, etc. – afin de gagner en efficacité et de diminuer les coûts de manière générale. Au total, le nombre d'introductions sur le territoire communal bullois s'élève à 2'897, dont 20 ont été réalisées en 2023. Dans le courant de l'année écoulée, 1,6 km de conduites d'introduction ont été ajoutées ou remplacées. Pour les conduites de distribution, la distance s'élève à 1,97 km.

Ci-dessous, les principaux travaux de l'année 2023 à Bulle et à La Tour-de-Trême:

Rénovation/remplacement	Diamètre (mm)	Longueur (m)
Rue Hans-Liebherr	FT 150	420
Route du Cloalet	PE 160	260
Avenue de la Gare + Rue Nicolas-Glasson	FT 150	240
Rue de la Pépinière	PE 160	310
Chemin des Coquilles	PE 160	310
Rue Saint-Joseph	PE 180	290
Rue de l'Ondine – Rue de la Berra	PE 160	67
Route de la Pâla	PE 160	40

2. Rue Hans-Liebherr

Dans le cadre de ces travaux, les infrastructures de distribution d'eau potable ont été totalement remplacées. La conduite existante en fonte ductile à vis 150 mm qui avait été mise en place en 1983 a cédé sa place à une conduite en fonte de 150 mm revêtue d'une protection contre la corrosion intérieure comme extérieure.

Points forts de ces travaux:

- plus gros chantier de l'année 2023, pour son importance et sa dimension;
- disposition des «Kringes» pour éviter les éboulements;
- défi du travail de nuit.

En images: la réalisation de ces travaux dans la zone industrielle de Planchy



3. Route du Cloalet

Les travaux entrepris au Cloalet, à La Tour-de-Trême, concernaient le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte ductile (DN 150) datant de 1980. Un ouvrage entrepris en synergie avec le développement du réseau de chauffage à distance. Cette conduite était en fin de vie, elle a nécessité des interventions régulières ces dernières années pour réparer des fuites.

4. Avenue de la Gare + Rue Nicolas-Glasson

Le réaménagement de la gare a continué dans le courant de l'année 2023. Durant ces travaux, les infrastructures d'eau potable ont été remplacées en synergie avec les travaux de la Ville de Bulle. L'avenue de la Gare était équipée d'une conduite en fonte datée de 1966 et celle de la rue Nicolas-Glasson datait de 1985.

5. Rue de la Pépinière

Ce projet prévoyait le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte ductile (DN 150) datant de 1984. Il a été réalisé en synergie avec le développement du réseau de chauffage à distance.

6. Chemin des Coquilles

Ce projet concernait le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte ductile (DN 150) datant de 1986. Il a été réalisé en synergie avec le développement du réseau de chauffage à distance.

7. Rue Saint-Joseph

Dans le cadre de ce chantier, les collaborateurs ont exclusivement remplacé la conduite d'eau. Ce projet incluait le déplacement de la conduite en fonte (DN 150) datant de 1971 ainsi que celui de la borne hydrante située sur la parcelle privée d'Axalta. L'accès au site d'Axalta a été compromis étant donné qu'un important stock était situé sur la conduite de distribution. Cette situation a compliqué l'intervention des pompiers et de Gruyère Energie SA en cas d'incident. La conduite avait atteint sa durée de vie, son remplacement et son déplacement étaient dès lors devenus nécessaires.

8. Consommation

En Suisse, l'année 2023 a commencé de manière extrêmement douce. Localement, le printemps a connu une humidité record. En revanche, le mois de juin a été très sec au niveau régional. Aux mois de juillet et d'août, des vagues de chaleur ont suivi et de fortes précipitations ont concerné la Suisse orientale et méridionale. Les mois de septembre et d'octobre ont été très similaires, avec des records de chaleur durant la première moitié du mois et de fortes précipitations en Suisse romande et au sud des Alpes durant la seconde moitié. Au nord des Alpes, novembre et décembre ont été très arrosés.

Dans le tableau ci-dessous figurent les volumes d'eau consommés (facturés) des sept dernières années. Une certaine baisse de la consommation journalière par habitant est observable, sauf en 2022 où une légère hausse a pu être constatée. Cette singularité est certainement due aux fortes chaleurs.

(Somme des alimentations de la société EauSud et des captages de Pra de Mar)

Année	Nombre d'habitants	Consommation (l/j) par habitant avec industrie	Eau facturée (m ³)
2017	22'929	248.69	2'081'309
2018	23'739	265.98	2'304'652
2019	24'185	249.99	2'206'855
2020	24'693	239.40	2'157'764
2021	25'361	235.31	2'178'247
2022	26'247	252.80	2'409'105
2023	27'100	239.90	2'354'618

9. Qualité de l'eau

Selon les exigences du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) et conformément à l'analyse de risques de l'autocontrôle, onze campagnes de prélèvements à différents points sur le réseau ont été effectuées. L'ensemble des résultats d'analyses respecte en tous points les normes en vigueur. Ces excellents résultats sont le gage d'un suivi rigoureux des installations et le reflet d'un réseau de distribution en excellent état.

12

Rapport sur l'énergie

84 | 91

Introduction	page 84
Cité de l'énergie	page 84
Comptabilité énergétique communale	page 84
Programme de subventions communales	page 87
Energie solaire	page 88
Mobilité électrique	page 89
Eclairage public	page 89
Conclusion	page 91

1. Introduction

Les communes jouent un rôle essentiel dans la stratégie énergétique de la Confédération et chaque commune peut y contribuer, à son échelle. La Ville de Bulle œuvre en ce sens depuis de nombreuses années et met en place des actions concrètes permettant une amélioration de la situation au niveau énergétique.

Cité de l'énergie depuis 2007, la Ville de Bulle est devenue en 2020 la première commune du canton de Fribourg à obtenir le label «European Energy Award GOLD». L'obtention du label Cité de l'énergie GOLD récompense l'engagement continu de la Ville sur la voie de la transition énergétique et du développement durable. Elle encourage les autorités communales à pérenniser leur politique ambitieuse en la matière pour les législatures à venir, dans la droite ligne des grands objectifs énergétiques de la Confédération.

Afin de renforcer sa volonté d'agir pour une ville durable, le Conseil communal a créé à la fin 2019 un «Fonds énergie». Alimenté annuellement d'un montant correspondant à 1% des crédits d'investissement octroyés par le Conseil général, ce fonds est destiné à contribuer au financement de projets concrétisant la politique énergétique sur le territoire communal. La plateforme internet *bulleverte.ch* permet aux citoyens d'effectuer leurs demandes de subventions.

Pour appuyer la Ville de Bulle dans ce travail, un mandat de délégué à l'énergie a été confié en 2015 à Gruyère Energie SA. Le rôle du délégué à l'énergie est d'identifier les potentiels de développement durable et de proposer et coordonner la réalisation des actions décidées par la Ville.

2. Cité de l'énergie

La Ville de Bulle est devenue Cité de l'énergie en 2007. Des réaudits ont eu lieu successivement en 2011, 2015 et 2019, année suivie par l'obtention du label GOLD.

Le label Cité de l'énergie GOLD est la plus haute distinction accordée aux villes et aux communes qui s'engagent en permanence en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, des énergies renouvelables et de la protection du climat, et qui répondent à des exigences particulièrement élevées. L'Association European Energy Award est l'organisation faitière qui décerne le label au niveau européen, en coopération avec l'Association Cité de l'énergie.

Les Cités de l'énergie, qui ont mis en œuvre au moins 75% des mesures possibles pour elles, peuvent se porter candidates à l'«European Energy Award GOLD». La procédure est basée sur la procédure de certification pour le label Cité de l'énergie, mais fixe des exigences plus élevées. Le label est décerné au niveau européen et nécessite un auditeur international.

Le processus de réaudit qui ambitionne le maintien du label GOLD a débuté en 2023 en vue d'une labélisation en septembre 2024. Plusieurs séances de travail ont eu lieu en 2023 entre la Ville de Bulle, Gruyère Energie SA et le bureau mandataire Planair.

3. Comptabilité énergétique communale

La comptabilité énergétique est réalisée par Gruyère Energie SA sur le logiciel Enercoach. Elle permet d'effectuer un suivi et un contrôle des consommations des bâtiments communaux, de l'éclairage public et des véhicules communaux et, ainsi, de s'assurer des effets des mesures d'économie d'énergie entreprises.

Les avantages de la comptabilité énergétique communale sont les suivants:

- gestion intégrée des consommations d'énergie et des coûts associés;
- suivi de l'évolution des consommations;
- quantification de l'efficacité des mesures d'économie d'énergie;
- évaluation de l'énergie primaire et des émissions de gaz à effet de serre;

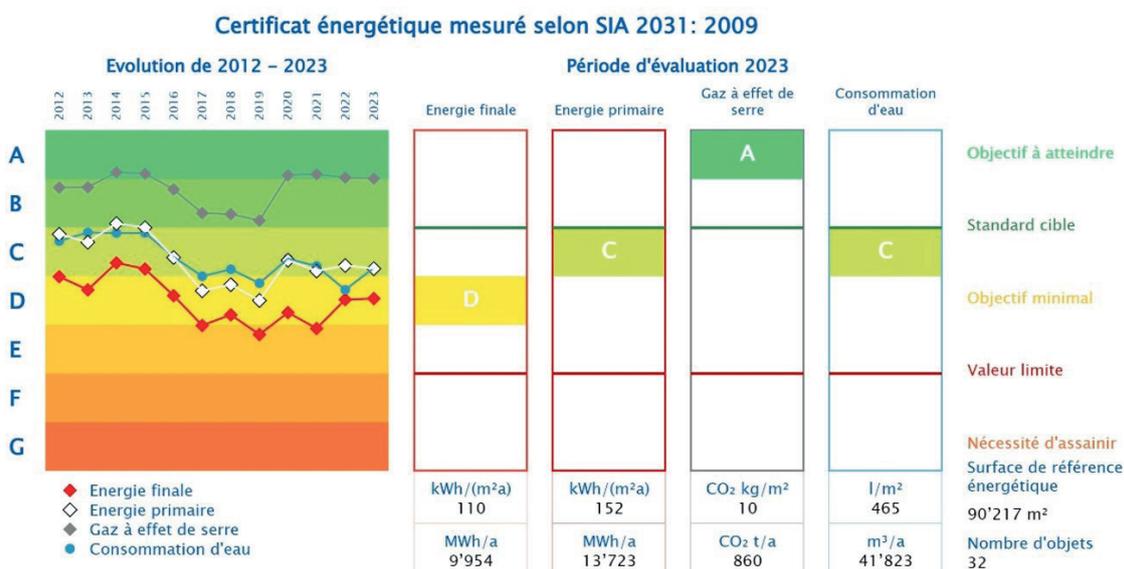
- indicateur de performance par les valeurs cibles et limites;
- informations à destination des concierges, de la Commission de l'énergie, du Conseil communal, des utilisateurs et de la population;
- aide à la planification des mesures énergétiques.

Seuls les principaux résultats et éléments de la comptabilité énergétique communale 2023, tirés du logiciel Enercoach, sont décrits dans le présent rapport.

La comptabilité énergétique communale 2023 intègre:

- 32 bâtiments;
- 52 véhicules de la Ville de Bulle.

3.1 Certificat énergétique mesuré selon SIA 2031



L'énergie primaire (non transformée) est passée de 146 kWh/m² en 2022 à 152 kWh/m² en 2023 (augmentation de 4%), tout en restant en classe C, notamment à cause de l'augmentation de 6% des degrés-jours DJ 20/12 (de 2'998 DJ en 2022 à 3'164 DJ en 2023).

<p>152 kWh/m² Consommation d'énergie primaire</p>	<p>+4 % Par rapport à 2022</p>	<p>+6 % Augmentation des degrés-jours</p>
--	---	--

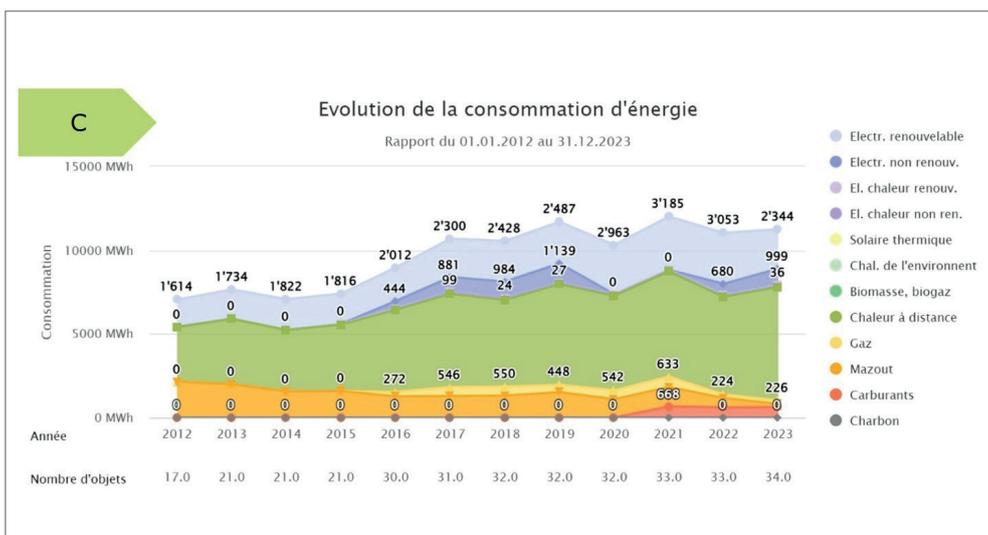
L'énergie finale, pondérée selon les facteurs nationaux, est passée de 112 kWh/m² en 2022 à 110 kWh/m² en 2023, permettant une marge légèrement plus importante en classe D (énergie finale en classe E en 2021), grâce notamment à l'abandon progressif du mazout au profit du chauffage à distance (CAD).

La classification des émissions de gaz à effet de serre a légèrement augmenté à la limite de la classe A. Elle est notamment fonction du mix énergétique choisi.

La consommation d'eau a diminué, passant de 501 l/m² à 465 l/m², retrouvant le niveau de 2021 (470 l/m²). Cette baisse est à attribuer principalement à la diminution de la consommation des WC de l'Hôtel de Ville de Bulle (4'436 m³ en 2022 à la suite d'une fuite, contre 998 m³ en 2023).

La consommation d'eau de la piscine communale n'entre pas dans ce calcul, car la piscine n'est pas considérée comme un bâtiment puisqu'elle n'a pas de surface de référence énergétique (SRE) attribuée. Pour information, la consommation d'eau de la piscine est passée de 15'404 m³ en 2022 à 17'621 m³ en 2023 (+14%).

3.2 Consommation d'énergie primaire

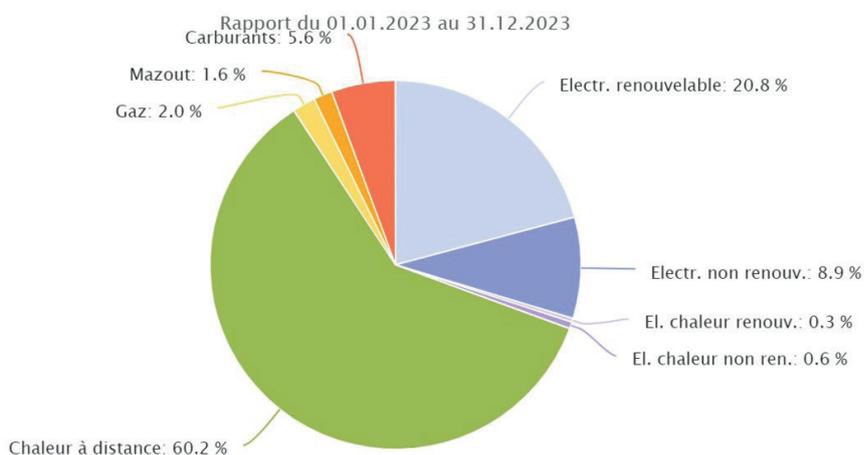


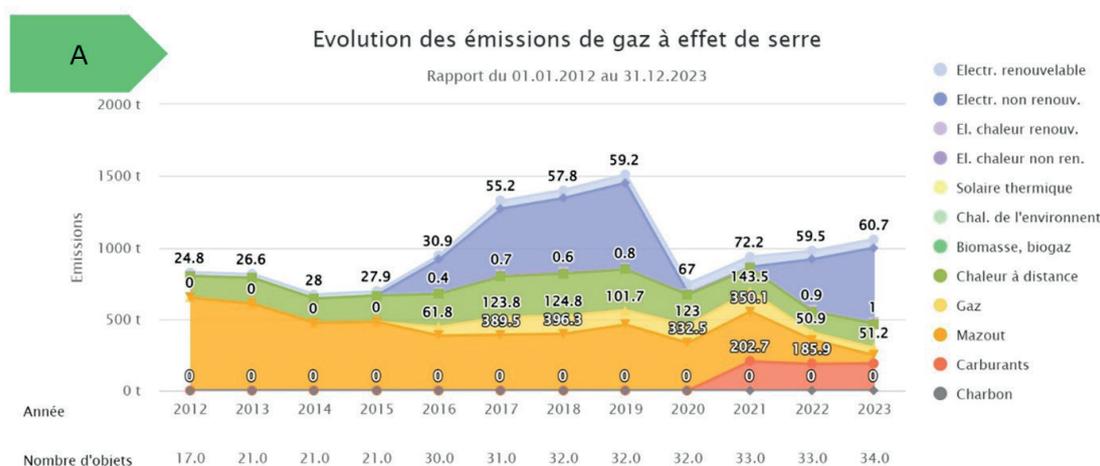
L'évolution de la consommation d'énergie dépend de nombreux facteurs. L'un des principaux est la température hivernale. L'année 2023 a été plus froide que 2022 et l'évolution peut être calculée précisément grâce aux degrés-jours (+6% en 2023 par rapport à 2022).

La rigueur de l'hiver n'est pas le seul paramètre influençant la consommation de chaleur. Le chauffage à distance couvre également les besoins en eau chaude sanitaire qui ne sont pas mesurés spécifiquement.

3.3 Agents énergétiques et émissions de CO₂

Répartition par agent énergétique – Consommation d'énergie





Les deux agents énergétiques que sont la chaleur à distance et l'électricité renouvelable représentent le 80% de la consommation d'énergie. La part du mazout, qui représentait encore 10,2% en 2021 et 5,4% en 2022, ne représente aujourd'hui plus que 1,6% grâce au raccordement au CAD du Musée grüerien et de l'Hôtel de Ville de Bulle. La part du gaz, liée aux besoins de la halle d'Espace Gruyère, a également diminué drastiquement, passant de 5,6% en 2021 à 2,1% en 2022, puis à 2% en 2023.

Au niveau des émissions de CO₂, la forte diminution de 2019 à 2020 est à mettre sur le compte de l'abandon du choix «Conservateur» au profit du choix «Malin» adopté pour la halle d'Espace Gruyère.

Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté en 2022 car le choix du mix «Conservateur» a été fait pour le Foyer de Bouleyres et la Maison bourgeoise de janvier 2022 jusqu'au 1^{er} trimestre 2023. En 2023, Espace Gruyère a également opté pour le mix «Conservateur».

L'apparition des émissions de CO₂ liées à la consommation de carburants pour les véhicules dès 2021 n'a pas d'influence sur la classification A liée aux bâtiments.

4. Programme de subventions communales

Le programme de subventions de la Ville de Bulle en matière d'énergie est disponible depuis octobre 2020. Il est accessible via la plateforme bulleverte.ch. Son financement est assuré par un «Fonds énergie» créé fin 2019 qui correspond à 1% des crédits d'investissement octroyés par le Conseil général.

Le programme actuel encourage les citoyens par un subventionnement ciblé à :

- réduire la consommation d'énergie de leur bâtiment;
- favoriser la mobilité douce et les transports publics ou privilégier les véhicules efficaces.

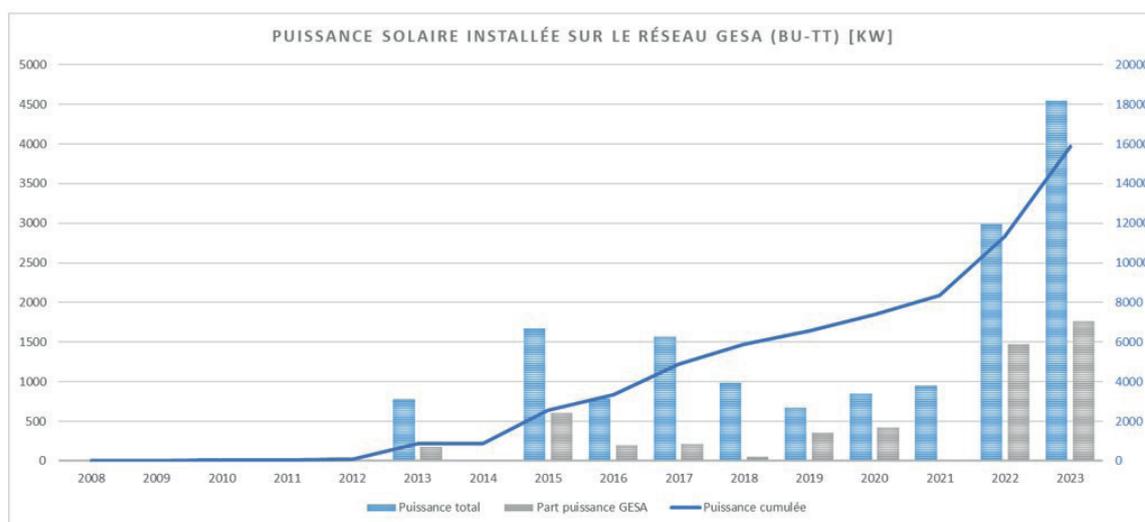
Au 31 décembre 2023, les subventions communales sont les suivantes:

- **achat d'un vélo électrique:** 10% du prix d'achat, maximum Fr. 350.-- (achat effectué auprès d'un commerce sis sur le territoire communal);
- **réparation de vélo:** Fr. 50.-- pour la réparation ou la remise en état d'un ancien vélo (réparation effectuée auprès d'un commerce sis sur le territoire communal);
- **abonnement annuel adulte Frimobil zone 30:** 15% du prix d'acquisition d'un abonnement annuel adulte valable sur le réseau Mobul (valeur: Fr. 92.--);
- **abonnement Mobility à l'essai:** abonnement d'essai de quatre mois offert (valeur: Fr. 43.--);
- **bornes de recharge pour véhicules électriques:** Fr. 350.-- pour une prise (Fr. 700.-- pour deux prises ou plus) à l'installation d'une borne de recharge;

- audit énergétique de bâtiment:** Fr. 800.-- à la réalisation d'un Certificat énergétique cantonal des bâtiments – CECB Plus; cet audit permet à un propriétaire de mesurer l'efficacité énergétique de son bâtiment et de recevoir des conseils en vue d'une modernisation énergétique.

5. Energie solaire (réseau électrique de Gruyère Energie SA)

L'énergie solaire photovoltaïque fait partie de la stratégie de développement de Gruyère Energie SA afin d'augmenter sa part de production propre et indigène. La Ville de Bulle participe également au développement du solaire en valorisant plusieurs toitures de ses bâtiments communaux. Enfin, les privés investissent également de plus en plus dans cette technologie.



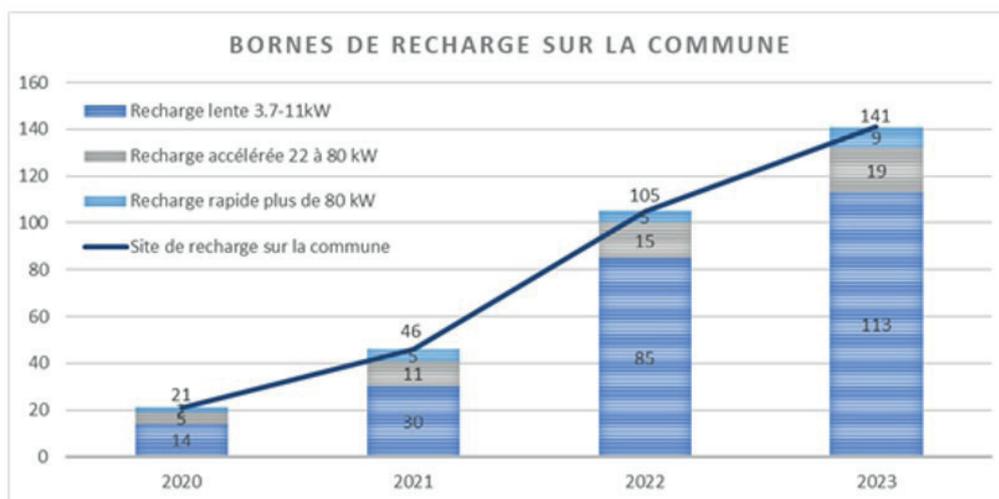
+4.5 MW de puissance installés	+21'000 m² de surface solaire	+158 installations	15 % de l'énergie distribuée
--	--	------------------------------	--

La stratégie énergétique de la Confédération mise sur une part de nouvelles énergies renouvelables (NER) de 17% à l'horizon 2035. Au niveau communal (réseau Gruyère Energie SA), la part de NER est estimée à 15% à fin 2023, soit en dessus des objectifs de la Confédération. Il s'agit d'une estimation calculée selon la puissance solaire installée et en comparaison avec l'énergie distribuée par Gruyère Energie SA sur son réseau. La part d'énergie solaire autoconsommée n'est pas prise en compte.

Comme ces chiffres le prouvent, le solaire a connu une croissance folle en 2023, encore supérieure aux deux dernières années. Les efforts au niveau photovoltaïque sont à poursuivre puisqu'il s'agit aujourd'hui d'une technologie bien acceptée et facile à mettre en œuvre. Cependant, des défis devront être relevés au niveau des infrastructures réseaux et de la gestion intelligente de cette énergie. Un mix énergétique sera toutefois nécessaire pour un meilleur approvisionnement énergétique en hiver.

6. Mobilité électrique

Les données permettant le monitoring des bornes de recharge dépendent des annonces faites par les électriciens au GRD. Un certain nombre de bornes ne sont pas annoncées et le nombre de bornes pour les sites comprenant plusieurs bornes n'est pas connu.



Selon les données à disposition, la Ville de Bulle compte en 2023 141 points de recharge pour une puissance de recharge cumulée de 5,3 MW. Les 113 bornes de recharge lente sont majoritairement des recharges privées individuelles; 19 sites disposent de bornes de recharge accélérée, certaines publiques, et 9 sites de recharge publique rapide existent sur la commune.

+5.3 MW
de puissance
de recharge

+33 %
de bornes de recharge
privées individuelles

30 %
nouvelle immatriculation de
véhicules rechargeables

Gruyère Energie SA a réalisé en 2023 une étude pour la Ville de Bulle afin d'analyser les futurs besoins en bornes de recharge sur le domaine public. Cette étude, qui propose un plan d'action, portait sur les thématiques suivantes:

- analyse de la situation actuelle;
- prévision de développement;
- estimation du nombre de véhicules électriques sur la commune;
- estimation des besoins en électricité pour la mobilité électrique;
- types de recharge utiles;
- électrification de la flotte des véhicules communaux.

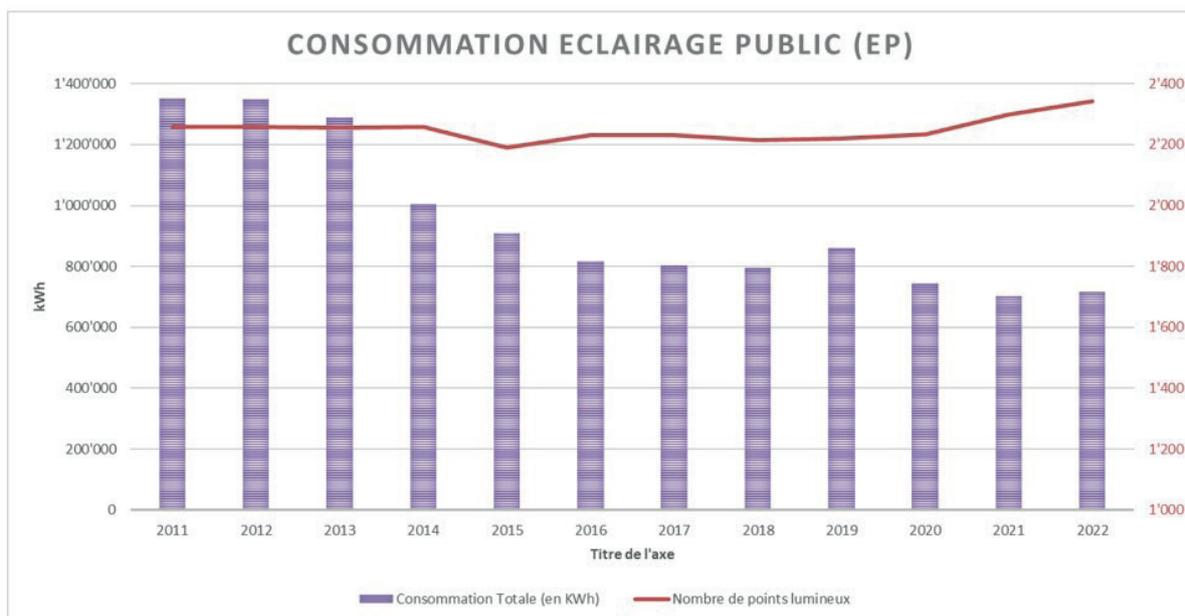
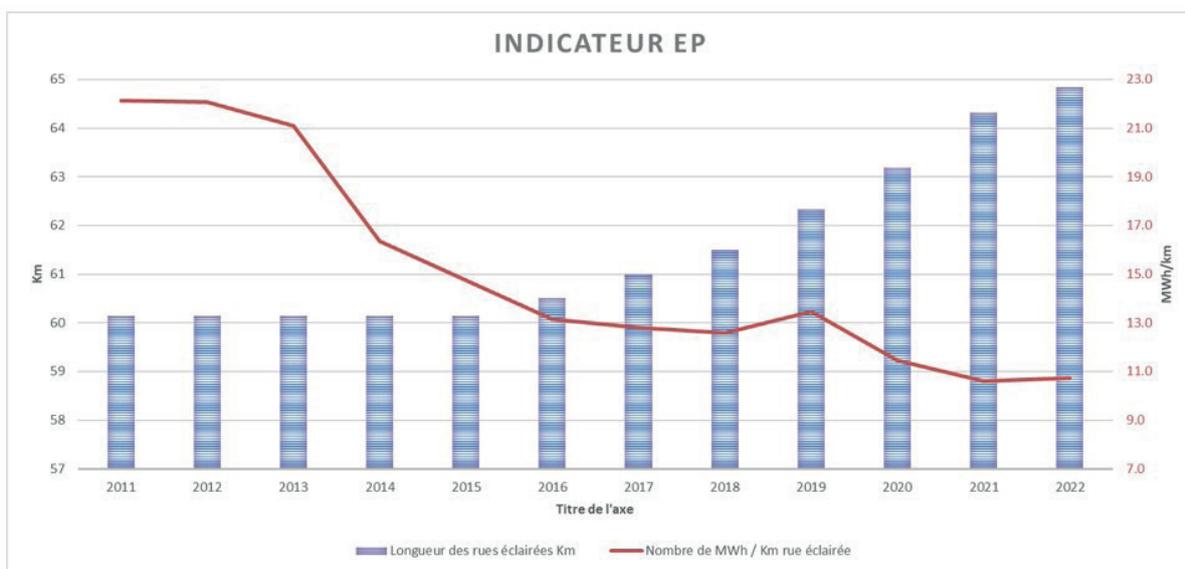
7. Eclairage public

L'éclairage public en Ville de Bulle fait l'objet d'une rénovation progressive depuis plusieurs années. Les éclairages LED ou de nouvelle génération sont devenus la règle. L'éclairage dynamique a également fait son apparition en 2018.

Un plan directeur de l'éclairage public est en cours de réalisation et une première version doit être transmise à la Ville à fin mars 2024.

Chaque année, un rapport d'exploitation sur l'éclairage public permet de faire le bilan sur les éléments suivants:

- inventaire des infrastructures;
- énergie consommée;
- entretiens réalisés;
- pannes et problèmes récurrents rencontrés;
- réalisations principales et investissements.



8. Conclusion

L'année 2023 n'a pas été marquée par une nouvelle crise énergétique. Néanmoins, les mesures prises par la Ville de Bulle en 2022 ont été reconduites. Ces mesures rappellent à la population l'importance d'une utilisation rationnelle de l'énergie.

L'énergie est revenue au centre des préoccupations et de nombreux défis sont à traiter dès aujourd'hui: décarbonation de la société, diminution de la dépendance envers les énergies fossiles et envers l'étranger, développement de la mobilité électrique, production d'énergie renouvelable, renforcement des infrastructures, stockage de l'énergie, etc.

L'énergie est l'affaire de tous. Il faut agir localement et avec conviction pour réussir cette transition énergétique. La Ville de Bulle doit être actrice de cette transition. Elle a non seulement un rôle d'exemplarité, mais également d'incitateur et de régulateur.

13

Musée gruérien et Bibliothèque publique

93 | 111

L'année 2023 en bref	page 93
Bilan chiffré	page 93
Bibliothèque scolaire et publique	page 94
Musée gruérien	page 99

1. L'année 2023 en bref

L'année 2023 fut une année lourde en raison de l'avancement des études pour l'agrandissement, les réflexions sur le mode de fonctionnement de l'institution, un important programme d'expositions, de médiation scolaire et adulte, de nombreuses animations que ce soit au musée et à la bibliothèque, la participation à Culture en partage, un accent mis sur l'accueil des publics allophones en bibliothèque, la réalisation du mentorat de lecture, la création des visuels en lien avec le nouveau parcours historique à Bulle, le déplacement de la réserve secondaire du musée de La Tour-de-Trême vers un nouveau dépôt secondaire, la poursuite de la révision de l'Inventaire cantonal des traditions vivantes et de la Liste fédérale et l'inscription de la Saison d'alpage au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Bibliothèque et musée ont connu des affluences réjouissantes: la bibliothèque enregistre un nombre de prêts record et le musée, malgré l'utilisation complète de l'espace d'exposition pour *Réformes | Et Fribourg resta catholique*, la baisse de quelque 3% de visiteurs montre que l'institution a les moyens de proposer des expositions historiques exigeantes sans pour autant voir ses chiffres de fréquentation être mis à mal. D'autant que l'année 2022 avait connu l'une des meilleures fréquentations depuis 2016.

L'accueil des classes en bibliothèque, la présence nombreuse d'étudiants en quête d'un lieu d'étude, l'ouverture de la bibliothèque le dimanche après-midi, les activités toujours plus nombreuses (vernissages, anniversaires d'associations, assemblées, demandes de groupes, visites «officielles»), les conférences et soirées thématiques au musée illustrent la mission et la vision du centre culturel qu'est le musée-bibliothèque de la Ville. Seul musée et seule bibliothèque publique d'une ville de plus de 27'000 habitants, ces missions ont dépassé les capacités d'accueil de l'institution. Aucun nouveau développement ne pourra se faire sans nouveaux locaux. Le personnel est de plus en plus affecté par les conditions de travail: des places de travail sur deux sites, des vestiaires exigus et en nombre insuffisant, des sanitaires partagés avec le public, un coin cafétéria inadapté. Depuis 6 ans, le projet d'agrandissement est la promesse d'améliorations qui ne viennent pas. Par ailleurs, comme les tâches sont toujours plus importantes et que l'augmentation des effectifs n'est pas à l'ordre du jour, plusieurs bibliothécaires – mieux rétribuées ailleurs pour des postes équivalents – ont donné leur congé. La séparation de l'équipe en deux groupes (à Condémine 25 et à Condémine 22) n'est pas sans conséquences: difficile d'avoir un esprit d'équipe dans un contexte incertain et toujours plus exigeant.

Sur le plan de l'organisation interne, la demande de notre secrétaire principale Mme Sylvianne Servadio – après 20 ans de bons et loyaux services – d'être mise au bénéfice d'une retraite anticipée a été l'occasion d'une remise à plat des différentes tâches accomplies dans le cadre de son cahier des charges. Cette restructuration interne s'est effectuée en concertation. Au terme de l'année 2023, le vote du crédit d'investissement de 19,8 millions pour l'agrandissement et la rénovation a été un soulagement. Mais le lancement et l'aboutissement du référendum financier contre cet objet n'a fait que renforcer la lassitude. Les conséquences de ce nouvel épisode pèseront sur la suite de l'institution quel que soit le résultat du vote du 9 juin 2024.

2. Bilan chiffré

Les chiffres de fréquentation du musée et de la bibliothèque sont bons. Plus de 200'000 personnes ont passé la porte d'entrée du bâtiment en 2023. Le nombre de visiteurs pour le musée est de 24'149 en tenant compte des personnes qui ont participé au parcours historique en ville (444 personnes). En 2023, 70 visites guidées de l'exposition permanente du musée ont eu lieu, soit 307 adultes et 870 scolaires. En ce qui concerne les animations scolaires, pour les 1-4H ont été proposées *Fêtons la Bénichon. En avant la poya. A la découverte du Musée gruérien et de sa mission* et pour les 5-8H, *Découvrir la Gruyère par l'image*. L'animation en lien avec la fabrication du fromage (*En avant la poya*) a eu un beau succès! 22 classes y ont participé. En ce qui concerne les expositions temporaires, après avoir prolongé les deux expositions phares de 2022 (*Naturalisation* et *Sonnailles*), l'année 2023 a permis de présenter *Réformes | Et Fribourg resta catholique* dans les deux espaces réservés aux expositions temporaires. La médiation culturelle de cette exposition s'est concentrée sur le Secondaire II et sur les adultes.

En ce qui concerne les parcours en ville, 34 circuits ont rassemblé 444 adultes et 125 scolaires.

En ce qui concerne la provenance des publics, 22% proviennent de la Suisse romande, 40% du canton de Fribourg et 20% de la ville de Bulle.

3. Bibliothèque scolaire et publique

A. Activités en bibliothèque publique et scolaire

Le public a répondu présent aux nombreuses activités proposées et a emprunté un nombre croissant de documents. La bibliothèque a connu une hausse importante des prêts (+ 20'000).

Mentorat en lecture

Sollicitée et soutenue par l'association AkzentaNova, la Bibliothèque de Bulle a développé, grâce à Sophie Menétrey, le projet de mentorat en lecture. Le mentorat de lecture est la rencontre de binômes composés de seniors et d'enfants de l'école primaire pour partager des moments de lecture, de jeux et de plaisir de se retrouver autour de la langue française.

Le mentorat en lecture demande un suivi assez important dans sa mise en route et sa première année d'existence. Nous aurions aimé dépasser le nombre de 20 binômes, mais les locaux ne le permettent pas.

Public allophone

Dans le cadre de son CAS en médiation culturelle, Laura Pillet a créé une activité spécifique pour l'accueil des adultes allophones en bibliothèque. Actuellement, la bibliothèque accueille des groupes d'adultes qui suivent des cours de français avec la Croix-Rouge ainsi qu'avec l'association OuverTür. La bibliothèque a également développé une collection en FALC (français facile à lire et à comprendre).

Bornes automatiques de prêt

Au mois de mars, une deuxième borne a été achetée. Les deux bornes, installées en face de la réception, permettent aux usagers d'effectuer eux-mêmes des prêts et des retours. En moyenne, 60% des prêts sont effectués aux bornes.

Il est important de sensibiliser les lecteurs à l'usage des bornes afin de décharger le personnel d'une tâche répétitive et de lui permettre d'avoir plus de temps pour les renseignements.

Ouverture le dimanche après-midi

Depuis le mois de septembre, la bibliothèque est ouverte tous les dimanches après-midis et jours fériés, de 13h30 à 17h00 (horaire d'ouverture du musée). Cette ouverture est possible grâce à l'engagement de deux étudiants et à l'utilisation exclusive des bornes automatiques. Les services principaux sont disponibles (prêts, retours, réservations, consultation des documents présents dans le libre-accès). En revanche, le conseil est limité et la consultation des documents patrimoniaux n'est pas possible. L'affluence a été rapidement importante, notamment du côté des familles.

Régionalisation des bibliothèques

Après plusieurs séances de travail, les conseillers communaux des communes concernées par le projet de La Poche à livres (bibliothèque de Sorens) ont décidé qu'il n'y aurait pas de partenariat avec la Bibliothèque

de Bulle. Celle-ci s'est donc retirée du projet. En revanche, une convention a été signée avec la Commune de Riaz, afin de permettre aux élèves de l'école primaire de Riaz de profiter des collections et des services de la Bibliothèque de Bulle.

Tonies

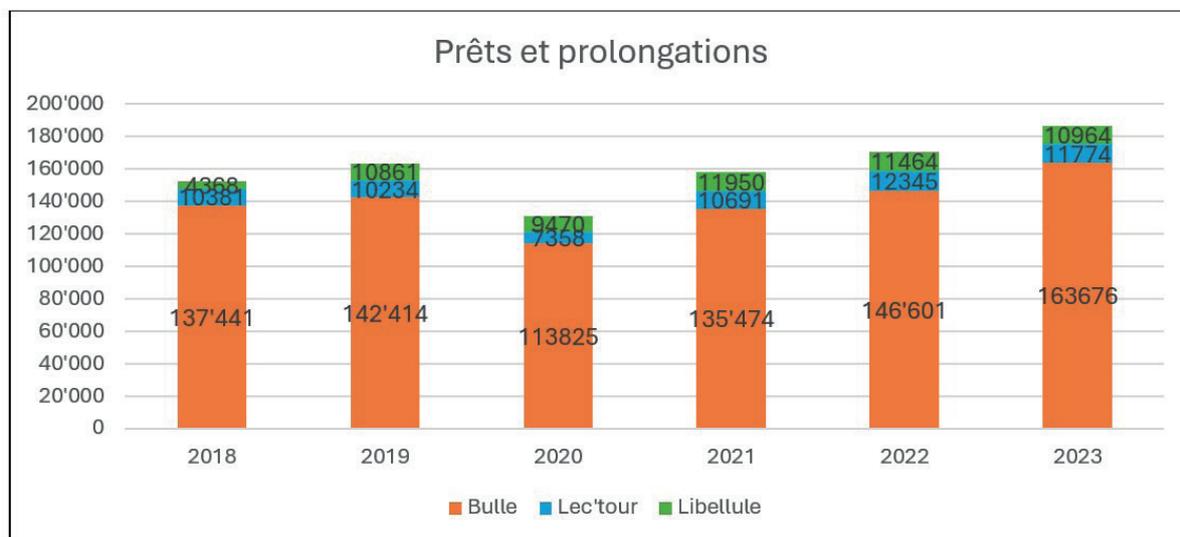
Depuis le 1^{er} février, le public bullois peut emprunter des tonies, ces petites figurines qui racontent des histoires. En raison de leur prix élevé, les toniebox sont très empruntées. La collection de tonies va progressivement s'agrandir au fur et à mesure du développement de l'offre qui est, actuellement encore, surtout en allemand.

B. Accueil et prêt de livres

Le total des prêts et prolongations de Bulle s'élève à 163'676 prêts en 2023 (143'601 en 2022, 135'474 en 2021, 113'825 en 2020), soit 20'075 prêts de plus qu'en 2022. Lec'Tour a enregistré 11'774 prêts (12'345 en 2022, 10'691 en 2021, 7'358 en 2020). Libellule a enregistré 10'964 prêts (11'464 en 2022, 11'950 en 2021, 9'470 en 2020).

Le nombre total de prêts et prolongations (Bulle, Lec'Tour et Libellule) s'élève ainsi à **186'414** pour l'année 2023 (167'410 en 2022, 158'115 en 2021, 130'653 en 2020).

Le service de prêt entre bibliothèques répond aux attentes des lecteurs en permettant l'emprunt de livres possédés par d'autres bibliothèques, essentiellement dans le réseau romand RerollS. La bibliothèque a commandé 346 ouvrages pour ses lecteurs (267 en 2022) et a répondu à 65 demandes (42 en 2022) provenant essentiellement des différentes bibliothèques de Suisse romande affiliées au réseau RerollS.

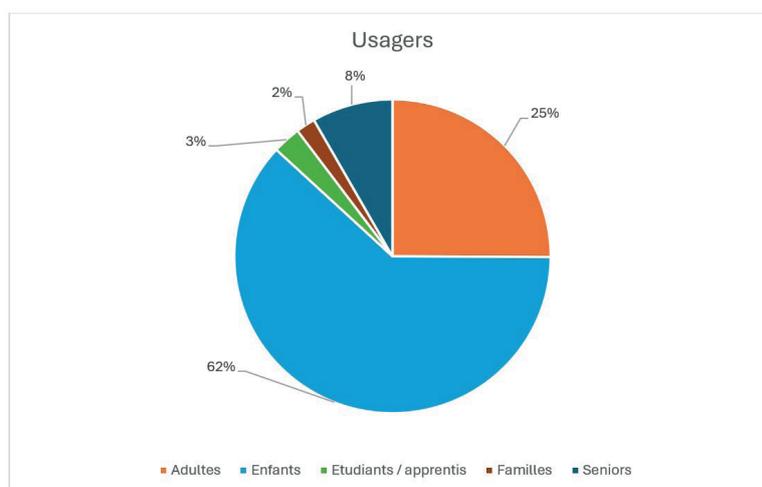


Les collections de livres en langues étrangères fournies par Bibliomedia sont changées tous les semestres ou une fois par année. Nos lecteurs disposent ainsi d'un choix annuel de 2'120 romans et documentaires en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, turc, albanais, et 400 romans en grands caractères.

FreBooks

La bibliothèque a adhéré au projet FreBooks de la BCU de Fribourg en 2015. Les usagers peuvent emprunter des livres, des livres audio et des périodiques en format électronique en français, en allemand, en anglais ainsi que de la musique, essentiellement pour les adultes. En 2023, une nouvelle plateforme pour la presse nationale et internationale a été mise à disposition des usagers. Afin d'en faciliter l'accès, un poste informatique a été installé en bibliothèque adulte et un raccourci vers cette plateforme a été installé.

C. Public de la Bibliothèque



Quelques points à préciser:

- la majorité des élèves du cercle scolaire Bulle-Morlon fréquentent régulièrement la bibliothèque, à Bulle, Lec'Tour ou Libellule;
- au total, 3'185 enfants, âgés de 0 à 12 ans, fréquentent la bibliothèque, ce qui représente 62% du lectorat;
- en 2023, le nombre de lecteurs actifs s'élève à 5'154; les lecteurs actifs sont les lecteurs qui ont emprunté un ou plusieurs documents durant l'année écoulée;
- la population de la Commune de Bulle représente 63% du lectorat.

D. Bibliothèque scolaire

Durant l'année, l'équipe de la bibliothèque a animé de nombreuses visites à visée pédagogique et ludique pour les élèves de 1H à 8H. Le succès rencontré par les trois bibliothèques fait plaisir. Il montre la place importante de la bibliothèque au sein de l'école.

Activités identiques sur les trois sites

- à Bulle: 85 animations (60 en 2022, 72 en 2021, 34 en 2020), dont 6 animations pour les classes de Riaz;
- à Lec'Tour: 27 animations (37 en 2022, 23 en 2021, 6 en 2020);
- à Libellule: 62 animations (68 en 2022, 55 en 2021, 20 en 2020).

Semaine contre le racisme – animation pour les 7-8H

- 16 classes à Bulle;
- 5 classes à Lec'Tour;
- 6 classes à Libellule.

Activités uniquement à Bulle

- exposition *Réformes | Et Fribourg resta catholique*: 10 classes de 6-8H;
- *Mus'émotions*: 21 classes de 5-6H ont participé à cette nouvelle animation qui fait le lien entre le musée et la bibliothèque par le biais des émotions ressenties grâce à l'art.

Commission bibliothèque scolaire

Les membres se sont réunis à plusieurs reprises pour créer des animations:

- *Mus'émotions*: animation qui fait le lien entre le musée et la bibliothèque par le biais des émotions ressenties grâce à l'art;
- *Réformes | Et Fribourg resta catholique*: adaptation d'une animation existante sur la création des livres et

lien avec l'exposition afin que les élèves comprennent le rôle joué par le livre pour la diffusion des connaissances et des idées à travers le monde aux siècles passés.

Mallettes thématiques

Les bibliothécaires ont préparé 174 mallettes thématiques (livres sélectionnés selon différents critères d'après un sujet donné par l'enseignant) durant l'année 2023 (165 en 2022, 166 en 2021). L'accueil extrascolaire de la Condémine reçoit également des caisses de livres, changées 3 fois par année. Les accueils extrascolaires de La Tour-de-Trême et de La Léchère empruntent les livres dans leur bibliothèque respective Lec'Tour et Libellule.

Informations aux enseignants

Une matinée d'accueil des enseignants de Riaz a été organisée au mois d'août. Les enseignants ont ainsi visité la bibliothèque et découvert les nombreuses animations proposées aux classes. Une soirée a également été organisée pour les nouveaux enseignants du cercle scolaire Bulle-Morlon dans les trois bibliothèques (Bulle, Lec'Tour et Libellule).

Remerciements au Service des écoles, aux directeur-trice-s d'établissement ainsi qu'aux enseignant-e-s membres de la Commission bibliothèque scolaire pour l'excellente collaboration tout au long de l'année.

E. Animations tout public

Biblioweekend – Mettre les voiles

Pour ce week-end particulier, l'équipe a préparé un programme varié: soirée contes «Les pépites d'or» avec Christine Métrailler et son équipe, une conférence sur les voyages de Victor Tissot par Aurel Dewarrat et plusieurs vitrines avec des documents d'archives de Victor Tissot, des ateliers pour les petits mousses (création d'un bateau et porte-clé avec un nœud marin), observation des oiseaux en forêt de Bouleyres et en ville avec Jérôme Gremaud et Gilles Hauser.

Journée d'accueil des nouveaux habitants

Le musée et la bibliothèque ont participé à la journée d'accueil des nouveaux habitants, afin de faire connaître ses services et ses nombreuses activités destinées à tous les publics.

Samedi, ça te dit?

Un programme varié a été proposé aux enfants de 6 à 12 ans. Les enfants ont ainsi pu découvrir les activités suivantes: yoga avec Caroline Nisard, découverte des cloches et des sonnailles du Musée gruérien et décoration d'une courroie de clochette avec Virginie Piller et Sophie Menétrey, reliure d'un petit carnet avec Nathalie Pasche, plusieurs cours de patois avec Carmen Buchillier, Marie Uldry, Romain Pittet et Jean Charrière, plantation de semences avec l'association Graines d'avenir, bricolage de Noël avec Odette Pythoud Léderrey. Au vu du succès rencontré par certaines activités, la bibliothèque a décidé de proposer plusieurs dates avec les mêmes intervenants en 2024 afin de simplifier l'organisation et le travail administratif de cette activité.

Né pour lire

Le deuxième jeudi du mois ainsi que 4 samedis, de 9h00 à 10h00, la bibliothèque accueille les petits, de 0 à 4 ans, pour un moment d'échanges autour du livre et de la lecture. Cette activité apparaît désormais dans le calendrier d'activités de FriTime piccolo. Le public répond présent à cette activité.

Histoires du mercredi

Durant les vacances scolaires, un mercredi après-midi est dévolu aux contes, suivis d'un goûter. En 2023, Michelle Widmer, Antonia Rodriguez, Caroline Equey et Odile Hayoz sont venues enchanter les mercredis après-midi des enfants et des adultes. Le public est de plus en plus nombreux (entre 30 et 40 personnes sont présentes à chaque fois).

Nuit du conte – Viva la musica!

Le vendredi 10 novembre, la bibliothèque a accueilli le Chœur de clarinettes de Fribourg pour le conte musical du vilain petit canard avec Jean-Philippe Denis comme récitant. Ce conte a été interprété deux fois pour les familles, à 17h00 et à 20h00. L'équipe de «Jamais le dimanche» a enchanté les adultes avec un spectacle de chansons agrémenté de quelques chansons coquines à 20h00. Plus de 330 personnes, dont de très nombreux enfants, ont tenté de trouver une place assise pour écouter les contes.

Un poste informatique a été mis en libre-accès dans l'espace adulte. Ce poste propose un accès aux outils basiques d'Office (Word, Excel), ainsi qu'un accès facilité à certaines ressources électroniques (plateforme Pressreader, Feuille officielle du canton de Fribourg, etc.).

F. Acquisition de livres

En 2023, la Bibliothèque de Bulle a acheté 2'530 documents (2'590 en 2022) pour la jeunesse et les adultes (romans, documentaires, bandes dessinées, livres audio). Elle a également acheté 379 livres pour la bibliothèque scolaire Lec'Tour (359 en 2022) et 424 pour la bibliothèque scolaire Libellule (360 en 2022). Grâce à la collaboration avec Mme Thérèse Salzmänn, répondante des bibliothèques du canton, il a été possible d'acheter 57 livres pour enfants en ukrainien, livres qui seront répartis entre les trois bibliothèques.

A fin 2023, la Bibliothèque de Bulle comptabilisait 43'762 documents en libre-accès, dont 21'111 pour la jeunesse, 30'945 en magasins et 262 dans les bureaux. Lec'Tour comptabilise 6'415 documents et Libellule 6'453 documents.

G. Personnel

En raison du projet d'agrandissement de l'institution et du mandat supplémentaire donné à Lise Ruffieux pour l'aménagement de la future bibliothèque, un mandat de 20% en CDD a été octroyé à Muriel Charrière afin de soutenir Lise Ruffieux dans certaines tâches. Laura Pillet a réussi son CAS en médiation culturelle, un plus certain pour les animations de l'institution.

H. Formation continue

Le personnel a pu suivre des formations sur les thèmes suivants: accueillir les adolescents en bibliothèque, donner envie de lire et prévenir l'illettrisme, stratégies de développement de nouveaux publics, la voix dans tous ses états, le langage Python. Plusieurs visites de bibliothèque ont également été effectuées dans le cadre du projet d'agrandissement (Annemasse, Die, Avignon, Mendrisio, Lugano).

I. Stages

Trois jeunes ont participé à la journée d'information professionnelle au mois d'octobre. La bibliothèque a également accueilli Mme Fiona Andrey, bibliothécaire, pour un stage de sept semaines dans le cadre d'une mesure de réinsertion professionnelle par le biais de la fondation IPT.

J. Perspectives 2024

Mentorat de lecture

Malgré l'incertitude liée à l'agrandissement, la bibliothèque a décidé de poursuivre le mentorat en lecture, mais en limitant le nombre de binômes à 20, faute de capacité d'accueil et de suivi. De nouveaux mentors seront formés afin de remplacer les mentors qui ne souhaitent pas continuer.

Borne automatique supplémentaire

Dans le projet de bornes automatiques de prêt, il avait été décidé d'implémenter une troisième borne lors de l'agrandissement de la bibliothèque. Le projet étant suspendu au vote populaire et l'utilisation de la bibliothèque étant en constante augmentation, la direction a décidé d'implémenter une troisième borne en 2024.

Commission bibliothèque scolaire

Pour l'année 2024, les membres de la commission se sont engagés à développer les projets suivants:

- Semaine contre le racisme (niveau 7-8H): modification de l'animation afin de répondre au thème 2024 qui est l'intersectionnalité;
- lectures «spontanées» pour les classes (1-4H): réflexion sur l'introduction de lectures par le personnel de la bibliothèque pour les classes qui viennent emprunter des livres;
- création d'une animation autour de l'auteur jeunesse Christian Voltz.

Publics cibles

Pour les années à venir, la bibliothèque a décidé de faire un effort particulier pour attirer les publics allophones et les seniors. Pour le public allophone, l'accueil mis en place par Laura Pillet dans le cadre de son CAS en médiation culturelle va être poursuivi. Des activités dans l'après-midi ou en début de soirée seront organisées pour attirer les seniors et les adultes.

Agrandissement de l'institution

La bibliothèque et le musée sont en attente de la votation populaire, en lien avec le référendum déposé contre le crédit d'investissement. Les études liées à l'agrandissement et à la rénovation sont stoppées jusqu'au 9 juin, date de la votation.

K. Soutien de la Loterie Romande

En 1994, la Loterie Romande a fait acte de générosité en reprenant à sa charge les subventions cantonales que l'Etat de Fribourg avait décidé de rayer de son budget. Dès 2003, elle a continué à octroyer des dons aux bibliothèques publiques du canton. La Bibliothèque de Bulle remercie la LORO pour son don de Fr. 7'000.-- versé en 2023.

4. Musée gruérien

Trois observations préalables

1. Une année sous le signe des Amis (1973-2023)

Après l'exigeante exposition historique *Réformes / Et Fribourg resta catholique* qui permet de présenter la richesse à la fois des collections du Musée gruérien et celles de 16 autres institutions du canton et même de Rottweil en Allemagne du Sud – jamais une exposition n'avait nécessité autant de lieux d'emprunts d'œuvres – l'année 2023 a permis de présenter les dons des Amis au Musée depuis 50 ans. Rappelons que le Musée gruérien poursuit une politique d'acquisitions par trois biais: une somme budgétaire annuelle; les acquisitions des AMG offertes au Musée et, par conséquent à la ville et à ses habitants, et en ce qui concerne la création régionale contemporaine, le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère, financé par le fonds Culture et Embellissement, via les Amis du Musée.

On le constate, les Amis du Musée sont très présents dans le soutien à l'institution. Aussi, pour leurs 50 ans, une exposition *Grâce à nos Amis / 50 ans d'acquisitions* accompagnée d'un Hors-Série de leur journal rassemble l'essentiel des objets et œuvres acquises et offertes au Musée «grâce à nos amis». En 50 ans, c'est près d'un million de francs qui ont soutenu l'institution communale. Qu'ils trouvent ici l'expression de la gratitude de la direction et du personnel! Ces quelque 80 œuvres données au Musée et le soutien des Amis lors des manifestations, du Comptoir gruérien ou lorsque les circonstances l'exigent, ou encore pour obtenir le soutien de la Loterie Romande sont indispensables à la réussite de certains projets ambitieux. En cinquante ans d'existence, selon une évaluation faite par Denis Buchs, conservateur honoraire, les AMG ont soutenu le Musée et la Bibliothèque pour plus d'un million de francs. Pas certain que l'on soit toujours conscient de leur apport au patrimoine et au rayonnement de la ville de Bulle via son seul musée!

2. Une obsolescence de plus en plus inquiétante

Les installations techniques sont «en fin de vie» pour reprendre une expression du rapport de l'entreprise Siemens! Les collections sont constamment contrôlées et surveillées, car une panne peut survenir à tout moment. Alarmes (feu et intrusion), ventilation et climatisation, distribution de chaleur (radiateurs), réseau électrique, ascenseurs, étanchéité, stores, sanitaires sont à bout de souffle. On ne répare plus les installations faute de pièces de rechange ou en raison des coûts exorbitants. Le projet d'agrandissement a mis en attente toute une série de rénovations.

3. Une programmation amputée et chaotique

Un programme d'expositions doit au moins pouvoir disposer d'un délai de deux ans pour être réalisé. En l'absence de toute prévision possible avant le 9 juin 2024, il est impossible d'avoir un programme d'expositions à moyen terme. Les expositions actuelles seront prolongées jusqu'à clarification.

L'année 2023 en bref au musée

L'exposition et la publication *Réformes | Et Fribourg resta catholique* ont mis en lumière les origines de l'identité religieuse du canton et la richesse de son patrimoine historique (bibliothèques des Capucins, documents et œuvres d'art).

L'entrée de la Saison d'alpage au patrimoine immatériel de l'UNESCO a couronné le travail réalisé depuis plus de 10 ans par le Musée gruérien dans le domaine des traditions vivantes, avec trois temps forts: la parution des Cahiers du Musée gruérien *Alpages. Un héritage en mouvement*, l'exposition *Estivages* de Romano Riedo et la journée scientifique et officielle du 7 décembre, avec une allocution d'Alain Berset, président de la Confédération.

A. Agrandissement

Le projet d'agrandissement du musée et de la bibliothèque a connu trois étapes importantes en 2023, avec le vote d'un complément pour le crédit d'étude, la mise à l'enquête du projet et le vote du crédit de construction. L'équipe de direction a été très sollicitée par la préparation de ces trois échéances et a participé à de nombreuses séances de travail internes, au sein de la Commission technique et de la Commission de bâtisse. La direction tient à souligner la qualité de la collaboration avec les architectes. Deux étudiantes de la haute école ARC en conservation-restauration consacreront en 2024 un travail de bachelor à la protection des collections pendant la durée des travaux.

B. Événements

La Nuit des Musées en Gruyère a eu lieu le samedi 11 novembre 2023, avec une importante innovation: les transports publics étaient inclus dans le prix d'entrée à la manifestation. Plus de 700 personnes ont découvert les animations proposées par le musée et les archives sur le thème du costume.

C. Expositions

Réformes | *Et Fribourg resta catholique* (12.03 - 17.09.2023)

Cette exposition remonte aux origines de la citadelle catholique fribourgeoise. Elle interroge sur la place désormais occupée par le patrimoine religieux dans notre quotidien. Le parcours immersif permet de déambuler de lieux en moments, et de moments en objets avec, comme points d'ancrage, plus de 70 ouvrages anciens issus des bibliothèques de Capucins du canton de Fribourg. Parmi les 80 objets exposés, dont une grande majorité appartenant aux collections du musée, figure *La Résurrection* de Johan Achert, un tableau peint entre 1680 et 1693 pour la chapelle de Posat et aimablement prêté par le Stadtmuseum de Rottweil, en Allemagne. Cette exposition est issue d'une collaboration entre le Musée gruérien et les Amis de la BCU, dont la présidente, Simone de Reyff, a assuré le commissariat à titre bénévole.

Un important programme de visites guidées par la Commissaire – de façon aussi bénévole – et cinq conférences scientifiques de haut vol ont permis d'illustrer de façon plus approfondie certains aspects de l'exposition.

Esprits de la montagne | *Photographies de Daniel Pittet* (26.11.2023 - 26.05.2024)

Daniel Pittet est un photographe de montagne qui exploite les propriétés de la symétrie pour créer de nouvelles images. Ce sont les *Esprits de la montagne*. Ces créatures d'une troublante étrangeté donnent un visage à la nature; elles nous rendent attentifs à sa grandeur, à sa beauté et à sa fragilité. L'exposition comprend 53 tirages grand format. Les images sont accompagnées par un montage audio qui comprend une sélection de morceaux de *Bivouac*, le nouvel album de la violoncelliste Sara Oswald. Un livre a paru début février aux Editions Slatkine.

Grâce à nos amis | 50 ans d'acquisitions (15.10.2023 - 28.04.2024)

Depuis 50 ans, la Société des Amis du Musée gruérien a financé l'acquisition de près de 80 objets d'art et d'importants fonds photographiques (Morel, Glasson et Gapany). L'exposition dans l'espace Trésors des Collections ainsi qu'au sein de l'exposition permanente – notamment dans la section L'écho des images – présente une large sélection de ces acquisitions. Les tableaux d'artistes fribourgeois ou ayant exposé au musée y sont largement représentés. D'autres donnent à voir des vues pittoresques de la région et entrent en résonance avec les thématiques qui fondent les collections du musée, du XVIII^e au XXI^e siècle. Une publication accompagne l'exposition.

Mur blanc

Depuis 2019, les expositions «Mur blanc» présentent au public l'actualité de la photographie fribourgeoise dans un espace de grande fréquentation à l'entrée de l'institution. Au-delà de la visibilité donnée aux auteurs, c'est un important soutien à la création: chaque accrochage se conclut par une acquisition. Alain Wicht, un collectif de l'association PPAF, Laurence Kubski et Romano Riedo ont exposé sur le «Mur blanc» en 2023.

Vernissage de l'ouvrage «Le Petit Mont» par Denise Sonney et exposition d'aquarelles

C'était la volonté de Denise Sonney de clore une trilogie consacrée à *Une vallée qui se dessine au Musée gruérien*, après *Le Motélon* (2020) et *Le Gros-Mont* (2022). Des aquarelles originales ont également été exposées jusqu'au 10 décembre dans l'espace du rez-de-chaussée.

D. Fonds d'acquisition d'oeuvres d'art en Gruyère

Un nouveau jury a été constitué pour le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère. Il est constitué de sept membres et présidé par Francine Lecoultré, une Fribourgeoise créatrice de costumes pour l'industrie du cinéma basée à Los Angeles. Des œuvres de Sonia Both, Delphine Burtin et Catherine Liechti ont été acquises en 2023.

E. Collections

L'inventaire des collections et des nouvelles acquisitions s'est poursuivi à un rythme soutenu. En 2023, 962 nouvelles fiches d'inventaire ont été créées par l'équipe du musée et des civilistes, dont une majorité pour le fonds photographique Remy (Bulle). La base de données du musée comprend en tout **48'397** références au 31.12.2023, dont 10'238 publiées en ligne. Les collections se déclinent en archives (1'504 fiches), arts visuels (2'687), audio et vidéo (139), documentation (540), estampes (4'247), objets (13'662), photographies (25'611).

Le fonds photographique de Louis de Boccard, un Fribourgeois émigré en Amérique latine dans la seconde moitié du XIX^e siècle, a été publié sur Memobase.

Un lot de 100 photographies (Marcel Imsand et vues anciennes de la région) a été numérisé avec le soutien de Photo-Fribourg et Memoriav. Elles seront publiées en 2024 sur le portail Memobase. Une demande additionnelle a été préparée pour numériser une sélection d'images du fonds du photographe et journaliste Pierre Charrière en 2024.

Dans nos collections sont entrées des œuvres importantes comme des études de fleurs de Joseph Reichlen, les œuvres du graphiste Jacques Pasquier, une importante donation d'œuvres de Jacques Cesa, Jean-Michel Bouchardy, Massimo Baroncelli, un film sur les 50 ans du Sporting Athlétisme Bulle, 56 estampes, un lot de jouets pour enfants, des lots de photographies, la poursuite de la collection d'œuvres de Pierre Spori, etc.

F. Commandes de photographie et renseignements au public

En charge de travaux d'inventaire, de documentation et de recherches d'images, Gillian Simpson a ouvert 36 dossiers de recherches d'images correspondant à 416 fichiers, notamment pour des collectivités, des associations, des universitaires, des maisons d'édition, des médias et des particuliers.

G. Renseignements au public

Plusieurs fois par semaine, les conservateurs veillent à fournir les renseignements demandés par les professionnels et le public, en effectuant des recherches dans les collections et la documentation. C'était notamment le cas pour des recherches sur le grand tétras, un travail de séminaire en histoire contemporaine de l'Université de Fribourg sur la collection de Victor Tissot, un projet commémoratif autour du monument aux morts de Bulle et de Châtel-Saint-Denis, des travaux à la maison du Banneret de Grandvillard, des identifications d'œuvres et des informations sur Bulle et la Gruyère.

Il n'est pas une semaine sans une demande de renseignements sur le patrimoine régional ou local.

H. Personnel

Le personnel du Musée est moins impacté par la situation inconfortable du report de l'agrandissement. Il n'empêche qu'avec un directeur à 30% pour le musée et à 30% pour la bibliothèque et un conservateur à 80%, l'équipe du musée reste minuscule avec une restauratrice-conservatrice à 80%, une recherchiste à 20% et un technicien à 30%, soit 2,7 EPT.

On ne peut que souligner l'importance de transmettre sur la durée les connaissances à une force vive durable. Un-e conservateur-trice adjoint-e est nécessaire à court terme.

Dans le cadre de son stage de service civil (16.01-05.05.2023), Jehan Despond a été chargé de réaliser les tâches suivantes: inventaire et documentation du fonds photographique Remy et du fonds Pierre

Charrière, contrôle de l'inventaire du fonds photographique Rodolphe de Boccard, préparation de supports pour une exposition de livres, tâches d'archivage, mise sous pli.

Le civiliste Ghislain Pollet a réalisé du 22.05 au 18.08.2023 les tâches suivantes: préparation d'un prêt de tirages photographiques (emballage, déballage et contrôle des images), contrôles et complément d'inventaire du fonds photographique Remy, recherche et documentation sur la figure historique de Pierre-Nicolas Chenux pour un documentaire de la RTS, recherches photographiques et documentaires pour différents usagers. M. Pollet a également été chargé d'effectuer un premier choix parmi plusieurs milliers de négatifs du fonds Pierre Charrière.

I. Réseaux et partenariats

Christophe Mauron assume différents mandats en lien avec l'institution, ses collections, la région et la zone alpine: vice-président de l'association Jacques Cesa (Bulle), membre du comité de pilotage de Photo-Fribourg (festival et publication de référence, 2027), membre de Spectrum (photographie suisse), chef de projet de la Maison des Amériques (émigration fribourgeoise vers le Nouveau Monde, Châtel-St-Denis), membre du comité directeur de La Gruyère Tourisme, vice-président de l'association des Musées en Gruyère, membre du conseil du Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère, membre du réseau «Les Alpes et nous» (Musée alpin, Berne), membre du conseil scientifique de la revue *L'Alpe* (Grenoble).

Serge Rossier est membre du comité de l'Association des Musées fribourgeois, comme trésorier. Il préside Musica Friburgensis, association pour la valorisation des fonds musicaux fribourgeois. Il est membre du comité de la Société d'histoire du canton de Fribourg, et vice-président de Patrimoine Gruyère-Veveysse. Il est aussi présent dans le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère, a piloté le suivi de la Nuit des Musées 2023. En outre, il assure le lien entre les Amis du Musée et l'institution.

J. Recherches

Dans le tourbillon des activités de l'institution et son actualité chargée, les recherches effectives ne sont pas un objectif prioritaire et c'est un manque qu'il s'agira bien évidemment de combler.

K. Publications

Christophe Mauron a publié plusieurs articles dans des revues spécialisées et des magazines: «Aux origines du RFSM», Hôpital de Marsens, Tilt! le magazine du Réseau fribourgeois de santé mentale, 30.05.2023 – «Mise en scène (de crime)», Archives photographiques de la justice et de la police, Bulletin Memoriav n°28, août 2023 – «Les Frères en haute définition», Marcel Imsand, Gazette Photo-Fribourg n°1, 2023 – «Les palaces meurent aussi», Grand Hôtel Moderne Bulle, Architecture, revue *L'Alpe* n°103, Editions Glénat, Grenoble, 06.12.2023.

Serge Rossier a publié deux articles dans les Cahiers 2023. Il a suivi deux projets qui ont connu un aboutissement: une étude de Cyril Jacquiard et Nathanaël Mornod sur *Les bains de Montbarry, De la santé des corps aux soins de l'âme*, publiée aux Editions Cabédita; Serge Rossier en a assuré le suivi et la préface.

Une étude en voie de publication sur l'histoire des classes spécialisées en Gruyère, réalisée avec Sylvain Grandjean, historien et enseignant au Collège du Sud, mettra en valeur l'engagement de personnalités de la région au service d'une noble cause dont le Musée gruérien poursuit l'idéal puisqu'il accueille régulièrement les classes d'enseignement spécialisé pour diverses animations.

L. Conférences

Christophe Mauron: «Photo-Fribourg, un réseau cantonal pour valoriser la photographie», Café interactif Memoriav, en ligne, 12.09.2023 – «Les Frères de Marcel Imsand», Musée d'art et d'histoire, Fribourg, 28.09.2023.

Serge Rossier: une conférence, «Chalamala, de la réalité à la fiction», le 30 mars 2023 à la Maison du Gruyère à Pringy a été doublée par un important article dans le journal *La Gruyère* du 4 avril 2023.

M. Tourisme et culture

Directeur et conservateur sont membres des comités de l'Association des musées fribourgeois, de La Gruyère Tourisme (LGT), de la Société de développement de Bulle et environs et de l'association Musées en Gruyère. Le mandat de communication sur les réseaux sociaux attribué à LGT s'est poursuivi en 2023, même s'il a été une nouvelle fois redimensionné par le fait de l'engagement d'une responsable de communication. La collaboration promotionnelle s'est poursuivie avec le Château de Gruyères, la Maison Cailler et la Maison du Gruyère, en coordination avec LGT.

N. Traditions vivantes: candidature UNESCO de la «Saison d'alpage» en Suisse

La candidature de la Saison d'alpage en Suisse au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, déposée par l'Office fédéral de la culture (OFC) le 31 mars 2022, a suivi le processus d'inscription dans les instances de l'UNESCO durant l'année 2023. En novembre 2022, les premières discussions ont eu lieu entre le Musée gruérien et le Service cantonal de la culture pour proposer à l'OFC qu'une manifestation ait lieu à Bulle au moment de l'inscription, soit en décembre 2023. L'accord de l'OFC obtenu, la date du 7 décembre a été validée.

L'année 2023 a permis de construire un projet autour de cette journée: présence du chef du Département fédéral de l'intérieur et président de la Confédération, M. Alain Berset, sollicitation d'un crédit spécial pour le financement auprès du Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, mise en place d'un comité de pilotage avec l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT) comme responsable en charge de tous les aspects logistiques (M. Pierre-Alain-Morard, directeur et Mme Mélanie Beuret, responsable de projet), la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (Mme Aurélie Haenni, responsable de la communication), l'Agroscope (M. David Stöckli), lien avec les Sociétés d'économie alpestre fribourgeoise et suisses, la Direction de la formation et des affaires culturelles, via le Service cantonal de la culture (M. Philippe Trinchan, chef de service), la Ville de Bulle, via le Musée gruérien (Serge Rossier). Enfin, pour valider les contenus, c'est l'Office fédéral de la culture, via le responsable du dossier de la candidature suisse, M. Julien Vuilleumier, collaborateur scientifique en charge de la candidature et de son suivi.

Très rapidement, il est apparu qu'il fallait intégrer les porteurs de traditions de façon importante dans cette journée. Une sous-commission «contenu» a été créée avec un mandat d'organisation donné au Parc naturel régional (PNR) Gruyère Pays-d'Enhaut. Cette sous-commission a travaillé dès le mois de mars et comportait MM. Florent Liardet et Bruno Clément, co-directeurs du PNR; Mme Isabelle Raboud-Schüle, co-autrice du dossier de candidature et ancienne directrice du Musée gruérien; M. David Stöckli, chef de section pour les paiements directs, de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts; M. Frédéric Ménetrey, directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture; Serge Rossier, directeur du Musée gruérien; s'y sont adjoints Mme Selina Droz, gérante de la Société suisse d'économie alpestre, sous l'égide organisationnelle de Mme Mélanie Beuret, collaboratrice à l'UFT.

Cette sous-commission a élaboré le programme complet du volet scientifique de la journée, soit une matinée thématique, un repas de midi pour réseautage et échanges et une après-midi en ateliers de type workshops. Par-delà ce volet scientifique, s'y sont adjoints un volet officiel et un volet culturel. Le volet officiel a été pris en charge par M. Philippe Trinchan, Mme Aurélie Haenni, l'équipe de la Chancellerie d'Etat ainsi que par M. Julien Vuilleumier de l'Office fédéral de la culture. Quant au volet culturel, il a été piloté par M. Philippe Trinchan, chef du Service de la culture du Canton, Jean Godel, coordinateur de Option Gruyère, association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse, et l'équipe du Centre culturel Ebullition à Bulle. Serge Rossier s'est aussi chargé des relations avec les autorités de la Ville de Bulle, avec les Services communaux et les bénévoles des Amis du Musée pour un soutien au jour J. Ce dossier a nécessité un suivi très important durant toute l'année 2023 et a constitué l'engagement principal de l'institution dans le cadre du mandat cantonal pour les traditions vivantes. Bilan: une réussite unanimement reconnue de la journée, de son contenu, de son organisation et des engagements pris pour la sauvegarde des savoirs et savoir-faire, des pratiques liées à la saison d'alpage.

Conjointement à cette journée du 7 décembre, le Musée gruérien a mis en place une série de manifestations en lien avec la thématique de la Saison d'alpage, dont la préparation d'un accrochage en ville de Bulle pour rappeler au printemps 2024 l'inscription effective (fruit d'une collaboration entre le Service de la culture de la Ville et le Musée gruérien, des bâches imprimées seront posées sur des façades aveugles de la ville). L'espace libre-accès du rez-de-chaussée affiche jusqu'au 18 février 2024 (prolongée) l'exposition *Estivages* du photographe Romano Riedo. Dans l'espace Trésor des Collections, le Musée présente également les œuvres acquises par les Amis du Musée gruérien depuis 50 ans. Cet accrochage fait la part belle aux objets et œuvres en relation avec la Saison d'alpage: une série de poyas anciennes et contemporaines, des créations liées à la bande dessinée dans le cadre de l'exposition *Poya Express* de 2008, le carton préparatoire de la poya de Netton Bosson sise à Espace Gruyère, des sonnaillles, cloches et colliers de cuir ainsi que des œuvres peintes d'artistes romands. L'ensemble s'inscrit par ailleurs en relation avec l'exposition permanente *A la découverte de la Gruyère authentique* qui pose un questionnement et une réflexion sur l'histoire de la Saison d'alpage.

2^e actualisation de la «Liste des traditions vivantes en Suisse»

Après la première version de la «Liste des traditions vivantes en Suisse» publiée sur le web en 2012, la première révision a eu lieu entre 2015 et 2018. Le processus de la 2^e actualisation de la Liste suisse s'est poursuivi en 2023. De janvier à mai, quatre séances ont eu lieu à Lausanne et Berne dans l'optique de cette révision. Mégane Rime, collaboratrice scientifique au Musée gruérien, y a participé et a effectué les propositions de mises à jour et les propositions de nouvelles entrées ou les relations à faire avec des traditions fribourgeoises et celles des cantons suisses. A la suite de la validation des propositions faites par le Musée gruérien au sein du groupe d'experts pour les traditions vivantes du Canton de Fribourg, une Note au Conseil d'Etat a été rédigée et transmise en date du 20 mars 2023 pour une présentation lors de la séance du 28 mars 2023. Toutes les propositions d'ajouts et de modifications des fiches existantes proposées ont été validées, soit (extrait de la Note du Conseil d'Etat):

- «Pratique des arts vivants en patois fribourgeois et en dialecte singinois» (*nouvelle fiche*)

Le patois a été intégré en 2018 à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Il a ainsi été reconnu comme constituant un patrimoine immatériel. Etant donné qu'inscrire une langue, un patois ou un dialecte sur la Liste suisse n'est pas autorisé, il est proposé de valoriser les divers arts vivants qui en permettent la sauvegarde. Aujourd'hui, seuls certains aînés parlent le patois francoprovençal fribourgeois, le comprennent et l'écrivent encore. Cela dit, de nombreuses personnes dont des jeunes s'y intéressent encore. Des cours facultatifs sont donnés au Secondaire I, des sociétés, de jeunesse notamment, proposent des pièces de théâtre en patois et de nombreux chœurs s'adonnent au répertoire patois. Les diverses pratiques autour du patois fédèrent plusieurs générations. Le dialecte singinois est pour sa part parlé au quotidien par les habitants de la Singine. Il a donc un statut différent du patois francoprovençal fribourgeois. Pour autant, sa sauvegarde et sa valorisation passent aussi, notamment, par la pratique du théâtre.

- Pratique du théâtre amateur (*nouvelle fiche*)

Le Canton du Jura a approché Fribourg afin d'inscrire communément la pratique du théâtre amateur. Le Canton de Fribourg compte de nombreuses troupes amateurs dans les villes et les villages. Certaines

sont actives depuis plusieurs décennies, à l'image des Tréteaux de Chalamala à Bulle, d'autres sont récentes comme par exemple la Compagnie Brosse Adam. Il y a donc un renouvellement des troupes de théâtre amateur et l'engouement public pour cette tradition n'est plus à prouver, qu'on pense aux Rencontres théâtrales de Bulle ou au festival FriScènes.

- Chant choral (*modification de la fiche existante*)

La pratique inscrite s'intitule «Chant choral des Fribourgeois». Si autrefois, une spécificité fribourgeoise consistait au très grand nombre de chœurs ou de personnes le pratiquant, cet engouement s'observe également dans d'autres cantons (Valais, etc.). Nous retrouvons les mêmes répertoires et types de rassemblements dans divers cantons. Il est donc proposé de changer le titre de la tradition en «Chant choral». D'autres cantons pourront ainsi s'y retrouver.

- Fêtes des jeunesses campagnardes vaudoises (*modification de la fiche existante*)

Les fêtes des jeunesses fribourgeoises attirent chaque année un grand nombre de jeunes et moins jeunes personnes. Les jeunes, qui se rassemblent moins à l'ère du numérique, des jeux vidéo et des réseaux sociaux, ont encore un attrait particulier pour ces fêtes. Le Canton de Vaud a déjà inséré une fiche sur les Fêtes des jeunesses campagnardes vaudoises dans la Liste suisse. Les fêtes fribourgeoises y sont brièvement mentionnées. Elles mériteraient une description plus fournie et détaillée, mettant en évidence des spécificités fribourgeoises.

- Solennité de Morat (*modification de la fiche existante*)

La Solennité de Berthoud (BE) est mentionnée dans la fiche qui a trait à la Solennité de Morat. Lors de la réactualisation de 2018, la commission fribourgeoise avait souligné que la simple mention d'une tradition similaire issue d'un autre canton au sein d'une fiche ne répondait pas à une logique suffisante pour certains porteurs et le public qui consulte la liste. Aussi, le Canton de Berne demandera cette année à l'OFC une modification du titre de la fiche «Solennité de Morat» afin que la Solennité de Berthoud y soit mieux représentée. Pour autant, leur intention n'est visiblement pas de créer une nouvelle fiche sur la Liste suisse pour la Solennité de Berthoud.

De nombreux contacts ont été établis dans le contexte de la réactualisation de la «Liste suisse». Le 29 juin 2023, un courrier de l'OFC nous informait que l'ensemble des éléments proposés étaient acceptés avec quelques remarques et consignes d'accompagnement à prendre en compte lors des révisions effectives. Les remarques sont les suivantes:

Fonte de cloches pour bétail en bronze: les colliers en cuir et leurs ornements devraient faire l'objet d'un développement. Les liens décrits entre le type de cloches et leurs ornements enrichiront grandement le dossier de cette tradition vivante.

Pratique des arts vivants en patois fribourgeois et en dialecte singinois: la différence entre les 3 dossiers cantonaux concernant les patois devra ressortir de manière évidente du dossier en question. Un échange et une coordination avec les autres cantons concernés sont recommandés.

Solennité de Morat: la Solennité de Berthoud demeure mentionnée mais ne fera pas l'objet d'une fiche séparée et elle restera incluse sous la fiche Solennité de Morat.

Le Chant choral des Fribourgeois verra son titre adapté.

Quant aux **Fêtes des Jeunesses campagnardes vaudoises**, la partie existante sur les fêtes fribourgeoises devra être étoffée, car elle est jugée trop succincte; Ariane Dévanthéry, responsable des dossiers pour le Canton de Vaud, prendra contact avec Serge Rossier pour la révision de ce dossier.

Mégane Rime a souhaité mettre un terme à son travail lié au mandat de l'actualisation des traditions vivantes au 1^{er} octobre 2023. Anne Philipona a accepté de reprendre ce mandat et d'assurer la poursuite des travaux entamés. C'est une excellente nouvelle pour l'institution et pour le suivi du dossier des traditions vivantes.

Depuis octobre 2023, l'accent a été porté sur les traditions nouvellement entrées et la révision des fiches des traditions vivantes de la «Liste suisse». Elles doivent être finalisées pour mars 2024.

Coordinations au niveau cantonal et régional

En 2023, plusieurs projets liés aux traditions vivantes ont été réalisés au sein du Musée gruérien dans l'exercice de son mandat.

Exposition Laurence Kubski | *Crickets*, murs gris en parallèle au *Mur blanc #10 | Big Fish* (22.06 – 17.09.2023)

Crickets est au sujet d'une tradition vivante millénaire qui perdure en Chine: celle d'élever des grillons pour les entendre chanter ou pour les faire participer à des combats. La photographe a parcouru durant des semaines le plus grand marché d'insectes de toute la Chine, suivi des chercheurs de grillons dans la pénombre des champs de maïs reculés de la province du Shandong et rencontré des membres de la mafia achetant pour des millions de yuans de grillons destinés à des combats illégaux. S'immergeant dans cette tradition, elle a appris la symbolique des fleurs dans la peinture traditionnelle chinoise pour composer ses natures mortes et s'est promenée dans les rues de Shanghai – comme le font traditionnellement les amateurs – avec un grillon chanteur dans la poche.

Laurence Kubski, née à Fribourg en 1986, a obtenu un Bachelor en communication visuelle et un Master en direction artistique à l'ECAL, Lausanne. Son travail photographique artistique gravite autour des interactions entre les hommes et les animaux dans différentes cultures. Lauréate des Prix suisses de design et de l'Enquête photographique fribourgeoise en 2023, elle a été finaliste du Festival international de mode, de photographie et d'accessoires à Hyères en 2020 et nominée pour les prix Voies Off Festival à Arles en 2018; elle a reçu le premier prix vfg des jeunes talents en photographie en 2017. Son travail a entre autres été publié dans *National Geographic Traveler Chine* et *Fisheye magazine*.

Grâce à nos amis | 50 ans d'acquisitions – Trésors des collections (15.10.2023 - 28.04.2024)

Depuis 50 ans, la Société des Amis du Musée gruérien a financé l'acquisition de près de 80 objets d'art et d'importants fonds photographiques (Morel, Glasson et Gapany). L'exposition dans l'espace Trésors des Collections ainsi qu'au sein de l'exposition permanente – notamment dans la section L'écho des images – présente une large sélection de ces acquisitions. Les tableaux d'artistes fribourgeois ou ayant exposé au musée y sont largement représentés. D'autres donnent à voir des vues pittoresques de la région et entrent en résonance avec les thématiques qui fondent les collections du musée, du XVIII^e au XXI^e siècle.

Créée en 1973, la Société des Amis du Musée gruérien a permis de rassembler autour de l'institution des énergies bénévoles qui ont soutenu la construction du bâtiment actuel en 1978 et, en quelque sorte, ont confirmé la stature régionale du seul musée de la ville de Bulle. Les Amis financent également la parution d'une revue régionale d'histoire *Les Cahiers du Musée*. Cette publication thématique bisannuelle propose des articles à la fois solides sur le plan scientifique et accessibles pour le grand public. En cette année 2023, soit un siècle après l'ouverture du Musée gruérien au public – c'était en 1923 dans l'ancien Hôtel du Moderne – alors que le projet d'agrandissement et de rénovation entre dans une phase de possible réalisation dès 2024, remercier nos Ami·e·s tient de l'évidence. L'exposition s'inscrit dans le contexte de la demande d'inscription de la Saison d'alpage sur la liste du Patrimoine immatériel de l'UNESCO avec la présentation de plusieurs poyas peintes aussi bien anciennes que contemporaines ou revisitées comme la série Poyas Express, tirages d'exposition de BD Mania Lausanne (2008).

Estivages | La Saison d'alpage en Suisse | Mur blanc #11 | Romano Riedo (05.10.2023 - 18.02.2024)

Depuis des générations, les communautés de montagne ont su préserver la Saison d'alpage, faisant de cette tradition vivante une partie intégrante de leur identité. Bien plus qu'une simple activité agricole, il s'agit d'une manifestation vivante de la relation symbiotique entre l'homme et la nature, d'une célébration des cycles de la vie et de la terre.

Fruit d'un long travail toujours en cours, *Estivages* reflète le regard empreint de sensibilité de Romano Riedo sur un héritage séculaire aux multiples facettes. Conscient du métissage entre modernité et pratiques ancestrales, l'artiste aborde les différentes formes que prend l'estive en Suisse. Ses clichés donnent à voir les visages de celles et ceux qui portent ce labeur et les savoir-faire qui l'accompagnent. Ils nous montrent aussi la diversité des acteurs qui sont partie prenante des estivages. Ce sont ces écosystèmes naturels, leur beauté, leur fragilité, leur richesse culturelle ainsi que la rudesse du travail accompli que capte l'objectif du fribourgeois. Bienveillant et perspicace, son travail témoigne de la rigueur et de la simplicité d'un mode de vie aux prises avec des contraintes sociales, économiques et environnementales. Romano Riedo, le photographe, se fait ethnologue de ces réalités.

Cette exposition de photographies de Romano Riedo accompagne la candidature de la saison d'alpage pour une inscription dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, en 2023. Romano Riedo travaille depuis trois décennies sur le thème de l'estivage. Il a produit plusieurs expositions et ouvrages sur le sujet, notamment *L'été à l'alpage* au Musée gruérien en 1996 et *Alpland* en 2016 au Château de Gruyères. *Hinterland*, un projet mené pendant près de vingt ans sur les conditions de vie des ouvriers et paysans de montagne en Suisse, a été récompensé par un prix *Swiss Press Photo* dans la catégorie reportages en 2014.

Romano P. Riedo est artiste visuel, curateur, journaliste, auteur et éditeur. L'être humain dans son quotidien est au centre de son travail artistique. Il a grandi à Guin et a passé sa maturité au Collège St-Michel de Fribourg en 1977. Après une formation d'enseignant secondaire, il s'est initié en autodidacte à la photographie et au journalisme. Romano P. Riedo travaille en tant que photographe et journaliste indépendant depuis 1986. Ses travaux ont été publiés dans de nombreux médias suisses, dont *Schweizer Familie*, *Der Bund*, *L'Illustré* et *L'Hebdo*. Il est l'auteur de nombreuses expositions et publications.

Médiation culturelle «Spécial Saison d'alpage»

Un important programme de médiation culturelle autour de la saison d'alpage dans le contexte de son inscription le 7 décembre 2023 a été organisé au sein de l'institution:

- 2 septembre et 25 novembre: *Samedi ça te dit* autour du patois;
- 16 septembre 2023: *Samedi ça te dit*, «Ta plus belle sonnaille», découverte des cloches, sonnailles et colliers de cuir brodés au musée et réalisation d'une «sonnaillette»;
- 18 octobre: *Histoires du mercredi*, «Une saison à l'alpage»;
- 11 novembre: *Nuit des Musées* avec 750 personnes qui ont dégusté «meringuette» et touche de crème double servie par des Amis, en costumes;
- 18 novembre: *Samedi ça te dit*, «Lait, fromage et compagnie: laboratoire de fabrication du fromage». A noter que 35 classes ont participé lors d'animations scolaires à cet atelier;
- dernier dimanche du mois: ouverture gratuite de l'institution et de ses expositions, notamment l'expo permanente *A la découverte de la Gruyère authentique*.

Les Cahiers du Musée gruérien n°14, 2023 | Alpagnes

En 2023, la saison d'alpage est au centre de toutes les attentions. *Les Cahiers du Musée* ont saisi l'occasion pour approfondir et renouveler cette thématique et ainsi montrer que la saison d'alpage est une tradition vivante et dynamique par le fait de femmes et d'hommes qui la vivent de l'intérieur. Au gré des productions de 20 autrices et auteurs, une large place est faite à des témoignages et des interviews: fromager et fromagère d'alpage, femme d'armailli, teneur d'alpage, ancien bouébo, civiliste employé au chalet, femmes gardes-génisses... Les problématiques actuelles sont aussi abordées, comme le manque d'eau, la présence du loup, l'influence du réchauffement climatique sur la biodiversité ou le rôle de Pro Natura dans le vallon des Morteyes.

Des approches plus culturelles font également l'objet d'articles: le regard des journalistes de la radio romande, la conception d'un film sur le chalet de Vounetz, les objets patrimoniaux individuels ayant un lien avec la vie à l'alpage, les sonneurs de cloches et de récentes expositions au Musée gruérien. La couverture du livre, une illustration de Derib, est un clin d'œil aux différentes formes que peut susciter l'évocation de cette tradition vivante.

O. Culture en partage

Bulle en couleurs (4 juin 2023)

«Bulle en couleurs» 2023 a été la 2^e édition de cette fête de partage et de mise en évidence des traditions vivantes de diverses communautés de Bulle; elle est organisée par les porteurs de projet eux-mêmes. Il s'agit par la danse, la musique, le chant et le patrimoine culinaire de passer une journée de partage culturel. Entre danses et chants de diverses provenances, des stands de nourriture et de boissons tenus par Ebullition, la manifestation a rassemblé 700 personnes dans le parc du Cabalet; le Musée gruérien était présent pour une soupe de chalet en costume.

L'atelier participatif Swiss again

Dans le cadre du projet «Lectures alternatives: cohésion culturelle à travers des rencontres dans les espaces muséaux», le Musée gruérien s'est engagé avec le Musée de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Musée d'ethnographie de Neuchâtel à apporter de nouvelles lectures de certains objets d'art présentés dans son exposition permanente. Porté par l'Association de médiatrices interculturelles de Genève (AMIC), en collaboration avec Marisa Cornejo Studio (Genève) et l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, ce projet collaboratif vise à rapprocher des personnes qui ne fréquentent habituellement pas les espaces muséaux. Il s'est concrétisé au moyen d'ateliers artistiques menés par des artistes vivant en Suisse et par des visites au musée.

Ces ateliers et ces visites ont questionné les objets de manière critique et renouvelée afin d'en présenter une interprétation qui va au-delà des expertises muséales traditionnelles. Le Musée gruérien a développé le thème suivant: «L'agriculture et la terre: le quotidien de toutes les cultures et identités». Il a retenu deux formes d'expressions artistiques présentes dans son exposition permanente: la poya peinte, notamment celle de Sylvestre Pidoux (1800-1871) et un chant emblématique, le ranz des vaches.

L'artiste François Burland a présenté au Musée gruérien en 2012 une exposition intitulée *Poya*, dans laquelle il revisite à sa façon la saison d'alpage. Onze ans plus tard, le voici de retour à Bulle, avec Myriam Schüssler, Clara Alloing, Wafa Qasem Asagheer et Yohana Gebrat pour animer un atelier participatif avec 14 jeunes de la région.

La résidence artistique s'est déroulée du 10 au 14 avril et du 17 au 21 avril 2023 dans les locaux de l'ancien Institut Sainte-Croix à Bulle. Deux ateliers se sont organisés: l'un afin de revisiter visuellement le ranz des vaches sous la responsabilité de François Burland et de Myriam Schüssler au moyen de compositions en collages créées à partir d'un corpus d'illustrations; l'autre afin de créer 13 podcasts sonores d'une minute dans le contexte d'un atelier animé par Clara Alloing. Après avoir eu le privilège d'écouter le ranz des vaches chanté par M. Michel Rolle en ouverture de résidence, après une visite commentée de l'exposition permanente et la présentation de la poya peinte de Sylvestre Pidoux, les deux groupes se sont mis au travail. Les cinq œuvres picturales et les 13 créations sonores présentées dans cette exposition sont le fruit de cette intense créativité collective. Le vernissage a été l'occasion d'une création d'un slam sur fond sonore par Abstral Compost alias Jonathan Dumani et le Quatuor Orchis.

P. Autres projets

A Musée Vous!

9 mars 2024 - deux lectures alpestres sonores: «Autour du Liauba» par AbSTRAL compost et le Quatuor Orchis; «La Teraula du Milieu» de Pauline Varga avec Céline Cesa et Feutre & Chandel.

Mercredi tout est permis! Vous reprendrez bien un peu de jodel?

10 avril 2024 - Conférence de Mathieu Schneider à l'Université de Strasbourg: «Quand la musique populaire suisse faisait un tabac à Paris et à Vienne. Ranz des vaches et jodel dans la musique savante du 19^e siècle».

Q. Groupe d'experts ou Commission cantonale

Cinq séances de la commission ont eu lieu en 2023 (16 janvier, 27 mars, 23 mai, 23 août, 8 novembre). La séance du 23 août a été consacrée à la révision de la Loi cantonale sur les affaires culturelles (LAC); le mandat à 20% pour financer le travail d'une collaboratrice scientifique durant une année a été renouvelé pour 2024.

Anne Philipona a repris ce mandat en 2023 et le poursuit en 2024.

Les traditions vivantes et plus spécifiquement la saison d'alpage ont été largement présentées en 2023, tant par Anne Philipona, Christophe Mauron et Serge Rossier.

R. Communication et promotion

Le musée et la bibliothèque jouent un rôle crucial dans la préservation et la diffusion de la culture, de l'histoire et de la connaissance. Dans ce contexte, la communication s'impose comme un élément essentiel pour atteindre un large public et stimuler l'engagement communautaire.

La communication du musée représente un véritable enjeu car il s'agit de se démarquer dans un secteur relativement concurrentiel. Savoir penser hors des sentiers battus, porter ses messages de manière originale et parfois décalée, impliquer ses différents publics afin d'en faire des ambassadeurs et continuer à travailler en réseau pour être plus fort. En ce qui concerne la bibliothèque, l'objectif est de créer des rendez-vous autour de son programme d'animations, de faire connaître ses services numériques, de rendre davantage lisible son offre, de renforcer sa présence sur les médias sociaux, de rappeler sa mission et valoriser ses évolutions et de réfléchir à la mise en avant des compétences de son équipe.

Pour le musée comme pour la bibliothèque, la communication revêt diverses formes avec la création et la production de supports promotionnels attrayants et adaptés aux différents canaux (affiches, brochures, plv, annonces presse, articles rédactionnels, publi-reportages, newsletters, contenus pour les médias sociaux) ainsi que la mise à jour du site web et des différents agendas culturels. La mise en place d'opérations de relations publiques, de partenariats touristiques, de visites guidées, de conférences et de médiations culturelles vient également renforcer les liens avec la communauté locale, encourager la participation active et stimuler le bouche-à-oreille.

Dans les deux cas, la communication joue un rôle central dans la création d'une expérience enrichissante pour les visiteurs et les utilisateurs. Elle vise à susciter l'intérêt, à éduquer et à inspirer, tout en favorisant un sentiment d'appartenance à la communauté culturelle et intellectuelle. En fin de compte, ces efforts de communication contribuent à faire du Musée gruérien un lieu dynamique, essentiel pour la région et accessible à tous.

S. Commission du musée et de la bibliothèque

La Commission du Musée gruérien et de la Bibliothèque a tenu quatre séances présidées par Mme Kirthana Wickramasingam, conseillère communale. La Commission a constaté que le règlement qui régit sa composition et son fonctionnement nécessite une révision.

La Commission a validé les programmes d'activités; dans les limites des informations potentiellement transmissibles, elle a été tenue au courant de l'avancée des études concernant l'agrandissement et la

rénovation. Elle est particulièrement sensible à la nécessité de l'engagement d'un·e conservateur·trice adjoint·e. L'agrandissement nécessite, en effet, une présence administrative accrue de la part du directeur. En cours d'année, M. François Chardonnens, président des AMG, a été remplacé par une des deux co-présidentes, Mme Madeleine Viviani.

T. Loterie Romande

L'organe cantonal a accordé pour 2024 un don de Fr. 50'000.-- aux Amis du Musée gruérien pour une création d'un film d'animation autour de Victor Tissot.

Un don de 40'000.-- avait été octroyé pour soutenir Swiss Again en 2023.

U. Culture & Ecole

Dans le cadre de ce programme, les classes bénéficient d'une aide financière pour les transports et la visite (transports publics gratuits et réduction de 50% sur le prix de la visite, une fois par année scolaire). Le musée est visible sur la plateforme en ligne avec jusqu'à 4 offres en lien avec les expositions permanente ou temporaires.

Les classes primaires du cercle scolaire bénéficient de la gratuité pour les visites, ce qui facilite grandement leur accès au musée.

V. Remerciements

La direction et le personnel de l'institution remercient les Autorités, les membres des commissions, les partenaires et les personnes qui ont apporté leur contribution à la dynamique de l'institution. Le soutien marqué par les élus au projet d'agrandissement et de rénovation témoigne de l'importance de cette institution pour la population, pour Bulle et pour toute la région.

Grâce à la motivation de son personnel et de ses partenaires, le Musée et la Bibliothèque ont, à nouveau, démontré l'importance de leur rôle: d'ores et déjà «maison de la culture», il est désormais nécessaire de lui donner les moyens qui font actuellement défaut.

Bulle, le 23 avril 2024

Le Conseil communal